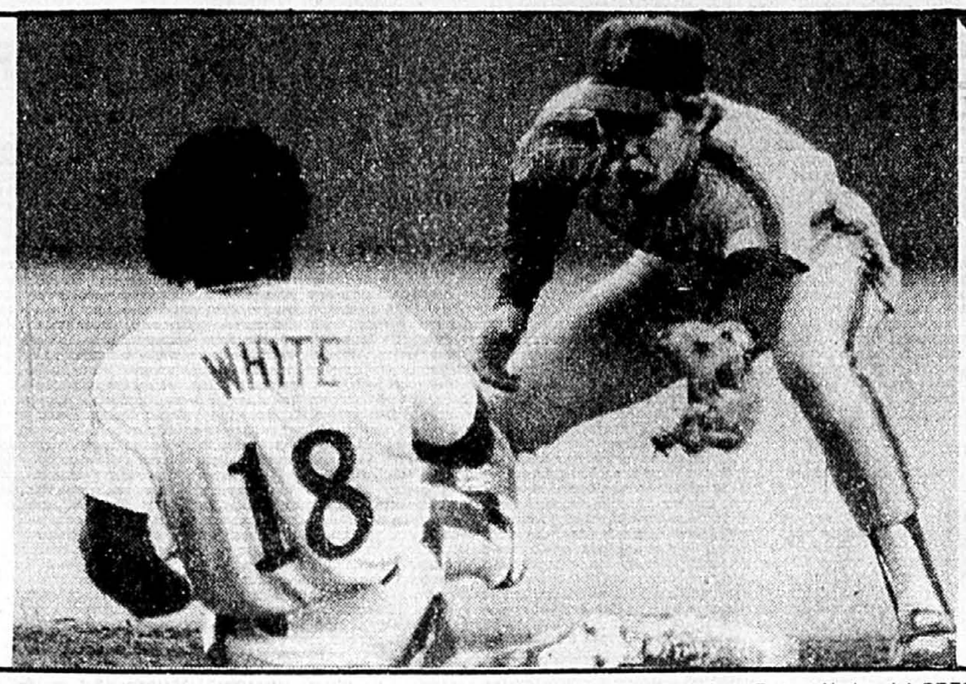
# LE BUDGET ET LES ATHLÈTES: RIEN DE CHANGÉ

pages 4 et 5



TABLOÏD SPORTS

## 5-4
## LES EXPOS LAISSENT GAGNER LES METS!

pages 2 à 4

## DEMAIN, FÊTE DU CANADA, LA PRESSE NE SERA PAS PUBLIÉE

35 cents
HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 45¢

MONTRÉAL, MERCREDI 30 JUIN 1982, 98e ANNÉE, no 150, 80 PAGES, 6 CAHIERS •

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Magasiner à Laval, c'est magasiner au
CENTRE LAVAL
Autoroute des Laurentides, sortie #8 au boul. Saint-Mar

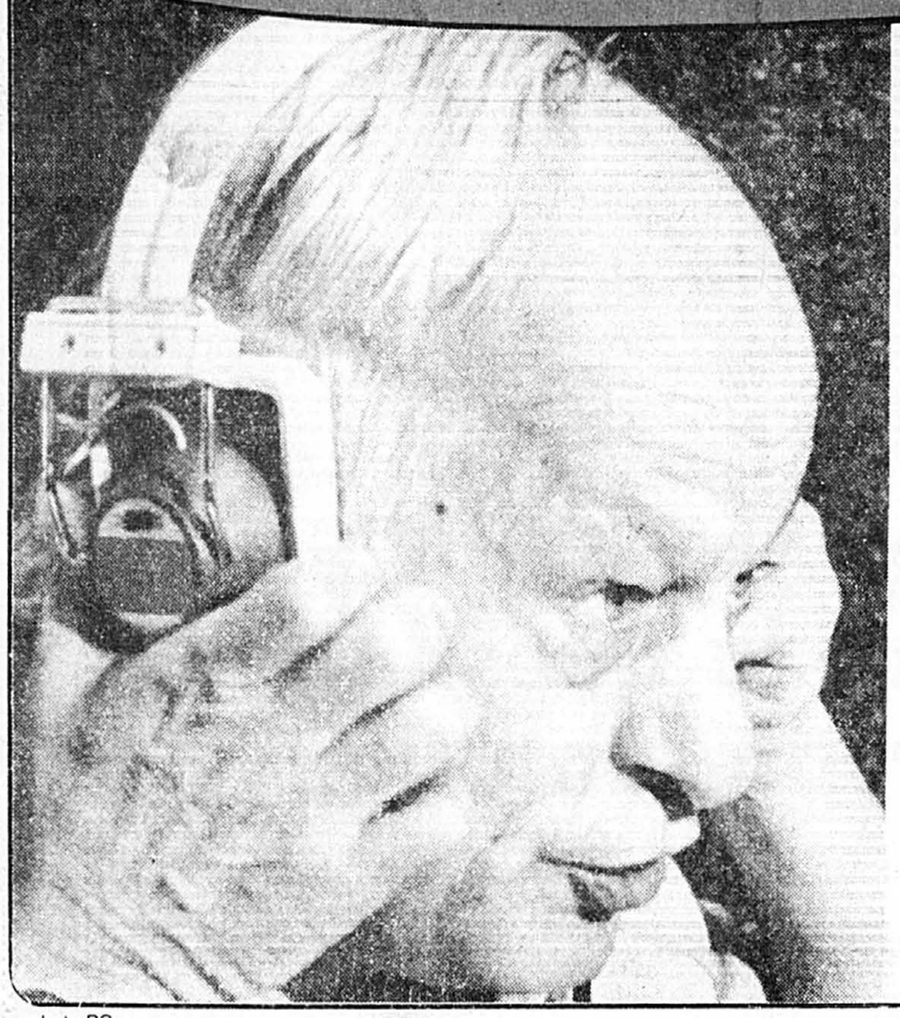


photo PC

## AU LENDEMAIN DU BUDGET
# L'INQUIÉTUDE S'ACCROÎT

**■ Si le budget fédéral a provoqué la débâcle aux bourses canadiennes, hier, l'indice de la Bourse de Toronto ayant baissé de 44.36 points, il a suscité le vif mécontentement de la plupart des syndicats, dont le Congrès du travail du Canada qui a l'intention d'utiliser tous les moyens pour protester contre les mesures gouvernementales. Aux Communes, les conservateurs tiennent les libéraux sur le qui-vive avec le dépôt d'une motion de blâme contre le budget MacEachen. De son côté, le premier ministre Lévesque a annoncé qu'il participerait à la rencontre des premiers ministres aujourd'hui, mais qu'il allait à Ottawa à contrecoeur, estimant ridicule la «réunion de façade» convoquée par M. Trudeau.**

René Lévesque se rend aujourd'hui au 24 Sussex Drive même s'il estime que c'est une «réunion de façade». «Les absents ont toujours tort», a-t-il dit hier au cours d'une émission radiophonique à Québec.

pages A 4, A 8 et C 1

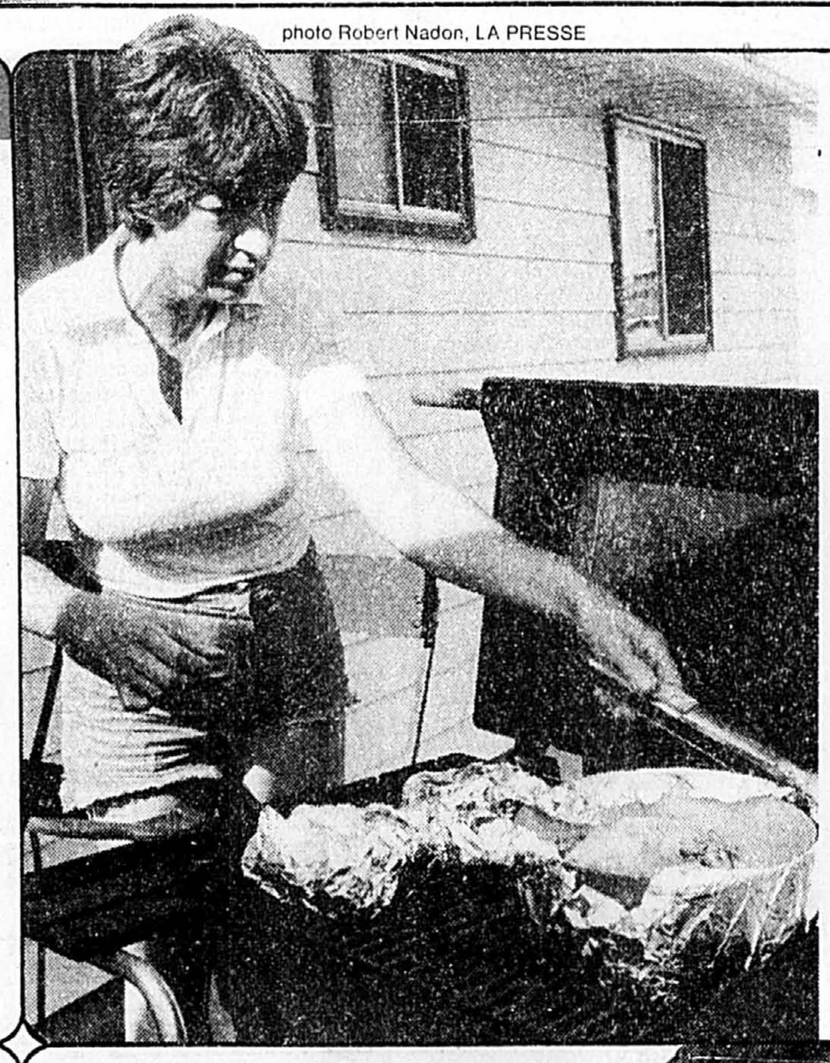
LE MONDE

# ISRAËL: L'HEURE DE VÉRITÉ APPROCHE

**■ Israël a menacé hier de «graves conséquences» les Palestiniens assiégés dans Beyrouth-Ouest en les accusant de «vouloir gagner du temps» et en les avertissant qu'il avait fixé une «date limite» pour leur reddition, leur désarmement et leur évacuation du Liban, date au-delà de laquelle Beyrouth serait attaquée.**

page E 1

photo Robert Nadon, LA PRESSE



LES BARBECUES
# CUISINER ET MANGER DEHORS

**■ Qu'il fasse soleil ou qu'il pleuve, Réjeanne Monchamp, de Brossard, fait la cuisine dehors, au barbecue et ce, pendant tout l'été. Son enthousiasme s'est même accru depuis qu'elle a fait l'acquisition d'un barbecue au gaz propane beaucoup plus commode qu'un barbecue au charbon de bois. Il lui permet de varier et de raffiner ses plats, coûte moins cher en combustible et se contrôle plus facilement.**

pages D 1 et D 2

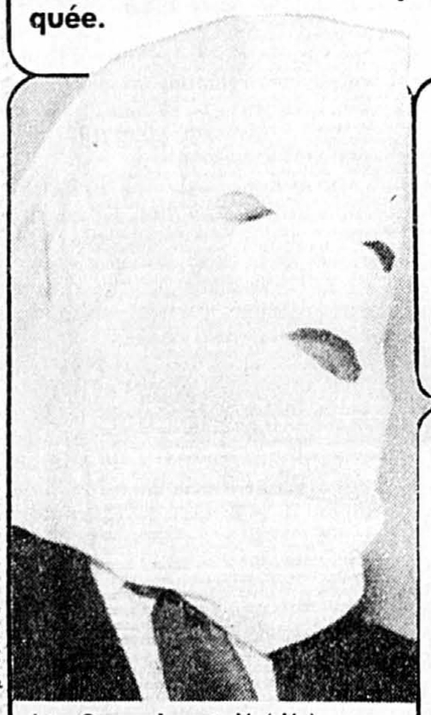


photo PC

**Igor Gouzenko est décédé à l'âge de 63 ans. La photographie date de 1954.**

## IGOR GOUZENKO MORT ET INHUMÉ

page A 5

ÉDITO

## LE MIRACLE ESPÉRÉ N'A PAS EU LIEU...

PAR MICHEL ROY

page A 6

SOMMAIRE

Annonces classées: C 2, D 8 à D 13
E 4, E 5 et sport 14, 15
Arts et spectacles: C 7 à C 11
— Cinéma: B 6
Carrières et professions: B 1 à B 3
Décès, naissances, etc.: E 2, E 3
Économie: C 1 à C 6
FEUILLETON: D 9
Horoscope: D 10
Le bridge: E 6
Le monde: E 1, E 7
Mot mystère: D 11
Quoi faire aujourd'hui: B 6
Télé-câble: C 7
Télévision: C 7, C 11
— Horaires: B 6
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: D 1 à D 7, D 14
— Médecine: D 14
TABLOÏD SPORTS
Bandes dessinées: 18
Mots croisés: 18

FOX IRRITÉ

# «BELL, C'EST PAS PAREIL»

**■ Même si le gouvernement fédéral a promis lundi soir de restreindre les hausses de prix dans les services publics, le ministre des Communications Francis Fox soutient que la demande de la compagnie Bell d'augmenter ses revenus de 15 p. cent représente un cas différent.**

page A 5



photo PC





Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, entouré de ses auxiliaires, Mgr André-Marie Cimichella et Mgr Leonard Crowley, impose la mitre au nouvel évêque auxiliaire montréalais, Mgr Jean-Claude Turcotte. photo Denis Courville, LA PRESSE

NOUVEL ÉVÊQUE AUXILIAIRE DE MONTRÉAL

# Mgr Turcotte reçoit l'anneau, la mitre et la crosse

■ C'est en présence de quelque 40 évêques, d'environ 350 prêtres et de plus de 1,500 autres personnes remplissant la cathédrale Marie-Reine-du-Monde que le nouvel évêque auxiliaire à Montréal, Mgr Jean-Claude Turcotte, a reçu hier soir l'anneau, la mitre et la crosse, symboles de son nouveau rang dans l'Eglise catholique.

**JULES BÉLIVEAU**

La cérémonie, dont le nouvel évêque auxiliaire avait voulu qu'elle ait lieu précisément le jour de la fête des apôtres Pierre et Paul, s'est déroulée comme une grande célébration diocésaine, solennelle et émouvante comme le sont toutes les consécrations épiscopales, mais en même temps comme une fête familiale.

L'assemblée ne s'est pas privée, en effet, de manifester librement sa joie par des applaudissements nourris après la lecture d'une lettre de Jean-Paul II adressée à l'Eglise de Montréal, de même qu'à la suite de l'imposition des mains sur la tête du nouvel évêque par tous les autres évêques présents.

Plusieurs de ces évêques venaient de fort loin: outre Mgr Angelo Palmas, pro-nonce apostolique au Canada, on y a noté la présence entre autres de Mgr James Hayes, d'Halifax, de Mgr William E. Power, d'Antigonish (Nouvelle-Ecosse), de Mgr Antoine Hacault, de Saint-Boniface (Manitoba), de Mgr Jacques Landriault, de Timmins (Ontario), et des évêques québécois Jean-Guy Hamelin, de Rouyn-Noranda, Gilles Ouellet, de Rimouski, et Gérard Drainville, d'Amos.

Dans le message qu'il a livré à la fin de la cérémonie, Mgr Turcotte a fait part à l'assistance des sentiments et des réflexions qui l'avaient habité au cours de cette soirée. «D'abord, a-t-il dit, c'est un attachement plus profond, une union plus intime avec l'Eglise fondée par Jésus-Christ que je ressens; l'impression d'être ancré davantage au coeur de l'histoire du peuple de Dieu en marche.»

Plus loin, le nouvel évêque confiait qu'il ne ressentait pas son appartenance au Collège des successeurs des apôtres en termes de pouvoirs supplémentaires, ni en termes d'accession à un ordre supérieur dans le sacerdoce, mais plutôt «en terme d'union plus profonde avec l'Eglise telle que fondée par Jésus, en terme d'ancrage plus solide aux Apôtres et, par eux, au Christ (...)».

BÉDARD MET LES POINTS SUR LES «I»

# La SQ ne servira pas de bouche-trou aux municipalités

■ (PC) — La Sûreté du Québec n'a pas été formée pour servir de «bouche-trou» ou de bouée de sauvetage aux municipalités qui omettent d'assumer leurs pleines responsabilités dans le domaine de la sécurité publique.

Prononçant le discours inaugural du 50ème congrès de l'Association des chefs de police et pompiers du Québec, le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, a réitéré hier cet avertissement en invitant les municipalités qui se font tirer l'oreille à prendre au plus tôt les dispositions voulues.

«Je le répète, le respect de la loi par toutes les municipalités concernées s'inspire, en plus des considérations de sécurité publique, de principes d'équité entre les municipalités de plus de 5,000 habitants, et de la stricte observance de leurs responsabilités sociales», a déclaré le ministre.

### La loi

M. Bédard a affirmé qu'il n'avait pas l'intention de considérer le recours à l'article 73.1 de la Loi de police, qui prévoit des ententes avec la Sûreté du Québec, comme un moyen pour les municipalités de satisfaire à leurs obligations.

«Cette requête m'a été adressée, mais j'estime que l'esprit de cet article n'est pas de favoriser une telle entente comme moyen de doter la population d'un service policier municipal au sens de la loi.

«En introduisant cet article dans la Loi de police, on n'a jamais eu l'intention de modifier fondamentalement la mission de la Sûretédu Québec et d'en faire un corps policier dont les municipalités pourraient louer les services».

Cet article, a expliqué le ministre, visait plutôt à répondre à certaines situation d'exception, où il peut être nécessaire de recourir, pour des périodes limitées, au support de la SQ pour permettre à une municipalité de satisfaire à ses obligations.

S'il écarte le rôle municipal de la SQ, le ministre considère les ententes inter-municipales ou la régionalisation comme des avenues satisfaisantes pour que soient rencontrées les obligations posées par la loi de police.

### Surprise

M. Bédard s'est dit surpris du peu d'intérêt suscité par de telles formules auprès des municipalités «qui ont désormais l'obligation d'assumer leur rôle en matière de sécurité publique».

Il a souhaité que des projets pilotes soient mis à l'essai.

Des dispenses d'établir et de maintenir un corps de police ont été accordées jusqu'en décembre 1985 aux villes de Percé, Gaspé et Bécancour, en raison de l'étendue de leur territoire, de l'absence d'un tissu urbain suffisamment développé et de problèmes financiers bien particuliers.

A compter du 1er janvier 1983, la ville de Val Bélair, en banlieue de Québec, constituera, par étapes, son propre corps de police, qui devrait comprendre environ 15 membres en 1986.

Quant aux villes de Sainte-Julie, Saint-Luc, Lachenaie et Sainte-Anne-des-Monts, qui devaient toutes constituer un corps de police le 1er juin 1982, l'enthousiasme est plutôt tiède en raison de la conjoncture économique.

Mais M. Bédard a indiqué que toutes ces localités étaient prêtes à respecter la loi, tout en voulant bénéficier de certains aménagements qui leur permettraient de ne pas surcharger indûment des finances municipales souvent précaires.

# Le congrès de la CEQ bute sur la question de la représentation

■ QUEBEC - C'est sur la question de la participation de la CEQ à divers organismes de consultation qu'a finalement buté le congrès de la centrale. En effet, dans la clarification des orientations à laquelle ils se consacrent en ce moment, les congressistes de la CEQ avaient trouvé assez facilement des compromis et des consensus qui évitaient la polarisation de l'opinion.

**MARIANE FAVREAU**
envoyée spéciale de LA PRESSE

Mais sur la «représentation syndicale», il aura fallu plus de quatre heures de débats et une série de votes très serrés pour dégager une ligne de conduite. Certes, on s'est facilement entendu sur le fait que la CEQ est opposée au tripartisme (syndicat, patron, Etat) et à la concertation sociale, qui ne seraient qu'une façon d'accepter de gérer le système. Mais s'arrête le consensus.

Une bonne partie des membres, dont MM. Gaulin et Charbonneau, souhaitaient la voir présente à certains débats, à certaines tables, à certains organismes consultatifs où la CEQ aurait pu jouir d'une certaine latitude de parole tout en respectant ses politiques générales.

Mais le congrès, par une marge de 10 voix (312 contre 302) au scrutin secret et après deux votes contradictoires à une seule voix de majorité, en a décidé autrement. Désormais c'est avec des mandats «directs et formels» déterminés par le conseil général que la centrale pourra intervenir.

Et cela uniquement dans des rencontres bilatérales, soit avec l'Etat, soit avec le patronat. Ou encore dans les rencontres prévues dans la convention collective, ou en commission parlementaire ou pour présenter un mémoire.

### Museler ou protéger la CEQ?

Il lui est cependant loisible d'évaluer, selon la conjoncture, la pertinence d'être représentée à certains organismes consultatifs ou administratifs paragouvernementaux. Mais ce sera toujours le conseil général qui en jugera et donnera les mandats. Cette instance de quelque 200 membres se réunit environ quatre fois par année.

Les tenants de la ligne finalement victorieuse expliquent que l'on permet ainsi à la base d'être associée à ces démarches de représentation et qu'on évite des «mandats en blanc». D'autres y voient plutôt la façon la plus efficace d'empêcher toute représentation de la CEQ où que ce soit.

Ce sont surtout les tenants de la «mobilisation» qui ont défendu ce mandat étroit, citant en exemple le dernier sommet économique où la CEQ était présente et qui a débouché sur les gels de salaires et autres lois décriées. Ils estiment que leur rapport de force se manifeste mieux autrement qu'à ces palabres.

Ce que M. Gaulin réfute en rappelant que lorsque la CEQ se présente à ces instances, elle est forte de sa force institutionnelle et du poids de ses 80,000 membres.

Toujours sur les orientations, la CEQ a décidé de se retirer du Secrétariat professionnel international de l'enseignement, qui lui semble faire des exclusions dans les causes à défendre, et ce, en fonction de lignes politiques.

Si elle recherche toujours l'unité d'action entre les centrales, les syndicats et les organismes populaires, la centrale ne voit aucun intérêt à inclure la CSD dans cet ensemble. M. Gaulin a précisé, en conférence de presse, que la conception du syndicalisme à la CEQ et à la CSD est trop différente, et que l'action de la CSD ne vise qu'à se démarquer des autres centrales. Il semble qu'on respecte également les positions de la CSN et de la FTQ, qui tiennent toujours la CSD à distance.

# Les Métallos en grève manifestent contre Noranda

■ La Noranda Mines est la pire compagnie que nous ayons au Québec, a lancé hier M. Louis Laberge, président de la FTQ, à quelque 300 métallos en grève massés sur la rue Sherbrooke, à Montréal-Est, juste devant les installations de l'usine Noranda Métaux Industrie.

«Pour venir à bout de la Noranda, il faudra plus qu'une marche de 500, 800 ou 1,000 personnes; il sera nécessaire de faire preuve d'une solidarité sans précédent, et la FTQ est prête à vous donner tout l'appui et tout le support dont vouz pouvez avoir besoin», a ajouté le leader syndical.

**PIERRE BELLEMARE**

Le président de la FTQ a parlé aussi d'une «attaque concertée du patronat, des politiciens et des politicailleurs» à l'endroit de la masse ouvrière qui, si elle n'est pas mise à pied, est obligée sous la menace de se contenter d'augmentations salariales ridicules et de travailler dans de mauvaises conditions. M. Laberge a d'ailleurs ouvert la marche aux manifestants à partir du centre civique de Montréal-Est, à deux ou trois kilomètres de la Noranda Métaux, où on compte 380 grévistes. On en dénombre également 1,000 à l'affinerie canadienne de cuivre, non loin de là, et enfin près de 600 à l'affinerie de zinc de Valleyfield.

M. Clément Godbout, directeur du syndicat des métallos, a pris la parole avant M. Laberge pour affirmer qu'il ne «faut pas se laisser endormir par la crise économique actuelle. On va se battre pour obtenir la sécurité et la santé au travail, en plus d'une indexation de nos salaires et de l'abolition de la sous-traitance».

Six hommes portait un cercueil pour fermer la marche. «Ce cercueil devrait être dans le bureau du président de la compagnie», a signalé au passage M. Laberge devant les manifestants, qui étaient relativement peu nombreux sur les lieux. Il y aura bientôt deux mois que le conflit dure, sauf à Valleyfield, où il a éclaté le 9 juin dernier.

# Les enseignants d'hier n'ont pas peur de leur centrale

■ QUEBEC - Ils ont passé leur vie dans l'enseignement. Ils ont connu, pour certains, les années 30 où Laure Gaudreault fondait sa première association d'institutrices, qui a finalement débouché sur l'actuelle Centrale de l'enseignement du Québec. Ils sont, au congrès de la CEQ, 25 délégués de ces enseignants d'hier, avec plein droit de parole et de vote, membres de l'Association des retraités de l'enseignement, qui compte 6,000 membres. L'une des plus grosses affiliées de la CEQ.

**MARIANE FAVREAU**
envoyée spéciale de LA PRESSE

Il est assez touchant de constater que cette centrale soit la seule au Québec — et peut-être au Canada — à intégrer entièrement ses retraités à ses discussions, tant en congrès qu'en conseil général, à mettre un permanent à leur service, à leur avoir construit une résidence (le manoir Laure-Gaudreault), bref à apprécier leur expérience.

Cette espèce de «comité des sages» du congrès ne se sent nullement dépaysé dans les débats actuels, même si le «langage socialement très engagé» d'aujourd'hui contraste avec la réserve qui était de mise autrefois. Marguerite Gagné, Françoise Faubert, Yvonne Landreville, Jean-Paul Allaire, tous retraités depuis une dizaine d'années, et Laval Grondines, depuis moins d'un an, sont unanimes: ils retrouvent au congrès de la CEQ le même dénominateur commun qu'autrefois: l'amélioration des conditions de vie des enseignants.

Eux aussi ont travaillé, milité, manifesté dans des conditions souvent difficiles: «Nous avons une longue habitude de défiance vis-à-vis des législations», rappelle Mme Landreville, qui fut de la grève dans l'Estrie vers 1965 et de la marche sur Québec peu après.

Et d'évoquer tout un climat qui, dans les années 40 et 50, imposait à ses institutrices et instituteurs un code occulte de comportement. «Notre époque en était une où le «paraître» l'emportait, de dire Marguerite Gagné, qui enseignait à Plessisville. Maintenant, pour tous ces jeunes délégués (la moyenne d'âge doit tourner autour de 35 ans), c'est «être» qui compte.»

### Marxiste ou chrétien?

Et l'on fait chorus sur la franchise des débats, sur l'honnêteté qui y règne et sur le fait qu'on s'accepte malgré des idées différentes. Eux-mêmes se sentent bien accueillis, jamais rabroués. Mais, d'expliquer le président de l'association, J.-P. D'Allaire, il faut être prudent dans certains débats, comme sur les finances, par exemple, où le poids relativement considérable des retraités qui ne paient pas la même cotisation pourrait faire pencher la balance.

Interrogés sur les orientations qui se prennent en ce moment ou sur des documents antérieurs de la CEQ, les interviewés disent s'intéresser davantage aux questions d'ici qu'aux solidarités internationales, et que certains documents sont plus loin d'eux. A cause d'un langage marxisant? «Vouloir donner une chance égale à tous est aussi chrétien que marxiste», rétorque Laval Grondines, qui estime qu'on a peut-être trop rapidement qualifié le langage de la CEQ qui, incidemment, le revise. Mais l'évolution de la CEQ ne leur fait pas peur, au contraire «ça nous rend service». Ils expliquent que les membres actifs de la CEQ ont accepté de majorer leurs propres taux d'assurances collectives pour que les retraités puissent en profiter à des tarifs raisonnables. Ils vantent également le rajustement des pensions dû aux négociations de la centrale qui, au cours des ans, les a sortis de la misère.

M. Grondines aimerait que les retraités examinent des documents comme le projet Laurin et donnent leur opinion publiquement. Après tout, ils représentent à eux tous des siècles d'expérience dans l'enseignement.

## LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: 8 Max.: 24
NUAGEUX, POSSIBILITÉ D'AVERSES, RISQUE D'UN ORAGE

**La Quotidienne**
Tirage d'hier
1 - 0 - 1

### Québec

| | Min. | Max. | Aujourd'hui |
|---|---|---|---|
| Abitibi | 5 | 16 | Nuageux |
| Outaouais | 8 | 24 | Nuageux |
| Laurentides | 8 | 23 | Nuageux |
| Cantons de l'Est | 6 | 20 | Nuageux |
| Mauricie | 8 | 17 | Nuageux |
| Québec | 6 | 18 | Nuageux |
| Lac-Saint-Jean | 6 | 17 | Nuageux |
| Rimouski | 6 | 15 | Nuageux |
| Gaspésie | 6 | 15 | Nuageux |
| Baie-Comeau | 4 | 13 | Nuageux |
| Sept-Iles | 4 | 13 | Nuageux |

### Canada

| | Min. | Max. |
|---|---|---|
| Victoria | 18 | 22 |
| Edmonton | 15 | 19 |
| Regina | 11 | 18 |
| Winnipeg | 11 | 18 |
| Toronto | 18 | 23 |
| Fredericton | 12 | 18 |
| Halifax | 8 | 11 |
| Charlottetown | 13 | 19 |
| Saint-Jean | 10 | 14 |

### États-Unis

| | Min. | Max. | | Min. | Max. |
|---|---|---|---|---|---|
| Boston | — | 24 | Nlle-Orléans | — | 32 |
| Buffalo | — | 26 | Pittsburgh | — | 20 |
| Chicago | — | 25 | San Francisco | — | 17 |
| Miami | — | 33 | Washington | — | 30 |
| New York | — | 27 | Dallas | — | — |

### Les capitales

| | Min. | Max. | | Min. | Max |
|---|---|---|---|---|---|
| Amsterdam | 13 | 19 | Madrid | 13 | 33 |
| Athènes | 22 | 33 | Moscou | 15 | 22 |
| Acapulco | 21 | 28 | Mexico | 11 | 26 |
| Berlin | 12 | 22 | Oslo | 10 | 16 |
| Bruxelles | 10 | 18 | Paris | 14 | 22 |
| Buenos Aires | 4 | 8 | Rome | 16 | 30 |
| Copenhague | 13 | 17 | Séoul | 21 | 30 |
| Genève | 13 | 21 | Stockholm | 13 | 17 |
| Hong Kong | 25 | 28 | Tokyo | 19 | 27 |
| Le Caire | 23 | 40 | Trinidad | 24 | 30 |
| Lisbonne | 15 | 30 | Vienne | 14 | 16 |
| Londres | 13 | 20 | | | |

## CTCUM: LA CHICANE REPREND

# CAM: refus des changeurs du métro de rembourser

La Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro de la CTCUM a donné hier, à ses membres changeurs de métro, une «directive ferme» de ne pas rembourser les détenteurs de la carte mensuelle d'autobus et de métro qui se présenteront à compter du 5 juillet à leur comptoir.

**MARC DORÉ**

Cette directive de la Fraternité à ses membres vient en contradiction directe avec celle émise la veille par la Commission de transport, invitant les détenteurs de la carte à se présenter aux guichets du métro, du 5 au 21 juillet, afin d'obtenir remboursement pour les perturbations du service en juin. Le président directeur général de la CTCUM, Lawrence Hanigan, qui plus tôt dans la journée parlait de «progrès significatif» dans les relations avec la Fraternité, a qualifié de «provocation» et de «harcèlement» le geste posé par les chauffeurs et opérateurs. Selon lui, «la Fraternité cherche de toute évidence à réchauffer le climat pour déclencher un débrayage».

Dans un communiqué émis tard hier soir, un porte-parole de la CTCUM souligne que cette dernière «a formellement avisé ses employés que ce type de travail faisait partie intégrante de la fonction de changeur et que les employés concernés ont été clairement informés que tout refus de leur part de se soumettre à cette directive, les rendait passibles de suspension très sévère ou même de congédiement».

De son côté, la Fraternité fait valoir que le remboursement ne fait pas partie de la tâche des changeurs, et qu'ils n'ont pas à procéder à ce travail que leur impose la Commission. Elle recommande donc aux usagers qui ont droit à un remboursement, soit de se présenter au siège social de la Commission, rue Saint-Jacques, pour obtenir leur argent, soit d'envoyer leur carte par la poste à M. Hanigan, avec leur adresse de retour. La Commission, de son côté, annonce que les changeurs ont déjà été avisés plus tôt en juin de faire ce travail, qu'ils ont alors procédé au paiement de la compensation monétaire pour les perturbations de mai, et qu'ils savent à quoi s'attendre s'ils refusent d'appliquer les directives de leur employeur. Les mesures disciplinaires dans ce cas prévoient des suspensions sans traitement, a indiqué M. Hanigan.

### «Temps partiels»

Ces évènements ont semblé surprendre le président Hanigan, qui avait parlé avec un optimisme prudent d'une certaine amélioration des rapports qu'il disait voir depuis lundi.

A la demande du syndicat, la Commission a en effet accepté de rappeler au travail les 38 derniers employés mis à pied il y a trois semaines, un geste qualifié par M. Hanigan de «bonne volonté, même si nous avons besoin de ces chauffeurs». Ils reprendront leur poste à compter de lundi. Le pdg du transport en commun sur l'île de Montréal avait dit espérer que ce geste éviterait la perturbation du service au cours des prochains jours.

Mais la rencontre entre les deux parties n'aura par ailleurs pas permis de faire avancer beaucoup le dossier de ce qui reste en litige. La discussion sur l'embauche de surnuméraires, une demande patronale, divise encore les deux parties. La Fraternité, selon son président Jacques Bigeault, était prête à reprendre la négociation sur la base des dix points déjà soumis aux parties par le conciliateur. Cependant, la CTCUM exige, peu importe où on décide de la placer, que la question de l'engagement de temps partiels fasse partie du paquet, ce que refuse la Fraternité.

En l'absence d'éléments nouveaux, les deux parties pourraient rester ainsi en face à face pendant un bon bout de temps. Mais le président de la Fraternité a indiqué que ses membres ne se sentaient pas beaucoup de patience, et qu'il était toujours possible, si l'attitude de la CTCUM devient insupportable, qu'ils aient recours plus vite que prévu à des moyens de pression, y compris la grève générale, en principe toujours à l'affiche pour le 23 août. La directive syndicale aux changeurs semble aller dans ce sens.

Quant aux négociations avec les employés d'entretien, elles sont dans une phase de «refroidissement normal», a indiqué M. Hanigan, qui a dit espérer la reprise des négociations avec eux en juillet, après peut-être la fin de la «vraie trêve» qui existe selon lui aux ateliers depuis l'assemblée générale du syndicat qui a fixé la prochaine échéance,la grève générale, au 14 septembre.

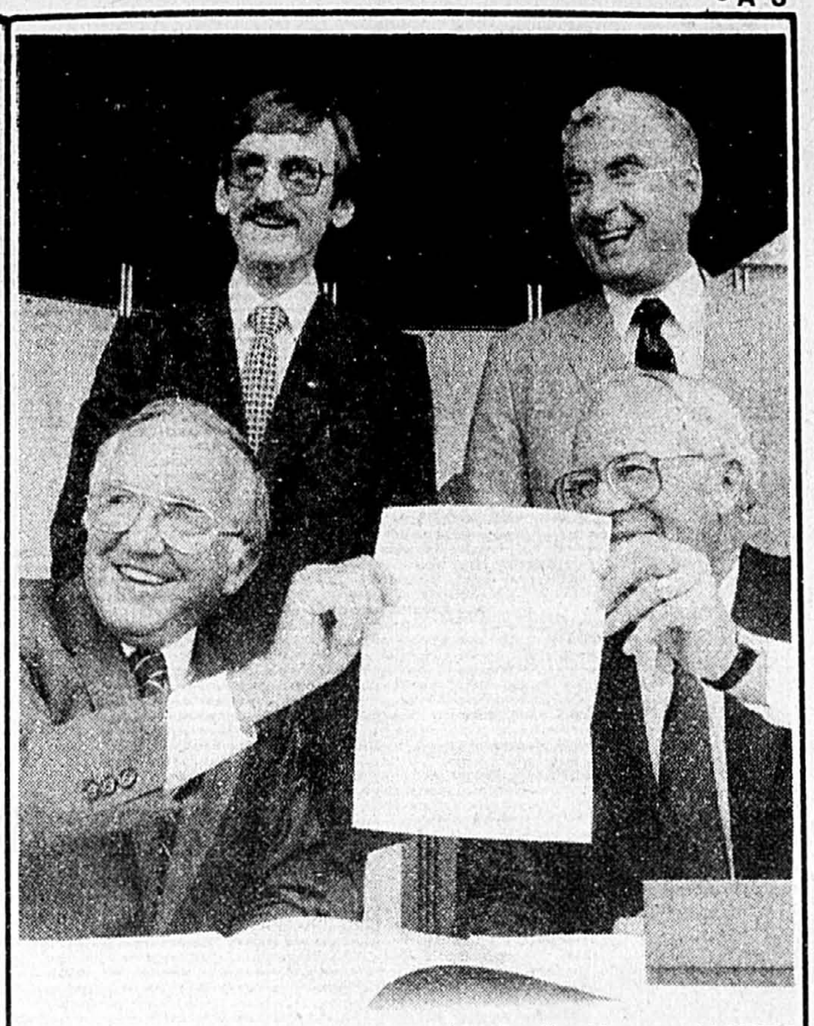


photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

## La CTCUM-Rail: c'est parti

**La Commission de transport de la CUM a officiellement lancé hier son service de trains de banlieue, prenant ainsi la suite du Canadien National. Les trains de CTCUM-Rail commenceront à rouler jeudi le 1er juillet sur la ligne Montréal-Deux-Montagnes.Cette prise en main du train est un premier pas vers l'intégration des réseaux de transport en commun de la région de Montréal.Les usagers de l'île paieront dorénavant moins cher pour un service amélioré, le nombre de trains passant de 18 à 28 par jour et les tarifs diminuant de près de 50 p. cent. Le ministre des Transports du Québec, Michel Clair, et le président de la CUM Pierre Des Marais, debout derrière le vice-président régional du CN, Yvon Masse et le président de la CTCUM, Lawrence Hanigan, ont émis symboliquement l'ordre de marche du premier train.**

# Le meurtre de McSween ramène les Dubois en cour

Deux des quatre accusés dans l'affaire du meurtre de Jacques Mc Sween ont comparu hier à Montréal devant le juge Maurice Allard. Il s'agit d'Adrien Dubois, un des célèbres «frères» de Saint-Henri, et de Camille «Souris» Francoeur. Les deux hommes avaient été arrêtés la veille, le premier à Chateauguay, le second à Dolbeau, à la suite d'une longue enquête de la Sureté du Québec. Les deux autres accusés étaient déjà incarcérés. Ce sont Jean-Guy Dubois, 46 ans, frère du précédent, et Claude Dubeau, 40 ans, qui comparaitront aujourd'hui.

Adrien Dubois, qui est né en 1946, a comparu brièvement vers midi, hier, et son enquête préliminaire pro forma a été fixée au 5 juillet, soit lundi prochain. Il a regagné immédiatement les cellules d'où il avait été amené menottes aux poignets. Il était représenté par Me René Duval. Le scénario pour la comparution de son compagnon Camille «Souris» Francoeur allait être quelque peu différent. Celui-ci était amené devant le tribunal par les policiers enquêteurs chargés de l'affaire, MM. Alain Courchesnes et Yvon Fauchon, sans menottes, et il a quitté le tribunal par la porte du public, sans qu'aucune explication ait été fournie sur ce traitement spécial. Me Frank Schoofey, son procureur, a demandé que l'enquête préliminaire de son client soit fixée elle aussi au 5 juillet pro forma, et il a avisé le tribunal qu'il présenterait une défense d'alibi à la première occasion qui lui sera donné de le faire. Francoeur, dit «Souris», qui doit certainement sont surnom à sa taille réduite et qui porte des lunettes aux verres épais, est parti sous escorte policière. Me Pierre Vincent, un des procureurs de la couronne dans cette cause, avec Me Jean-Pierre Bonin et Me Claude Parent, a expliqué que Francoeur avait été arrêté et qu'il allait attendre son enquête préliminaire derrière les barreaux. De son côté, Me Schoofey déclarait qu'il ne comprenait pas pourquoi son client jouissait d'un traitement ordinnairement accordé aux délateurs, car «il n'a absolument rien dit», affirmait l'avocat.

C'est à la suite d'une série de perquisitions effectuées à Dolbeau, Montréal et Huntingdon qu'Adrien Dubois et Camille Francoeur ont été arrêtés, et les accusations portées sont relatives au présumé meurtre de Jacques McSween survenu le 5 octobre 1974 à Longueiul. McSween aurait été abattu en pleine rue de plusieurs projectiles d'armes à feu.

### Une seconde de plus

La journée d'aujourd'hui sera la plus longue de l'année puisqu'elle durera une seconde de plus. Le Bureau américain des normes a indiqué hier qu'une seconde supplémentaire serait ajoutée à la nuit de d'aujourd'hui. Il a précisé que cette décision avait été prise en coordination avec le Bureau international du temps à Paris. La dernière minute de la nuit d'aujourd'hui durera donc 61 secondes.

# Ouverts ou fermés le 1er juillet?

Tous les bureaux de la ville de Montréal ainsi que la Cour municipale seront fermés jeudi le 1er juillet à l'occasion de la Fête du Canada. Il n'y aura pas d'enlèvement des ordures ménagères ce jour-là. La balance publique située au 930 rue Saint-Paul ouest, sera également fermée. Toutefois les trois marchés publics, Atwater, Jean-Talon et de Maisonneuve demeureront ouverts.

Les piscines extérieures seront ouvertes mais tous les centres communautaires, piscines intérieures et arenas de la ville, de même que tous les bureaux du service municipal des sports et loisirs seront fermés, y compris les 51 clubs vacances.

Cependant les visiteurs pourront profiter de ce congé pour visiter le Jardin botanique, l'Aquarium Alcan, le Planétarium Dow, le Jardin des merveilles du parc Lafontaine ainsi que le Centre d'art du mont Royal. Toutes les succursales de la bibliothèque municipale, de même que le bibliobus et le service de biblioroute seront fermés le 1er juillet.

Les bureaux de poste, les succursales postales et les bureaux de poste auxiliaires seront fermés le jour de la Fête du Canada. Il n'y aura ni distribution du courrier par facteurs, ni distribution rurale.

Toutefois il y aura cueillette du courrier dans les boîtes à lettres publiques. Les couloirs des cases postales seront accessibles dans les halls des bureaux de poste, là où l'ouverture continuelle est en vigueur. Il n'y aura qu'une livraison par express. Les bureaux de l'administration des postes seront fermés.

Par ailleurs les bureaux d'affaires d'Hydro-Québec seront fermés le 1er juillet mais les services essentiels aux abonnés seront maintenus.

### L'autoroute 25 fermée

**L'autoroute 25 est fermée à la circulation en direction nord, entre la sortie pour le boul. Des Seigneurs à Terrebonne et le Chemin du Grand côteau à Mascouche jusqu'à demain après-midi, puis à compter de lundi matin le 5 juillet jusqu'au 12 juillet inclusivement. Cette fermeture partielle permettra aux ouvriers de refaire la surface de roulement.**



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

# Fin tragique d'une septuagénaire

**Une personne est morte et une autre a été gravement blessée lors d'un accident qui s'est produit hier un peu avant midi sur l'autoroute des Laurentides, en direction nord, au kilomètre 27,8 à la hauteur du village de Blainville. La victime était passagère et ne portait pas sa ceinture de sécurité. Il s'agit de Mme Corinne Ray, âgée de 72 ans et demeurant au 6281 Hudson à Montréal. Quant à la conductrice et fille de la victime, elle a été gravement blessée et transportée à l'hôpital de Saint-Jérôme. Il s'agit de Mme Marguerite Labelle, âgée de 47 ans. Cette dernière portait sa ceinture de sécurité. Il semblerait que Mme Labelle se soit endormie au volant de sa Plymouth 1980 qui est allée couper un lampadaire avant de foncer sur le mur de béton du viaduc Notre-Dame passant au-dessus de l'autoroute.**

## Manif des nationalistes demain au Parc Laurier

(PC) — Dans le but de protester contre la constitution canadienne et la charte des droits, le Comité des jeunes de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a annoncé hier qu'il organisera une manifestation, demain soir 1er juillet.

Cette démonstration aura lieu à 20 h, dans le Parc Laurier à Montréal.

Le président du comité, M. Robert Ladouceur, a précisé que les manifestants brûleraient des copies des deux documents, afin de faire connaître à Ottawa le mécontentement des jeunes Québécois face à la charte des droits et à la constitution.

Selon le Comité, le gouvernement fédéral n'a pas tenu compte des besoins et exigences du Québec lors du rapatriement de la constitution, et a continué, depuis, à brimer les libertés collectives des jeunes du Québec.

Le Comité est formé d'une cinquantaine de membres, âgés de 18 à 30 ans, a indiqué le président de la SSJBM, M. Gilles Rhéaume.

«Ils ont proposé cette initiative au Conseil général, et nous l'avons endossée avec enthousiasme», a-t-il conclu.

## CHEZ LES TRANSPORTEURS D'ÉCOLIERS

# Pour vaincre la crise: des achats de groupe

Les propriétaires des 8, 000 autobus d'écoliers circulant au Québec, regroupés au sein d'une association, ont décidé d'utiliser leur force syndicale pour traverser la crise économique. Ils veulent améliorer la rentabilité de leurs entreprises en effectuant des achats de groupes qui leur font économiser des millions de dollars chaque année. Ils emprunteront prochainement $10 millions pour renouveler les flottes d'autobus et espèrent obtenir un taux d'intérêt de 14 p. cent.

**ANDRÉ PÉPIN**

L'Association des transporteurs d'écoliers (ATEQ) dirige les négociations avec les fournisseurs pour obtenir de meilleurs prix à l'achat des principaux produits servant au transport des écoliers. L'assemblée générale des membres est appelée à approuver le résultat des négociations dirigées par leur syndicat.

### De fortes réductions

Il en coûterait, par exemple, environ $1,000 aux transporteurs pour assurer chaque véhicule en circulation si chacun négociait séparément, nous indiquait hier un porte-parole de l'ATEQ. Or, la compagnie Provinces-Unies le fait maintenant pour $150 puisqu'elle assure la grande majorité des autobus. Les propriétaires versent environ $200 dont une partie va à leur association pour financer d'autres projets.

Récemment, l'ATEQ a négocié l'achat de 100 millions de litre d'essence avec un fournisseur canadien, ce qui permet à chaque transporteur d'économiser quelque 25 cents par gallon consommé. Le même principe s'applique pour un nombre de pièces mécanique fréquemment remplacées sur les véhicules.

L'ATEQ veut utiliser davantage son pouvoir d'achats au cours des prochains mois. Elle pourrait offrir des programmes d'assurance-vie, des programmes de retraite etc.

### Un pouvoir d'emprunt

L'association négocie intensivement avec différentes banques et institutions financières pour obtenir des conditions d'emprunt avantageuses pour remplacer les véhicules des différentes flottes.

Le directeur général de l'association, M. J. Charlebois, a confié à LA PRESSE qu'il serait possible d'obtenir le financement d'un véhicule neuf à un taux de 13 ou 14 p. cent Chaque année, $10 millions sont consacrés au remplacement des autobus d'écoliers au Québec, ce qui constitue un marché fort intéressant pour les prêteurs.

L'ATEQ, grâce à la contribution des membres ($25 par véhicule) et au pourcentage qu'elle retient sur les achats de groupe jouit actuellement d'un compte en banque d'un demi- million de dollars qu'elle pourrait redistribuer pour financer les achats de véhicules neufs. Cette aide financière, ajoutée aux réductions bancaires, permettrait aux transporteurs de mieux traverser la crise économique.

Une proposition ferme en ce sens doit être soumise aux transporteurs au cours de leur congrès annuel qui se tiendra en fin de semaine prochaine à l'hôtel Reine Elisabeth. «Pourquoi n'acheter qu'un véhicule et payer plus de 20 p.cent d'intérêt si, collectivement, on en a besoin de 3,000, a conclu M. Charlebois».

## «CE N'EST PAS DANS UNE MATINÉE QUE L'ON VA FAIRE QUELQUE CHOSE»

# C'est à contrecoeur que Lévesque se rend à Ottawa

■ QUEBEC — Estimant ridicule la réunion de «façade» convoquée par les autorités fédérales aujourd'hui pour discuter du budget MacEachen, le premier ministre Lévesque a décidé d'y participer en signalant que les absents ont toujours tort mais il n'a pas mâché ces mots face à cette rencontre précipitée.

**CLAUDE-V. MARSOLAIS**
de notre bureau de Québec

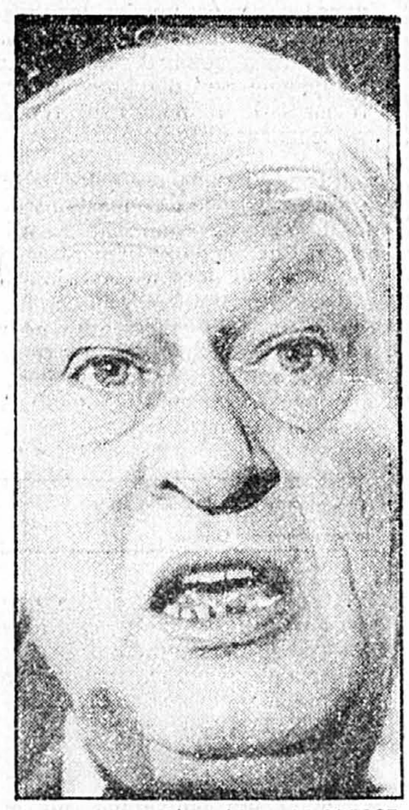
«C'est rire du monde, c'est faire de l'image pour l'image. Je trouve celà écoeurant et même baveux car ce n'est pas dans une matinée que l'on va faire quelque chose», a déclaré M. Lévesque alors qu'il participait à une émission de lignes ouvertes sur les ondes de CKCV de Québec.

Le premier ministre du Québec a souligné qu'il n'avait reçu l'énoncé budgétaire de M. MacEachen qu'à 21h30 lundi ainsi qu'un document explicatif d'une centaine de pages qu'il s'est empressé de faire analyser par les haut-fonctionnaires du gouvernement. A son avis, une telle rencontre avec le premier ministre Trudeau et ses homologues provinciaux aurait été beaucoup plus convenable si elle avait été cédulée la semaine prochaine car elle aurait permis une meilleure préparation. Il faut signaler que deux ministres provinciaux, MM. Bernard Landry et Guy Tardif, qui sont directement visés par les programmes de relance du budget fédéral sont actuellement en vacance.

M. Lévesque, comme première réaction, a indiqué qu'il n'avait pas l'impression que le budget fédéral allait nous sortir de la crise économique. Selon lui, c'est un budget d'entreprise ou de province qui n'aura d'effet qu'à court terme. Il s'en est particulièrement pris à l'énorme déficit fédéral prévu en signalant qu'il est le double de celui du Québec et des Etats-Unis, toute proportion gardée en terme de population. Aussi, il estime que le budget fédéral n'aura aucun effet sur la baisse des taux d'intérêt.

### Duplication de programme

Au sein du gouvernement québécois, on se demandait hier si certains programmes de relance annoncés par le budget fédéral n'auraient pas pour conséquence de remettre en question certains programmes prévus dans le budget Parizeau, notamment la Corvée-habitation, le programme d'urgence d'aide à la petite et moyenne entreprise (garanties de prêts et réduction des taux d'intérêt) et le programme de stimulation économique initié dans le cadre de la publication du document « Virage technologique». La question devrait se poser dans toute son acuité en septembre alors que le programme fédéral de relance sera mis en application.



Photothèque LA PRESSE
**René Lévesque**

Il n'est pas impossible que le Québec revise à ce moment ses propres programmes afin qu'ils soient complémentaires à ceux prévus dans le budget fédéral ou qu'ils soient repensés pour viser une nouvelle clientèle. A cet égard, on signale le secteur commercial qui a été exclu des mesures d'aide annoncées ce printemps.

# Trudeau veut éviter de répéter l'échec de la conférence de février dernier

■ OTTAWA (PC) — Le premier ministre Pierre Trudeau a invité ses homologues provinciaux, qu'il a convoqués à une réunion à sa résidence du 24 Sussex Drive, aujourd'hui, à endosser sa lutte contre l'inflation. Il veut à tout prix éviter une répétition de l'échec survenu lors de la dernière conférence économique fédérale-provinciale, en février, alors que les 11 chefs de gouversnement ne sont pas parvenus à un consensus.

M. Trudeau a formulé sa requête dans un télex transmis tard lundi soir aux 10 premiers ministres provinciaux. Ceux-ci se sont réunis à huis clos hier soir pour faire le point à la veille de leur rencontre au 24 Sussex Drive.

Il est impérieux que les 11 leaders démontrent qu'ils sont capables de travailler ensemble pour résoudre les problèmes économiques du pays et de ne pas laisser leurs divergences «nous paralyser dans le désaccord et l'inaction», dit M. Trudeau dans son télex rendu public mardi.

«Les Canadiens s'attendent à beaucoup de notre part en tant que leurs dirigeants élus. Ils ont été déçus à la suite de notre échec de février.»

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bill Bennett, à titre de président en exercice de la conférence des premiers ministres provinciaux, a invité ses collègues à une réunion en soirée pour discuter du nouveau budget fédéral et de l'appel que leurs a lancé M. Trudeau de se joindre au fédéral pour imposer un contrôle des salaires des fonctionnaires provinciaux et pour limiter les augmentations de prix dans les domaines qui sont sous leur juridiction.

Certains des premiers ministres qui ont rejeté en février la proposition de M. Trudeau en faveur d'une certaine forme de contrôle des salaires, ont depuis adopté des programmes de restrictions, mais rares sont les programmes qui vont aussi loin que celui annoncé par le fédéral lundi soir.



Photothèque LA PRESSE
**Pierre Elliott-Trudeau**

Plus d'un demi-million de fonctionnaires fédéraux, y inclus les employés des sociétés de la couronne, sans oublier sénateurs et députés, devront se contenter pour les deux prochaines années d'augmentations de salaire de six p. cent cette année et de cinq p. cent l'année prochaine. Le fédéral va également surveiller de près les prix dans les domaines qui tombent sous sa juridiction tels que les tarifs aériens, les tarifs postaux et certains produits alimentaires, en s'assurant que les augmentations sont justifiées.

Dans son télex à ses homologues, M. Trudeau leur demande de prendre des initiatives identiques.

«En cette période critique, les Canadiens exigent de nous tous que nous fassions preuve de leadership et d'audace.»

Peignant un «sombre tableau de notre situation économique», M. Trudeau a dit que les conditions économiques se sont détériorées «beaucoup plus qu'aucun prévisonniste l'avait prédit».

# Plusieurs premiers ministres ne savent trop ce qu'ils sont venus faire

■ OTTAWA (PC) — Les premiers ministres des provinces rencontrent leur homologue fédéral M. Pierre Trudeau ce matin afin de discuter d'économie.

Mais si l'on en croit les déclarations de certains participants à cette rencontre qui étaient arrivés dans la capitale fédérale hier, ils se demandent ce qu'ils viennent y faire.

«Il est bien difficile de dire si cette rencontre aura quelque utilité. C'est M. Trudeau qui l'a convoquée, il n'y a pas d'ordre du jour et il n'y a eu aucune rencontre préalable», a lancé M. Peter Lougheed, le premier ministre de l'Alberta.

Il a ajouté que les problèmes économiques du pays sont causés par l'incapacité du premier ministre Trudeau de comprendre les réalités de ce pays. «La responsibilité est donc sur ses épaules», a ajouté le premier ministre Lougheed.

Quand les journalistes lui ont demandé pourquoi il était si peu optimiste, le premier ministre albertain devait répliquer que si M. Trudeau avait voulu agir de manière coopérative, il aurait pu commencer à le faire à la conférence fédérale-provinciale de février dernier ou consulter ses collègues avant de présenter le budget.

«L'expérience nous montre que l'objectif de telles rencontres est, d'ordinaire, de nous faire ratifier sans les modifier les politiques fédérales», a-t-il ajouté.

M. Lougheed devait s'entretenir avec ses collègues James Lee de l'Ile-du-Prince-Edouard, William Bennett de Colombie-Britannique et Brian Peckford de Terre-Neuve pendant près d'une heure hier soir.

Pour sa part, le premier ministre Lee s'est dit déçu du budget présenté lundi soir par le ministre des Finances Allan MacEachen.

«Il n'y avait rien pour redresser l'économie de la province, pour faire baisser les taux d'intérêt ou pour nous rendre plus compétitifs. Sur le plan de l'énergie, nous devons payer des taux deux fois plus élevés que les autres provinces et il n'y a rien dans le budget qui puisse nous aider,» a-t-il déclaré.

Mais M. Lee soutient que les premiers ministres auront de nombreuses questions à poser à M. Trudeau sur le budget de lundi soir à propos de ce que les provinces devraient faire pour aider dans la lutte contre l'inflation.

Mais M. Lee a soutenu que les provinces avaient déjà fait plus que leur part dans ce domaine, entre autres en limitant les hausses de salaires dans la Fonction publique.

Enfin M. Lougheed s'est également dit déçu du budget qui ne contient rien, a-t-il affirmé, pour enrayer la fuite massive des capitaux que le Canada connaît actuellement.

Quand on lui a demandé si le budget était un échec, M. Lougheed s'est contenté de noter que les milieux financiers avaient fort mal réagi, les indices boursiers et le dollar étant en baisse.

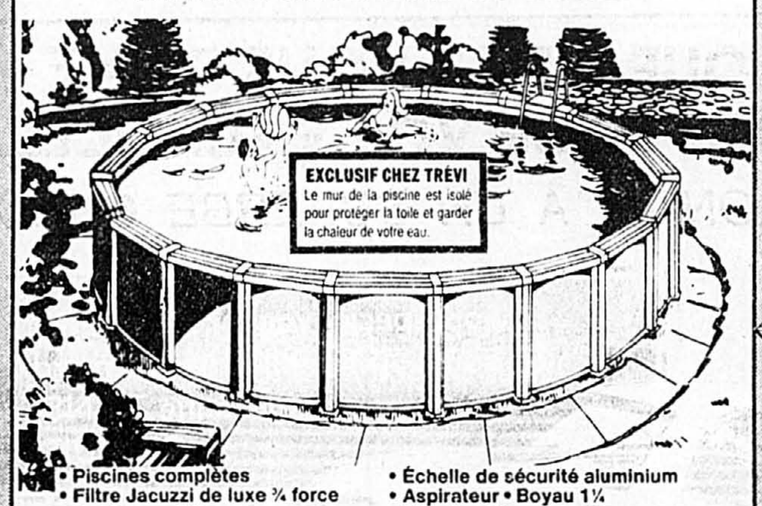
Quant au premier ministre Peckford, il devait affirmer que de telles réunions n'allaient guère contribuer à améliorer les choses tant que des décisions seront prises avant d'entamer la consultation.


C.K.L.M. AM 1570 — Il faut le voir pour le croire.

**Vente du président à l'entrepôt.**
**Il vide son entrepôt à des prix incroyables.**

C.K.L.M. AM 1570 — QUANTITÉ LIMITÉE

**PISCINES HORS TERRE LA PRÉSIDENTE**
Garantie 15 ans sur le mur et la structure.




- Piscines complètes
- Filtre Jacuzzi de luxe ¾ force
- Sable pour filtre
- Retour d'eau • Écumoire
- Échelle de sécurité aluminium
- Aspirateur • Boyau 1¼
- Manche télescopique
- Thermomètre • Trousse d'analyse
- Support à manche.

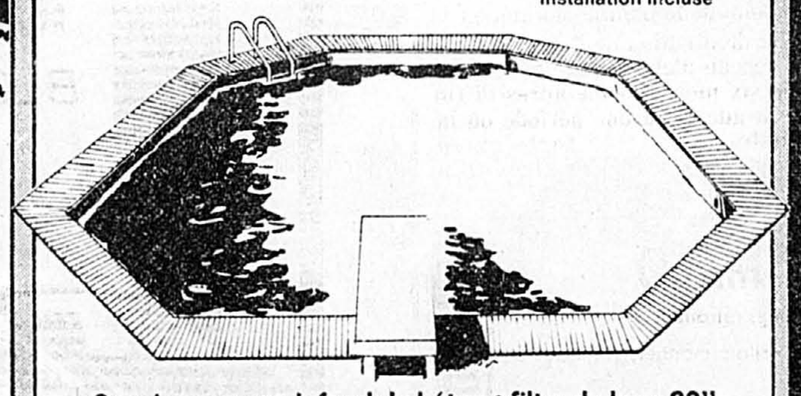
PRIX DU PRÉSIDENT **1 048$** **999$**

Aussi piscines de 16 - 18 - 20 pieds de diamètre et piscines ovales disponibles.

**PISCINES CREUSÉES LA PRÉSIDENTE**

**Gratuit,** 250 pi car. de trottoir* (3 pieds tout le tour) avec cette piscine creusée 15 pieds x 29 pieds

PRIX DU PRÉSIDENT **5 295$** installation incluse



**Ce prix comprend: fond de béton • filtre de luxe 20"**
• Pompe thermoplastique • Sable pour filtre • Échelle en acier inoxydable • Trousse d'analyse • Aspirateur • Boyau 1½ • Manche téléscopique • Puise à feuilles • Drain principal • 2 retours • Écumoire • Support à manche.
* Trottoir non installé




**COUPON DE 20$ DU MANUFACTURIER**
50 lb — Prix ord. 109,95$ — Prix du président **89.95**
35 lb — Prix ord. 84,95$ — **64.95**
25 lb — Prix ord. 64,95$ — **49.95**

**ALGÉCIDE**
Achetez-en un au prix ordinaire et obtenez le 2e **GRATUITEMENT**

**CHLORE LIQUIDE**
20 litres — Prix ord. 7,50$ — Prix fou fou **5.95$** — CONTENU EN SUS

**TABLETTES DE CHLORE CONCENTRÉ**
3" = 200 g

| Chlore concentré | Prix ord. | Prix fou fou |
|---|---|---|
| 15 tablettes | 34,95$ | 26,95 |
| 25 tablettes | 49,95$ | 39,95 |
| 40 tablettes | 74,95$ | 57,95 |




**CHLORE HI-CHLON** 100 lb — Prix du président **129.95** — Ord.: 169,95$

**CHLORE GRANULÉ** stabilisé - concentré — 9 kilos — Ord.: 89,95$ — Prix du président **74.95**

**TOILES D'HIVER**
PISCINES HORS TERRE — Garantie 5 ans

| | | |
|---|---|---|
| 15 pieds | 31,95$ | Épargnez jusqu'à |
| 18 pieds | 34,95$ | |
| 21 pieds | 45,95$ | |
| 24 pieds | 49,95$ | **40%** |
| 28 pieds | 112,95$ | |

**PRIX DU PRÉSIDENT — TOILE SOLAIRE**

| HORS TERRE | | | CREUSÉE | |
|---|---|---|---|---|
| 16 | 39,95$ | 24' | 85,95$ | 14 x 28 — 109,95$ |
| | | 28' | 119,95$ | 16 x 30 — 132,95$ |
| 18 | 49,95$ | 16 x 25 | 66,95$ | 16 x 32 — 139,95$ |
| 21 | 72,95$ | 15 x 30 | 76,95$ | 18 x 36 — 179,95$ |
| | | | | 20 x 40 — 224,95$ |

**PRIX DU PRÉSIDENT**
**TOILE DE REMPLACEMENT - VINYLE GAUGE 20**
GARANTIE DU MANUFACTURIER: 10 ANS

| | | | |
|---|---|---|---|
| 16 | 109,95$ | 27 | 249,95$ |
| 18 | 129,95$ | 15 x 25 | 179,95$ |
| 21 | 164,95$ | 15 x 30 | 199,95$ |
| 24 | 199,95$ | | |

**NOUVEAU:** Produit révolutionnaire pour protéger et isoler votre toile, applique avant l'installation de la toile.
Demandez-nous les informations nécessaires.

**Ramasse-feuilles** — Ord.: 8,95$ — Prix du président **5.95**

**Aspirateur automatique** «Kreepy Krauly» — Ord.: 699$ — Prix du président **625$**

**Tête de balayeuse** — Ord.: 13,95$ — Prix du président **9.95**

**Pôle téléscopique** 8 pieds à 16 pieds — Ord.: 16,95$ — Prix du président **11.95**

**Pôle télescopique** 5 pieds à 10 pieds — Ord.: 14,95$ — Prix du président **9.95**

**Ramasse-feuilles** Géant — Ord. 39,95$ — Prix du président **26.95**

**Rabais du président**
**10% à 30% DE RABAIS**
Jouets, ballons
Matelas pneumatiques, chaises flottantes et plusieurs autres spéciaux en magasin.

**Patio de luxe** «Deck» 5' x 8' avec banc — Ord.: 99,95$ — Prix du président **79.95**



**Deux directions**
• Autoroute des Laurentides sortie 14
• Autoroute 13 via boulevard Dagenais, Labelle nord

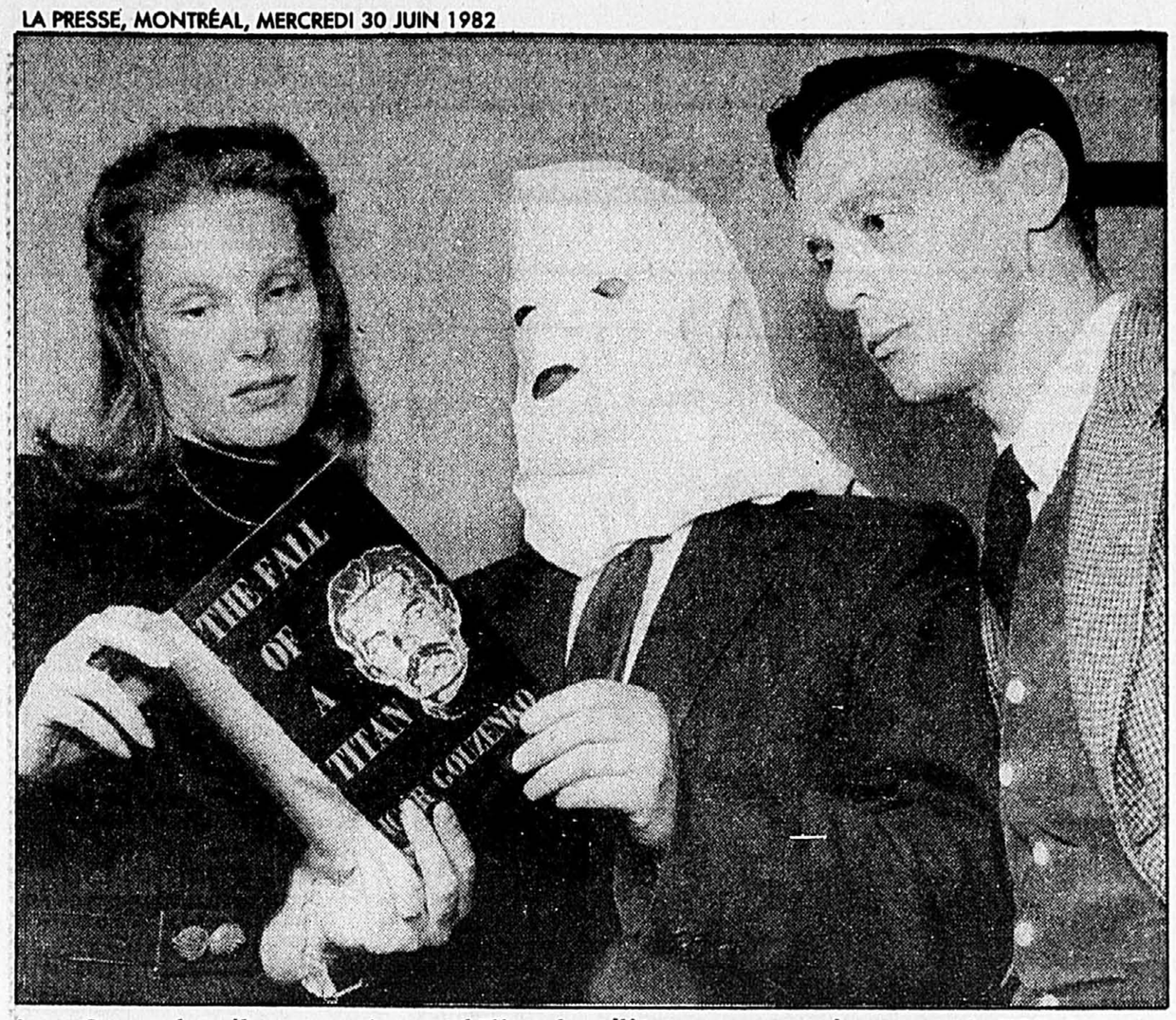
TOUS CES ARTICLES SONT EN QUANTITÉ LIMITÉE
PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE
DU LUNDI AU VENDREDI de 9h a.m. à 9h p.m.
SAMEDI de 8h a.m. à 5h p.m.
DIMANCHE de 10h a.m. à 5h p.m.

LES PISCINES Trévi

Montréal — Rive sud — West Island 327-5367 327-5326

515, Boul. LABELLE Fabreville, Laval 622-9801




**Igor Gouzenko, l'ex commis au chiffre de l'ambassade de l'URSS à Ottawa dont les révélations ont permis le démantèlement d'un réseau d'espionnage soviétique au Canada en 1946, apparaît ici le visage masqué par une cagoule. Il a vécu constamment dans la crainte d'être reconnu par des agents du KGB. Sur cette photo, prise en 1954, il est entouré des deux acteurs qui ont incarné sa femme et lui-même dans un film fondé sur son livre «La Chute d'un titan», qui relate dans le détail l'ère stalinienne.**

photo PC

# Gouzenko est déjà inhumé

■ TORONTO (PC) — Igor Gouzenko, dont les révélations sensationnelles sur l'existence d'un réseau d'espionnage ont secoué le monde entier, est mort et est inhumé, a annoncé la Gendarmerie royale canadienne.

Il a refusé de dévoilerr le moindre détail sur la mort du célèbre commis aux chiffres qui s'est enfui de l'amassade soviétique à Ottawa il y a 37 ans avec une grande quantité de documents confidentiels qui devaient entraîner la condamnation d'une douzaine d'individus pour espionnage, dont le plus connu est le député du Parti ouvrier-progressite (communiste) de Montréal-Cartier, Fred Rose.

En dépit du silence de la GRC, Peter Worthington, rédacteur en chef du quotidien Toronto Sun, a dit que Gouzenko a succombé à une crise cardiaque lundi à ou près de Toronto. Le disparu était âgé de 63 ans.

Le disparu vivait sous un nom d'emprunt à Toronto. Lors d'apparitions occasionnelles à la télévision, il avait la tête recouverte d'une cagoule pour protéger son identité.

Il laisse dans le deuil son épouse Anna, une fille, Svetlana, et un fils, Andrei.

## Nouvelle vie

Gouzenko avait choisi une nouvelle vie qui devait lui apporter une certaine notoriété, une petite fortune qui n'a pas duré longtemps et la menace constante d'être assassiné.

Le monde entier devait apprendre que l'Union soviétique avait déniché des secrets militaires. Les révélations de Gouzenko, basées sur une multitude de documents secrets provenant de l'ambassade, ont donné lieu à 20 procès d'espionnage et à une douzaine de condamnations qui devaient avoir des répercussions dans les chancelleries de Londres et de Washington.

Une commission royale d'enquête formée par le gouvernement fédéral pour faire toute la lumière sur l'espionage au Canada en est venue à la conclusion que voici:

«A notre avis, par ce qu'il a fait, Gouzenko a rendu un énorme service public à la population de ce pays et en ce faisant, le Canada lui est redevable».

Mais pour le reste de sa vie, il devait vivre dans la crainte constante de représailles de la part du KGB.

## Oeuvre littéraire

L'un des faits saillants de sa carrière fut la publication d'un ouvrage littéraire intitulé «La chute d'un titan», un récit détaillé de l'ère du stalinisme qu'il qualifiait lui-même de cauchemar terrifiant. Ce livre lui a valu en 1954 le Prix du gouverneur général et a été sélectionné par le Club du livre du mois.

Les documents subtilisés par le commis aux chiffres de l'ambassade soviétique au momennt de sa fuite dans la soirée du 5 septembre 1945 devaient révéler qu'un réseau d'espionnage compliqué, impliquant des universitaires, des scientifiques et des hauts fonctionnaires canadiens et britanniques, fournissaient à des agents de l'ambassade des renseignements d'ordre militaire et scientifique. Ces renseignements étaient d'autant plus compromettant qu'ils avaient trait à la mise au point de la bombe atomique.

La divulgation de l'existence de ce réseau d'espionnage est survenue six mois à peine après la fin de la guerre, à une période où la tension était très forte entre l'URSS et ses anciens alliés occidentaux.

## LIMITATION DES REVENUS

# Francis Fox: pour Bell Canada, c'est différent

■ Même si le gouvernement fédéral a promis lundi soir de restreindre les hausses de prix dans les services publics, le ministre des Communications Francis Fox soutient que la demande de la compagnie Bell d'augmenter ses revenus de 15 pour cent représente un cas différent.

Interrogé hier par LA PRESSE après la période des questions de la Chambre des communes, le ministre Fox est littéralement sorti de ses gongs et a pris systématiquement la défense de la compagnie Bell, qui vient de demander au gouvernement d'accroître le prix de base du service téléphonique pour les abonnés résidentiels de 25 pour cent.

**MAURICE JANNARD**
de notre bureau d'Ottawa

«Ce qui est nécessaire, c'est que la compagnie soit capable d'investir suffisamment pour continuer à offrir un bon système de communications au Canada», a affirmé M. Fox.

«Alors qu'il est possible d'acheter des obligations sur le marché américain qui rapportent 15 pour cent, il faut se demander si cela est payant pour une compagnie d'investir ici et d'obtenir cinq ou six pour cent sur son capital».

Le responsable fédéral des Communications a fait ces déclarations au moment même où le ministre des Finances impose des hausses de salaire de six et cinq pour cent pour les deux prochaines années à tous ses employés, demande aux Canadiens de «renoncer temporairement à une certaine protection contre l'inflation» et promet en retour de surveiller les prix des biens et des services publics essentiels.

## «Question stupide»

Questionné sur l'engagement gouvernemental en rapport avec la demande de Bell, le ministre Fox a répondu: «Cela n'a rien à voir, votre question est stupide».

Visiblement irrité, M. Fox a poursuivi: «Ce que vous demandez est tellement ridicule que cela m'offusque». Le ministre soutient que les limites imposées aux salaires des travailleurs n'ont rien à voir avec le fait que la compagnie Bell exige un rendement de plus de 15 pour cent sur ses avoirs.

«Le cas de Bell est différent», a-t-il lancé.

Le ministre Fox a déclaré que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes jugera du mérite de la requête de Bell et après le cabinet fédéral des ministres verra s'il doit intervenir.

Par contre, un des collègues québécois de M. Fox, le ministre Serge Joyal, a une position plus claire sur ce dossier. Interrogé sur la demande de Bell par LA PRESSE, M. Joyal a déclaré: «La compagnie Bell a eu sa réponse dans le budget de lundi dernier».

Dans son dernier budget le ministre des Finances Allan MacEachen affirme: «Je demande donc aux organismes fédéraux qui réglementent les prix de biens et de services essentiels comme les transports publics, les communications publiques et les denrées alimentaires, de souscrire aux objectifs établis ce soir et de ne s'en écarter que dans des circonstances exceptionnelles».

## Indications

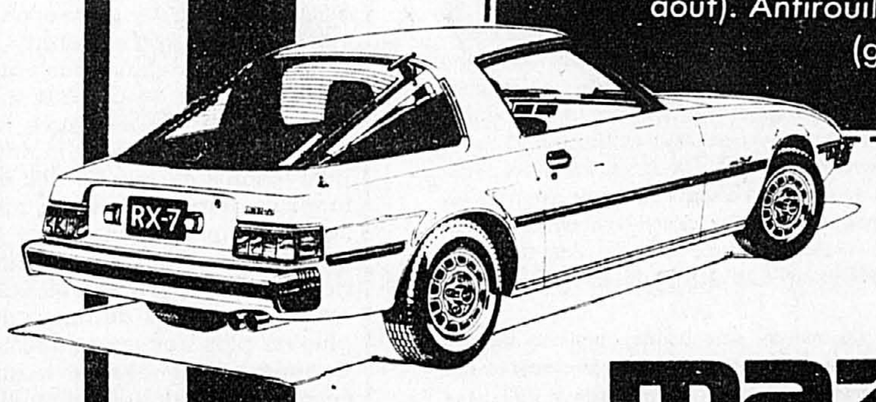
Le gouvernement indique aussi sa ferme volonté de surveiller les décisions des organismes relevant de sa compétence. Si l'on se fie aux déclarations du ministre MacEachen, il ne fait pas de doute que les limites de hausses sur les salaires et les prix sont nécessaires pour diminuer l'inflation.

«Par ces mesures relatives aux rémunérations, à l'indexation et aux prix administrés, le gouvernement montre la voie à suivre dans un effort national de deux ans visant à juguler l'inflation».

De plus, dans la lettre qu'il a envoyée aux premiers ministres des provinces en vue de préparer leur réunion de ce matin, le premier ministre Trudeau demande aux provinces de manifester la même fermeté devant les hausses de prix des entreprises qui dépendent de leur juridiction.

«Le gouvernement fédéral s'apprête à surveiller les décisions que prendront à cet égard les organismes de réglementation qui relèvent de sa compétence, et à intervenir au besoin dans les cas où des augmentations exceptionnelles ne pourront être justifiées en regard des objectifs définis dans le budget. Je me permets d'espérer que votre gouvernement envisagera d'en faire autant dans les domaines de réglementation de compétence provinciale».

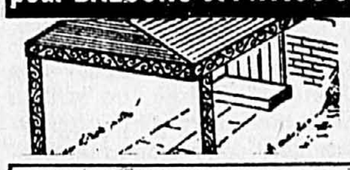
La demande de la compagnie Bell représente dans ce contexte le premier véritable test politique de la volonté du gouvernement fédéral.


QUE DIRIEZ-VOUS D'UNE RX-7 POUR VOS VACANCES!
BLONDIN À UN SUPERBE CHOIX!
Boni spécial vacances (juillet et août). Antirouille Thermoguard (garantie 7 ANS) GRATUIT.


Pour le choix, les prix, le service personnalisé, les pièces, débosselage, etc.
mazda C'EST
Blondin AUTOMOBILE LTÉE 3722 E. BOUL. GOUIN 324-9100 mazda

LE MANOIR LE ST-MALO
Le choix par excellence pour les personnes retraitées.
— Trois (3) repas par jour servis à la salle à manger, vin inclus au souper.
— Entretien ménager tous les jours.
— Soins infirmiers.
— Service de sécurité et d'intercom 24 heures par jour.
*Spacieux appartements modèles ouverts aux visiteurs*
dimanche
**3 juillet de 2h à 5h.**
OFFRE SPÉCIALE LIMITÉE
*Protégez-vous contre l'inflation.*
Nos prix sont gelés jusqu'en juillet 1984 pour ceux dont les baux seront signés en juin 82.
*Pour de plus amples informations:*
LE SAINT-MALO 390, rue Bord de l'Eau Longueuil (Québec) J4H 3Z4 Tél.: 651-0290
Ouvert 7 jours par semaine

VENTE DE 7 JOURS POUR PROPRIÉTAIRES
PAYEZ EN 90 JOURS SANS INTÉRÊT ET FRAIS D'ADMINISTRATION
Nouveaux modèles exclusifs d'auvents horizontaux inclinés, ultra robustes.

AUVENTS de FIBRE de VERRE et d'ALUMINIUM pour BALCONS et PATIOS etc.

Visitez notre nouvelle salle d'échantillons
GARANTIE MORRIS depuis plus de 57 ans ... 5 ans contre matériel défectueux
Prix courant $700. FAIT SUR MESURE
AUVENT POUR BALCON $499.95
Installé — Longueur 96" Surplomb 48" Inclinaison 26"
Dimensions plus réduites offertes à prix inférieur.
Votre choix de 14 combinaisons de couleurs en aluminium et vaste choix en fibre de verre.
N'attendez pas que la pluie ruine vos balcons et portes ou que le soleil brûle vos draperies et meubles. Profitez de cette vente de 7 jours pour obtenir une protection à l'année contre les intempéries avec de magnifiques auvents MORRIS et faites de votre maison l'envie de votre entourage. Seulement les auvents MORRIS permanents sont dessinés et fabriqués entièrement au Québec par des Québécois pour nos climats rigoureux, possèdent les meilleures caractéristiques en plus de nombreux nouveaux perfectionnements spéciaux. Permettez-nous de vous donner une démonstration gratuite et un estimé sur nos auvents de meilleure qualité pour vos fenêtres, portes, balcons, magasins, etc., dans un choix de styles et de couleurs.
Wm MORRIS & FILS LTÉE
LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES
9162, boul. Saint-Laurent (3e rue au nord du boul. Métropolitain)
Ouvert lundi au vend. 9 a.m. à 5 p.m. - Samedi 9 a.m. à 12 a.m.
TERMES FACILES
Estimation gratuite
382-6811
Soirs, jours de fête et fins de semaine 737-1960

VENEZ JOUER DEHORS
Kino-Québec


Permis du Québec
VOYAGES VON DUPUIS
1918, rue Frontenac, Montréal
En face du métro Frontenac
523-2143
GROUPE EN ORIENT:
*EXCLUSIF À NOTRE AGENCE*
24 JOURS: $3,998.00 canadien
• Hôtels de première classe
• 2 repas complets par jour
EN AUTOCAR:
JOURNÉE À L'ESTEREL — 4 juillet — lunch inclus $29.00
GASPÉSIE — 7 jours, 6 nuits — 2 repas par jour $398.00
MANIC — 3 jours, 2 nuits — 2 repas par jour $198.00
OTTAWA-TORONTO-NIAGARA — 1 repas par jour $275.00 5 jours
CROISIÈRE CANADIAN EMPRESS jours, 2 nuits — tous repas sur le St-Laurent ou les Mille-Iles $325.00 — $349.00
ATLANTIC CITY-VIRGINIA BEACH-WASHINGTON - 9 jours $495.00
SHELBURN VERMONT — musée — traversier 1 jour $28.95
LAC SAINT-JEAN — 3 jours, 2 nuits — 1 repas par jour $175.00
AUBERGE DU PORTAGE 4 jours $214.00 — 3 jours $149.00
en pension complète, site enchanteur sur le fleuve
ÇA NE COÛTE PAS PLUS CHER DE CONSULTER DES EXPERTS

Giroux & Des Lauriers INC.
6914, RUE SAINT-HUBERT 273-2813 MÉTRO JEAN-TALON
1500 EST, RUE MONT-ROYAL 521-3164 MÉTRO MONT-ROYAL
4029, RUE ONTARIO 521-9414 MÉTRO PIE-IX
SPÉCIAL 4 JOURS SEULEMENT
Chaussure tout aller fabriquée spécialement pour
Giroux & Des Lauriers INC.

Selon nos spécifications de confort
Au choix pour HOMMES et FEMMES
FEMMES dans les teintes de cuir brun — cuir blanc — cuir havane — suède brun
HOMMES dans les teintes de cuir brun — cuir noir — suède brun
FAITE DE CUIR OU DE SUÈDE
$39.95
CHARGEX VISA Chèques personnels acceptés. MasterCard
PERSONNEL COMPÉTENT POUR VOUS SERVIR

# ÉDITORIAL

**PAUL DESMARAIS**
président du conseil d'administration

**ROGER-D. LANDRY**
président et éditeur

la presse

**JEAN SISTO**
éditeur adjoint

**YVON DUBOIS** directeur de l'information
**MICHEL ROY** éditorialiste en chef

## Le miracle espéré n'a pas eu lieu...

Le peuple tout entier avait mis beaucoup d'espoirs dans le budget de M. MacEachen. On attendait un nouveau départ, la lumière au bout du tunnel, presque un miracle. Il n'y a pas eu de miracle. Les milieux d'affaires sont vivement déçus. Le mouvement syndical exprime sa colère. Les gouvernements des provinces ne voient pas de solution durable dans ce document. Toutes les oppositions au régime libéral — elles sont légions — vont se mettre à réclamer la démission du gouvernement.

Ces réactions étaient prévisibles et les attentes des Canadiens, irréalistes. Les syndicats et les provinces réclamaient d'ambitieux programmes pour réduire le chômage et abaisser les taux d'intérêt; les entreprises et les milieux financiers insistaient sur l'importance d'une lutte continue et vigoureuse contre l'inflation, les dépenses de l'État et les déficits; les hommes d'affaires suppliaient le ministre des Finances de rétablir la confiance par une gamme de mesures fiscales; la masse des contribuables demandait simplement que le fardeau fiscal ne soit pas alourdi et que le coût de la vie n'augmente pas encore...

Or M. MacEachen a voulu se rendre en partie à plusieurs de ces requêtes. Il a voulu corriger les erreurs considérables de son budget de novembre. Il a voulu tout à la fois combattre l'inflation, se porter au secours des victimes de la récession et susciter un regain de confiance afin de relancer l'économie. On lui avait reproché de confier la conception et la rédaction de ses budgets à des technocrates indifférents aux préoccupations des contribuables. Il a réagi en homme politique: il a présenté un discours budgétaire empreint de compassion, de solidarité et d'espérance.

Mais le ministre des Finances n'a pas résolu la contradiction entre les objectifs poursuivis, entre l'obligation impérieuse de lutter énergiquement contre l'inflation et la nécessité de combattre la récession par un ensemble de mesures qui ne suffisent manifestement pas à remettre ce pays en marche.

Les appels répétés à la modération des contribuables et à la frugalité des salariés paraissent dérisoires au regard de quelques chiffres bruts: le déficit budgétaire, estimé à $10,5 milliards en novembre, passera à $19,6 milliards dans moins d'un an; les dépenses fédérales augmenteront de 15.8%, c'est-à-dire deux milliards et demi de plus que les prévisions faites il y a sept mois; l'État sera contraint d'emprunter $17,1 milliards au cours de l'exercice, trois fois plus que ne l'avait estimé M. MacEachen l'automne dernier.

En mesurant la progression phénoménale de ces chiffres, entre la *première neige de 1981 et les premières fleurs de 1982*, on se demande par moments si le ministre ne s'est pas sérieusement trompé dans ses calculs. L'erreur s'est-elle surtout produite en novembre ou en juin? Un telle incertitude ébranle la confiance à l'égard du ministre. Il est vrai que les rentrées fiscales fléchissent en temps de récession et que le produit des taxes sur l'énergie diminue sensiblement, mais le profane demeure perplexe quand son gouvernement déclare la guerre à l'inflation et tolère pour lui-même un déficit béant et une croissance des dépenses qui est de quatre points supérieure au taux de l'inflation. Proportionnellement, le déficit du budget canadien est deux fois plus élevé que celui des États-Unis dont le premier ministre disait à Versailles qu'il fallait y voir la cause principale des taux d'intérêt élevés pratiqués dans ce pays.

Pour stimuler l'économie et aider divers groupes de contribuables, M. MacEachen propose des formules variées, par exemple un crédit de $400 millions pour réduire les frais d'intérêt des petites entreprises à l'égard d'emprunts contractés par celles-ci à des fins d'investissements productifs, de recherche et de développement. Le ministre vit-il parmi nous? Les PME ont peine à survivre dans un contexte de faillites et M. MacEachen leur offre de prendre à sa charge une fraction du coût de l'expansion et du développement. Ces mots-là sont bannis du vocabulaire des petites entreprises. Quant à la subvention de $3,000 promise à l'acheteur d'une première maison ou d'une maison neuve, il est douteux qu'elle incite beaucoup de Canadiens à devenir propriétaires à une époque où le prix des maisons et des hypothèques sont inaccessibles à la majorité. D'autres mesures visent à favoriser l'investissement au Canada grâce à des avantages fiscaux, mais il faudra en étudier d'abord l'incidence avant de les mettre en oeuvre. Nul ne s'opposera à l'aide consentie aux agriculteurs et aux pêcheurs en difficultés financières, mais tous devront désormais payer plus d'impôt à l'État fédéral au lieu d'acheter des biens de consommation.

Conclusion: les intentions du ministre sont bonnes, mais sa bataille contre l'inflation est mal engagée dans son propre gouvernement et son effort de relance demeure trop modeste.

**Michel ROY**

## Nous avons 115 ans; cela doit se fêter

Le Canada, comme fédération, aura 115 ans demain.

La fête, comme à l'accoutumée, sera célébrée de façon plutôt modeste. Non pas que, en dépit des difficultés économiques actuelles, manquent les motifs de se réjouir, mais on dirait que, pour beaucoup, le pays demeure quelque chose d'artificiel qui ne les exprime dans ce qu'ils ont de plus profond.

Au fait, comme l'a démontré un récent sondage de *Paris Match*, le Canada est plus apprécié par les étrangers que par ses propres citoyens. Dans ce sondage conduit dans les sept pays les plus industrialisés du globe, on demandait notamment aux gens, abstraction faite de leur propre patrie, dans quel pays ils estimaient que les gens étaient les plus heureux. Le Canada, et par une bonne marge, venait en tête.

D'ailleurs, et c'est un phénomène souvent observé, c'est quand ils sont à l'étranger que les Canadiens ont le plus conscience de leur identité, de leur spécificité. C'est aussi quand ils sont à l'étranger qu'ils sont le plus fiers de proclamer leur appartenance nationale.

Ils ont alors évidemment l'occasion de se comparer. Ces comparaisons leur démontrent non seulement qu'ils sont des privilégiés au plan économique, mais encore et surtout peut-être au plan des libertés individuelles. Le Canada n'a jamais vraiment connu les guerres de religion et ses vastes espaces ont empêché ses citoyens de se piler sur les pieds. Des groupes très diversifiés ont pu s'épanouir d'un océan à l'autre sans avoir à se faire la guerre, sans avoir à s'affronter.

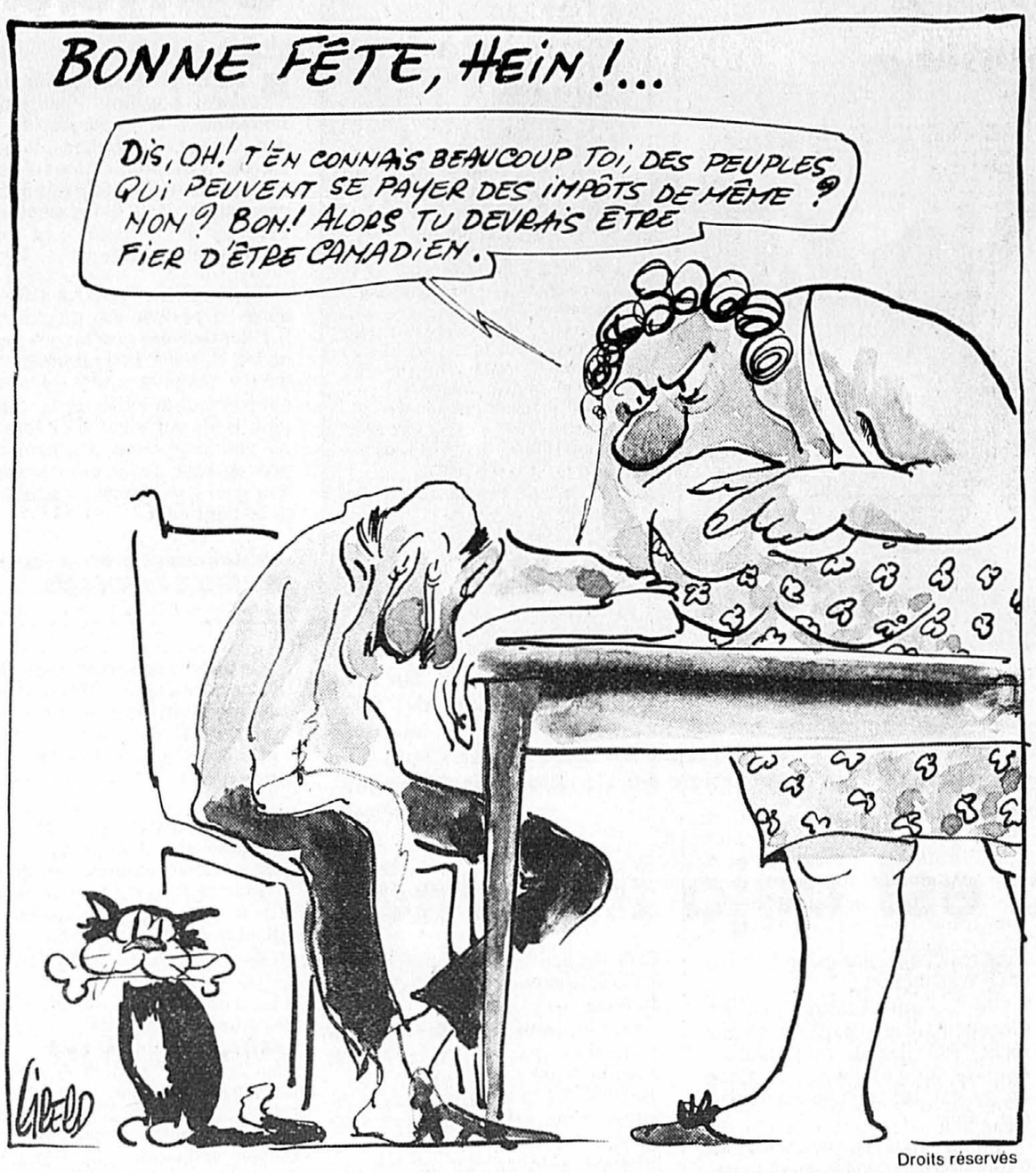
Cette immensité de territoire, conjuguée à une très faible densité de population, explique d'ailleurs en bonne partie cette difficulté qu'on a de s'identifier à l'ensemble du pays. Les citoyens se reconnaissent spontanément et davantage dans leur petite patrie, dans leur province. De là vient la puissance des forces centrifuges. Le phénomène est même plus évident depuis que plusieurs des provinces connaissent la richesse et ont moins à compter sur l'État fédéral. Il faut dire aussi que l'armée, chez nous, n'a pas joué un rôle unificateur comme ça a été le cas dans d'autres pays. D'abord, nous n'avons été attaqué par aucune puissance étrangère et, dans les premières décennies surtout de la confédération, l'unilinguisme anglais de nos forces armées a aliéné à bon droit le groupe francophone.

Encore aujourd'hui, nous dépensons beaucoup trop d'énergies à nous demander si nous voulons demeurer ensemble, à essayer de nous entendre sur une définition du pays que nous souhaitons, sur l'équilibre à établir entre les pouvoirs de l'État fédéral et ceux des États fédérés.

Et, pourtant, malgré tout, nous savons que ce pays, avec tous les défauts que nous pouvons lui trouver, n'a pas beaucoup d'égaux dans le monde entier. Il est d'ailleurs assez jeune pour ne pas avoir pris de plis irréparables. À nous de le façonner toujours davantage selon nos conceptions d'excellence.

En attendant, nous devrions retenir surtout les nombreux motifs que nous avons de fêter. Bien des pays, qui n'ont pas le quart des avantages dont nous jouissons, célèbrent leur fête nationale dans un enthousiasme délirant. Ils doivent sûrement mal comprendre la sobriété de nos manifestations.

**Vincent PRINCE**




Droits réservés



(Collaboration spéciale)

Marc Laurendeau

## M. TRUDEAU ACCENTUE LA CRISE DE CONFIANCE

Après plusieurs mois de silence sur les questions économiques, le gouvernement Trudeau passe enfin à l'action. Mais depuis plusieurs semaines déjà, au Canada anglais, divers observateurs du milieu de la presse et maints intervenants du monde des affaires se demandent si des mesures budgétaires suffiront à rétablir la confiance. Des éditorialistes influents et des chroniqueurs financiers affirment de plus en plus nettement que le Canada, pour guérir ses maux économiques, doit changer de premier ministre.

L'opération paraît même presque concertée. Au printemps dernier, le journaliste Walter Stewart donnait le premier signal dans un article percutant, publié dans le supplément-magazine *Today* que distribuent plusieurs journaux de la chaîne Thompson. L'éditeur du magazine *Today* décrivait Pierre Elliott Trudeau comme une lumière qui n'a pu éclairer, un personnage brillant, rempli de charisme mais dont les réalisations s'avèrent un échec total.

Possédant une intelligence supérieure, M. Trudeau manquerait, selon le journaliste, de principes clairs. Il gouverne-rait en naviguant de gauche à droite à la recherche d'un vent favorable. En cela, M. Trudeau ne serait qu'un second Mackenzie King, mais avec du sex-appeal. Avec sa réforme constitutionnelle, écrit le journaliste Walter Stewart, M. Trudeau a réussi à enrager les Québécois et à accroître le sentiment d'aliénation des Canadiens de l'Ouest. Sans compter le fiasco économique de cet homme qui promettait pourtant de river l'inflation au plancher.

Le portrait mordant, diffusé à des milliers d'exemplaires par les journaux de la chaîne Thompson, ne devait pas rester sans écho. La semaine dernière, Peter Newman, éditeur du *Maclean's* (publication Maclean-Hunter), jadis admirateur passionné de M. Trudeau, demandait en éditorial à l'actuel premier ministre canadien de faire ses bagages et de s'en aller. Rien de moins. Car, disait Peter Newman, le gouvernement doit restaurer la confiance, s'engager à contrôler son déficit.

Pour l'éditorialiste du *Maclean's* la crédibilité des politiciens associés au régime Trudeau est tellement à la baisse qu'on n'oserait pas les croire, même s'ils avouaient avoir menti.

Samedi dernier, le prestigieux quotidien *Globe and Mail* (chaîne Thompson) affirmait en éditorial que le Canada n'a aucune chance de retrouver sa santé économique si M. Trudeau demeure à son poste. Le *Globe and Mail* tenait M. Trudeau responsable notamment de la chute du dollar (77.52 cents USA), du déficit budgétaire, du chômage (10.2% de la main-d'oeuvre active), de l'inflation (11.8%), des faillites de compagnies (qui ont grimpé de 4,000 à 12,000 annuellement de 1977 à aujourd'hui), de l'effondrement du mégaprojet Allsands et des fuites de capitaux américains.

Bien sûr, M. Trudeau possède, à l'égard des difficultés actuelles, une énorme part de responsabilité. Mais au moment où son gouvernement tente quelque chose et se met en branle, le moment est mal choisi pour l'inviter à partir, ainsi que le soulignait Michel Roy, dans cette page, lundi. Un changement de gouvernement exige du temps, une familiarisation des nouveaux arrivants avec les dossiers. La solution proposée par d'éminents confrères de la presse du Canada-anglais est vraisemblablement la bonne à moyen terme. Mais pour l'instant, cela reste un peu simpliste et facile de donner le coup de pied de l'âne. Mieux vaut pousser l'actuel gouvernement à faire preuve d'ingéniosité.

• • •

Jusqu'à lundi soir, on pouvait toujours espérer que l'équipe de M. Trudeau parviendrait à restaurer la confiance. Mais on doit malheureusement être plus sceptique aujourd'hui. Les réactions des milieux d'affaires fluctuent entre la prudence et la déception. On est particulièrement consterné par la perspective d'un déficit budgétaire de $19 milliards (créateur d'inflation) et par l'aspect très limité des mesures de relance. Lundi, à la télévision, M. Hest, haut cadre de Celanese, parlait de «gouvernement en banqueroute» qui, sur le plan intellectuel, paraît incapable de générer des «idées nouvelles». À l'issue d'une réunion avec une cinquantaine d'hommes et de femmes d'affaires, M. David Meen, de McKinsey et Co. (un groupe de conseillers en gestion) qualifiait le budget de rapiéçage.

Faisons, dans les critiques entendues (surtout celles émanant des chefs syndicaux et des leaders politiques) la part d'escalade verbale, de rhétorique traditionnelle, qu'il faut certes prendre avec un grain de sel. Mais l'on doit constater que le budget suscite fort peu d'emballement. Il aurait pu calmer davantage l'inquiétude des milieux d'affaires canadiens.

En convoquant pour une réunion aujourd'hui ses homologues provinciaux, M. Pierre Elliot Trudeau entoure son budget des apparences de la concertation mais il place tout de même ses interlocuteurs provinciaux devant le fait accompli. Le premier ministre canadien s'est évité les inconvénients d'une consultation, voire même d'une négociation. Peut-être les premiers ministres provinciaux auraient-ils pu apporter des suggestions intéressantes. On a l'impression que M. Trudeau disait la vérité lorsqu'il déclarait, au printemps dans un autre contexte, que le fédéralisme coopératif est bel et bien mort.

• • •

Les éditorialistes, chroniqueurs financiers, hommes et femmes d'affaires qui réclament la démission de M. Trudeau oublient que nous vivons dans une société démocratique et qu'il ne revient pas à une seule classe de dicter ses objectifs à la population. Le gouvernement canadien changera de mains lorsque la masse de citoyens sera convaincue que cela est devenu nécessaire. L'arrivée subite d'un John Turner, ou de quelque autre personnage ayant la faveur des milieux d'affaires, ne suffira pas à mettre en place, immédiatement, une politique économique cohérente. Cela prendra un consensus plus large. D'ailleurs, si l'on se fie aux sondages Gallup, c'est plutôt vers un appui aux conservateurs que se canalise le désenchantement populaire envers le gouvernement Trudeau.

Tout changement de gouvernement est créateur d'emplois, source de créativité momentanée. En ce sens, un nouveau premier ministre stimulerait, pour un temps, l'audace des investisseurs. Mais la véritable confiance émane d'un processus plus long, d'une certaine expérience du pouvoir. On doit laisser jouer les mécanismes de la démocratie élective plutôt que de se précipiter, tête baissée, dans des fuites en avant qui pourraient, ultimement, ne rien régler du tout.

POINT DE VUE

## L'avenir à bout de bras

*Écrivain et professeur, M. Jacques Grand'Maison a reçu au début de juin le prix Esdras-Minville de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Voici un extrait de l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion.*

**JACQUES GRAND'MAISON**

Depuis un bon moment, nous comptons, pour nous unir, sur la lutte contre les menaces extérieures, sans bien mesurer l'effet d'éclatement, l'usure psychique et morale de tant de conflits internes exacerbés parfois très artificiellement. Souvent dans nos institutions, là où nous sommes entre nous, nous nous regardons comme de deux rives opposées sans trop savoir avec précision ce qui nous divise et nous épuise. La majorité des citoyens ne comprennent plus rien à ce jeu social coûteux et débilitant des nouveaux pouvoirs et des anciens.

Pour expliquer cet état de choses, suffit-il d'évoquer les nouveaux aphorismes: la droite ne dit pas ce qu'elle fait; la gauche ne fait pas ce qu'elle dit.

J'ai le sentiment que ce tournant cache un malaise plus profond, un peu comme si nous avions perdu notre propre trace. Dans quelle mesure conservateurs et radicaux d'ici, nationalistes et fédéralistes, croyants *et incroyants, oui dans quelle mesure* ne nous sommes-nous pas imposé une sorte d'autocensure qui nous a empêchés de discerner les germes de mort et de vie dans l'expérience historique qui a façonné notre identité de base, et qui marque encore nos comportements d'aujourd'hui? Il vaut cent fois mieux se battre avec et parfois contre son héritage que de l'ignorer, parce qu'il reviendra, comme le naturel au galop, dans une pseudo-spontanéité sans distance ni profondeur critiques.

Les biens et les choses s'ajoutent, mais les êtres et la vie avancent du dedans, au rythme de leurs racines intérieures. Il y a des leçons de nature qu'on ne saurait impunément méconnaître, même en histoire ou en humanité: l'arbre qui veut affronter les grandes tempêtes se donne de fortes racines. Il se doit de mieux connaître sa terre pour camper son ensouchement.

Nos défis les plus décisifs sont de cet ordre. Je dirais même que de plus forts ancrages sont davantage nécessaires aujourd'hui, si nous voulons des libertés plus fécondes, des luttes de justice plus constructives, des investissements plus audacieux. Est-ce bien le cas, quand on saborde si facilement ses nouveaux bateaux avant même de les avoir mouillés?

Appartenance, long terme et courage, trois valeurs, je devrais dire plutôt trois ancrages que nos toutes nouvelles libertés et autonomies privées ont peut-être trop négligés, si bien qu'elles sont de plus en plus de nulle part, et plus encore, obsédées comme jamais par la mort.

Permettez-moi d'évoquer un cri entre plusieurs, un cri entendu dans Starmania, un spectacle récent:

*«On m'appelait Baby Doll, j'ai été votre idole,*
*mais je n'ai plus l'âge de mon image...*
*Ce n'était qu'un feu de paille que tout ce show business.*
*J'ai raté ma vie, je ne veux pas rater ma sortie,*
*laissez-moi mourir avant de vieillir.»*

Mon lac frissonne jusque dans ses eaux les plus noires lorsqu'il répercute l'écho de ce cri. Y aurait-il là parabole d'un drame spirituel à la mesure de toute une société?

Ces conflits qui souvent nous désespèrent, ne sont-ils pas l'envers d'un sens plus aiguisé de la justice et de la liberté, et surtout la recherche tâtonnante de ces solidarités plus radicales que commandent les temps d'austérité à nos portes?

Ces replis sur la vie individuelle et privée ne portent-ils pas en creux l'affirmation d'un sujet humain qui vaut pour lui-même, de communautés qui veulent se prendre en main, et refusent d'être réduites, comme masse anonyme, à l'état de simple rouage économique et politique?

Cette reprise des rapports humains les plus fondamentaux, telle la relation homme-femme, telle l'affirmation de ceux qui n'ont que leurs droits face aux tenants de la force — cette reprise de la vie dans ce qu'elle a de plus radicalement humain appelle une société autre.

Enfin, ce choc des besoins les plus vitaux ramenés par la crise et des aspirations que nous n'acceptons plus d'étouffer, porte une volonté plus réaliste de dépassement.

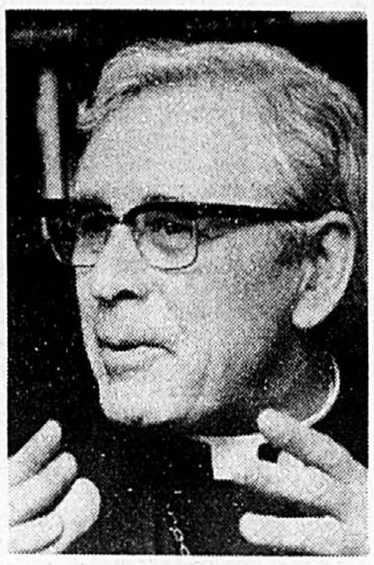
Mais au creux de ces tensions, tout se passe comme si dans la plupart des domaines nous étions livrés à un acte de foi pour avancer. Mettre au monde un enfant aujourd'hui, c'est plus qu'un acte de nature, plus qu'un acte de raison, c'est un acte de foi qu'il faut aller chercher très loin au fond de soi.

Signe, entre plusieurs, des ressources intérieures que nous devrons développer non seulement pour sortir de l'impasse, mais pour prendre notre place comme société dans l'histoire de demain. Les petits peuples ne peuvent pas se conjuguer seulement au présent. Il leur faut sans cesse porter l'avenir à bout de bras. Mais n'est-ce pas là passionnante aventure de courage et de foi?

DOCUMENT

# Enracinement et espérance d'un peuple

*Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, a prononcé le 24 juin en l'église Saint-Jean-Baptiste de Montréal une homélie de circonstance dont voici de larges extraits.*



■ Ma première réflexion porte sur les valeurs qui feront ce peuple et qui ne peuvent être, selon une expression significative, que des valeurs «longues», c'est-à-dire des valeurs d'enracinement et de durée, par opposition à ce que l'on a appelé valeurs «brèves», éphémères, transitoires, soumises à la mode du jour.

Nous avons été ballottés et nous continuons d'être secoués par tant de courants de pensée, tant d'idéologies qui nous promettaient des bonheurs faciles ou des paradis inventés, que nous nous sommes égarés dans des voies sans issues. Notre société a ainsi privilégié bien des valeurs «brèves» qui s'offraient à nous.

— Permissivité et engouement pour tout ce qui ressemblait à un affranchissement des contraintes.

— Affaiblissement de la moralité publique.

— Baisse inquiétante de la natalité.

— Relâchement du langage.

— Trop grand souci du confort matériel.

Ce sont là quelques-unes des valeurs qui se sont présentées à nous avec un halo de liberté et dont nous devrons reconnaître au plus tôt le caractère illusoire, si nous voulons, comme groupe humain et comme personnes, nous donner un projet de société et un projet de vie qui soient vraiment soutenants.

Ces valeurs exacerbées ont conduit à un certain désenchantement que l'on commence d'ailleurs à avouer. Nous ne sortirons de ce creux que par l'affirmation et la mise en place de ces valeurs «longues» qui font les peuples stables et dynamiques. Ces valeurs s'appellent

— Enracinement dans l'histoire.

— Sens de la communauté et acceptation des exigences qu'elle implique.

— Engagement.

— Idées nourrissantes, qui appellent au dépassement.

— Respect de la vie sous toutes ses formes.

— Famille stable et vraiment éducatrice.

— Service des plus faibles.

— Valeurs évangéliques qui donnent un sens à l'existence humaine.

En somme, une vision de la vie en société et de la vie personnelle qui est tout l'opposé d'une quête égoïste de soi-même.

Je ne puis m'empêcher ici de songer à certains secteurs de vie qui, imprégnés de ces valeurs, seraient de la sorte vitalisés: le monde de la famille, de l'école, de la culture, de l'organisation de la société. Je me permets simplement de souligner l'importance que revêt un de ces secteurs, à cause du questionnement dont il est présentement l'objet: le monde de l'école.

Dans l'édification d'une société, dans l'élaboration d'un projet social, le monde scolaire tient une place capitale. Je souhaite que les chrétiens soient présents d'une façon dynamique au débat qui s'engage, pour faire en sorte que l'école et le système scolaire de demain, soucieux d'adaptation aux besoins du temps, soient également soucieux de fidélité aux valeurs culturelles et religieuses d'une population majoritairement croyante. Les réformes que nous avons connues depuis vingt ans dans le monde scolaire nous incitent à la participation et à la vigilance. Les réformes à venir doivent s'inspirer de ce sens de l'enracinement et de la durée dont j'ai parlé plus tôt. En matière de culture et d'enseignement, nous avons déjà un acquis qui appartient au dynamisme de notre patrimoine.

***Un peuple qui garde l'espérance***

Ma seconde réflexion s'inspire de deux observations paradoxales: d'une part les situations difficiles, dramatiques à certains égards, que notre peuple connaît présentement au plan économique et social, à l'instar d'ailleurs de ce que connaissent l'univers, notre Amérique, notre pays; et d'autre part les événements heureux qui, au plan de notre vie en Église, ne cessent de traverser ce même temps.

On ne peut célébrer la Saint-Jean, en ce début d'été 1982, en ignorant les difficultés que vivent un grand nombre des nôtres. A cause du chômage, de la situation économique, de la perturbation sociale, beaucoup n'auront peut-être pas le goût de fêter. Il est vrai que nous sommes secoués par des crises sérieuses. Crises qui ne se limitent pas à des problèmes économiques.

Des affrontements de toutes sortes, plus visibles dans les services à la société, traduisent sans doute des inquiétudes d'ordre économique; ils sont nourris aussi, faut-il le dire, par des aspirations contestables qui ne manquent pas de faire surgir des interrogations sur le type de société que nous voudrions nous donner.

Comment allons-nous traverser ces crises?

La Saint-Jean qui invite à la fraternité devrait être aussi occasion de nous ouvrir davantage au partage. C'est ensemble que nous devrons nous sauver, les uns portant les fardeaux des autres, les uns se mettant au service des autres (I Pi. 4,10). Cette loi ne vaut pas que pour notre salut éternel. Elle est aussi une loi de salut temporel. Les peuples qui méritent de vivre sont ceux qui ont le sens profond de la fraternité, du support mutuel.

Je souhaite que les épreuves présentes nous rapprochent les uns des autres pour la construction d'un avenir commun où il y aura place particulièrement pour les petits, les faibles, les délaissés, les nouveaux venus.

Cet espoir, je ne le fais pas reposer seulement sur des bases humaines, si nobles et généreuses soient-elles. Il s'appuie sur une foi en la présence active de Dieu dans l'histoire des peuples qui lui sont fidèles...

**N.B.**

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: « Tribune libre », LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

| | | | |
|---|---|---|---|
| ABONNEMENT | 285-6911 | ANNONCES CLASSÉES | |
| Le service des abonnements est ouvert de 7h à 18h (samedi: 8h30 à 13h) | | Commandes du lundi au vendredi 9h à 17h | 285-7111 |
| RÉDACTION | 285-7070 | Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30 | 285-7205 |
| PROMOTION | 285-7100 | GRANDES ANNONCES | |
| COMPTABILITÉ | | Détaillants | 285-7202 |
| Grandes annonces | 285-6892 | National, Télé-Presse | 285-7306 |
| Annonces classées | 285-6901 | Vacances, voyages | 285-7265 |
| | | Carrières et professions, nominations | 285-7320 |

# TRIBUNE LIBRE

## Prof peu renseigné

Après avoir lu la lettre de M. George Lebel sur la «répression» en Italie, je suis sûr que ce savant professeur de droit, membre du soi-disant «Comité contre la répression en Italie», ne connaît ni le droit italien, ni la situation politique en Italie, ni la langue italienne non plus. S'il avait eu même une connaissance élémentaire de la langue italienne, il aurait pu lire les nombreux articles que les journaux italiens de n'importe quelle tendance politique ont écrits à propos des révélations faites par Savasta et Cianfanelli pendant le procès Moro, qui se déroule maintenant. En conséquence il aurait pu comprendre que les accusations portées par les juges italiens contre Piperno ne concernent pas ses idées politiques.

M. le professeur aurait su que Cianfanelli et Savasta ont parlé de vols à main armée faits pour ramasser l'argent nécessaire au financement de la revue et du groupe politique «Metropoli», fondés et dirigés par Piperno. M. le professeur aurait su que «Metropoli» a offert de l'aide en argent et en armes aux Brigades rouges pendant l'enlèvement de Moro. Au même temps, M. Lebel aurait pu lire les résumés des accusations portées contre ces «intellectuels» qui selon lui, «sont toujours détenus après trois ans sans procès (et) sont accusés d'un délit d'opinion». Il aurait pu constater que, entre autres accusations portées contre ces pauvres gars-là, il y a le vol à main armée, l'enlèvement et l'assassinat. Je ne connais pas le droit canadien — je ne suis pas un savant professeur de droit —, mais je soupçonne que, même selon le droit canadien, ces crimes-là ne sont pas considérés ici comme délits d'opinion. (...).

**Michelguglielmo TORRI**
Professeur d'histoire des relations internationales et membre du Parti socialiste italien

## Ça attire les larmes

Et voilà, nos pauvres médecins omnipraticiens sont en colère. La raison? Ils sont de plus en plus étouffés par la crise économique actuelle. Si ça continue, ils n'auront plus de quoi manger! Les augmentations tardent à venir. «Avec quoi va-t-on payer les études des enfants et le condo en Floride?» pensent-ils.

J'aimerais leur proposer d'aller faire un tour dans un centre de main-d'oeuvre (y en a partout, vous savez) et d'y passer une journée; ce pourrait être la plus belle de leur vie!

Premièrement, nous discuterions avec des diplômés qui, faute de mieux, accepteraient de travailler au salaire minimum. Puis, nous jaserions avec un monsieur de 50 ans fraîchement mis à pied après 25 ans de loyaux services. Ensuite, nous parlerions avec un chômeur incapable de joindre les deux bouts. J'aimerais aussi proposer à mon voisin de gauche de poser sa candidature pour un quelconque poste étant donné qu'il trouve ça si pénible d'être médecin.

J'aimerais voir sa mine après quelques jours passés en ligne avec ceux qui vivent vraiment la crise. Si, ensuite, il ne se sent pas privilégié d'être médecin; je le méprise profondément.

C'est dommage mais j'ai l'impression que la population québécoise a beaucoup de mal à sympathiser avec nos «guérisseurs».

À quand les médecins qui s'occuperont du bien-être des gens plutôt que de leurs cartes d'assurance-maladie?

**François SAUVAGEAU**
Montréal

## Le démon de la vitesse

Tels les gladiateurs de Rome s'offrant en holocauste à leur Imperator, les participants au Grand Prix de la course automobile commanditée par le célèbre brasseur, avant de se jeter dans l'inepte frénésie fatale à Gilles Villeneuve et à tant d'autres, auraient dû clamer en choeur:

«Honneur à toi, Labatt,
ceux qui vont mourir te saluent! »

À l'allure qu'elles roulent déjà, les autos peuplent assez de cimetières et d'hôpitaux, pour ne pas appeler «idiotie» ce qui vise à les faire aller plus vite encore. J'ai 80 ans et suis cloué à un lit d'hôpital où un hystérique du volant m'a conduit.

**André FRAYON**
Ville Saint-Laurent

## Quelle mort cruelle!

J'ai vu une forêt mourir à cause des scieries
—mais il y avait le bois

J'ai vu une forêt mourir à cause des mines
—mais il y avait le minerai

J'ai vu une forêt mourir à cause d'une inondation
—mais il y avait l'électricité.

J'ai vu une forêt mourir à cause du feu
—mais il y avait un reboisement.

J'ai vu une forêt mourir à cause du zonage
—mais il y avait le profit.

Les condominiums s'élevèrent de leurs racines de ciment

Et le progrès se propagea comme de la mauvaise herbe.

La mort pour cause de politique
—la plus cruelle qui soit.

**Mona Elaine ADILMAN**
*(Traduit par Louise-Gareau-Des Bois)*

(Le parc Wilderton fut déclaré zone affectée aux habitations élevées le 30 mars 1981.)

## Qu'on donne l'exemple

Monsieur le Premier ministre,
Messieurs les ministres
et députés

Vous nous dites de nous serrer la ceinture. Commençons en haut de l'échelle; commencez par nous montrer l'exemple.

Premièrement, vous les ministres, de même que les médecins et les juges, coupez vos salaires de $5,000 à $10,000 par année. Que les députés, ceux du pouvoir comme de l'opposition, acceptent également de réduire leur salaire de $3,000 à $5,000 par année et de le geler, de même que leur fonds de pension.

Par exemple, un juge paiera $2 de contribution à son fonds de pension pendant que le gouvernement versera la même somme, comme vous projetez de le faire pour les employés des secteurs public et parapublic. Justice sera faite.

Si le gouvernement manque d'argent, qu'il impose une taxe supplémentaire de $5 la bouteille d'alcool, de $2 la caisse de bière et d'un dollar du paquet de cigarettes.

Et plutôt que de verser des allocations de bien-être, que le gouvernement impose le service obligatoire à la jeunesse. Ainsi, les jeunes seront payés pour leur services et non parce qu'ils sont inactifs.

Coupez dans les dépenses exorbitantes que vous faites et s'il vous manque encore des millions de dollars pour boucler votre budget, allez les chercher dans l'immense réservoir des secteurs public et parapublic. Le peuple reconnaîtra alors votre souci de justice.

Autrement, je ne donne pas cher pour votre peau aux prochaines élections.

**Camille LAVOIE**
Chicoutimi

## Rectification de la S.A.Q.

Monsieur le Directeur,

Dans votre édition du mardi 22 juin, Monsieur Guy Pinard signe un court article intitulé: «Ingénieurs traités aux p'tits oignons», dans lequel il affirme que le président de la Société des alcools du Québec a reçu 350 personnes à une dégustation de vins et fromages, réception qui — selon un informateur du journaliste précité — aurait pu coûter 100,000$ et je cite «puisque les revenus découlant des activités de la section dépassent 5000$ l'heure».

Nous avons jugé qu'il est de notre devoir de rétablir les faits auprès des Québécois et d'apporter ici les précisions indispensables afin de mieux informer vos lecteurs.

La Société des alcools du Québec a effectivement reçu 365 personnes représentant l'Ordre des ingénieurs du Québec lors d'une visite industrielle de son Centre de distribution, le vendredi 4 juin 1982.

Cette activité s'inscrit dans notre programme promotionnel régulier, comme c'est le cas pour la majorité des entreprises progressives. Au cours de notre dernier exercice financier, nous avons organisé 98 visites industrielles, dont certaines pour des groupes prestigieux comme la Chambre de commerce, l'Association des détaillants en alimentation, etc. Le caractère particulièrement avancé de nos installations de production et de distribution est un élément recherché tant par les profanes que par les spécialistes en la matière qui apprécient pouvoir se renseigner sur une grande entreprise d'État comme la Société des alcools du Québec.

Cependant, l'évaluation du coût de cette visite industrielle tel que cité dans l'article est erronée et hors de toute proportion avec les dépenses réelles. Les activités découlant de la section de la préparation des commandes, contrairement aux informations de Monsieur Pinard, ne génèrent en soi aucun revenu, donc on ne peut parler de perte de revenu provoquée par un arrêt d'activité dans ce secteur.

Par conséquent, les seuls frais encourus sont minimes et correspondent à une visite industrielle normale.

D'autre part, il se produit sporadiquement des arrêts d'activités, ne serait-ce que pour procéder à l'entretien préventif et au nettoyage; il en est de même pour les travaux de menuiserie; ceci n'a rien à voir avec les visites industrielles. Ce fut le cas au cours de la semaine du 4 juin.

Nous avons été honorés d'ailleurs qu'un organisme aussi prestigieux que l'Ordre des ingénieurs du Québec choisisse la Société des alcools du Québec comme l'entreprise de pointe à visiter dans le cadre de son congrès annuel 1982.

La Société des alcools du Québec est fière de faire connaître ses installations et de contribuer ainsi au développement scientifique et technologique du Québec, et par ricochet à son économie.

**Daniel WERMENLINGER, ing.**
président et directeur général

*Les informations ont été vérifiées auprès d'un porte-parole de la S.A.Q. qui n'a pas infirmé le coût de $100,000.*

*Le jour même de la parution de l'article, madame Sylviane Cahay-Verdon, vice-présidente aux Communications de la S.A.Q., devait communiquer avec moi pour me fournir des informations additionnelles au cours de la journée. Malheureusement, elle ne l'a pas fait.*

**G. P.**

# Réplique du directeur de Louis-Riel

Monsieur Fabien St-Jacques, ancien de l'école Louis-Riel, affirme beaucoup de choses dans sa lettre à monsieur Guy Pinard, publiée dans la Tribune libre du vendredi 18 juin 1982. Les unes relèvent de l'observation «visuelle»: « tapis tellement brûlés et endommagés qu'il est difficile d'en distinguer la couleur naturelle», «vandalisme», «graffiti» et tutti quanti. Une seule réponse à cela: c'est faux, et il suffit de venir vérifier sur place pour le constater.

Les autres affirmations relèvent du jugement de valeur.

Par exemple, notre volonté de répondre aux désirs des parents se traduit dans le langage de monsieur Saint-Jacques, par l'affirmation suivante: «M. Robichaud ne dirige pas son établissement en fonction des élèves mais uniquement en fonction de l'image à présenter aux parents...». Nous avons toujours cru et continuons de croire que ce n'est pas violer les droits des enfants que de respecter la Charte des droits et des libertés qui affirme même, à l'article 42, que «Les parents ou les personnes qui en tiennent lieu ont le droit de choisir pour leurs enfants des établissements d'enseignement privés...». Cela doit valoir, aussi, pour les écoles publiques! Bien sûr, il existe d'autres façons de voir les choses mais le respect du droit des parents à choisir une école qui respecte leurs convictions ne signifie pas, pour autant, que nous considérions les élèves «comme des débiles profonds, incapables de se prendre en main...». Une certaine conception de l'homme et de la société veut que l'enfant soit soustrait le plus rapidement possible à l'influence de ses parents pour être pris en main par l'Etat: ce n'est pas, heureusement, le type de contrat social qui existe au Québec. Monsieur Saint-Jacques a le droit de nommer «insanités» ce respect des désirs et des convinctions des parents mais il nous reconnaîtra le droit de ne pas partager son opinion.

Parlant de la complexité croissante de la techno-bureaucratie, j'avais cité un commentaire entendu lors du décès tragique de Gilles Villeneuve. Un de ses amis disait: «Il faut cesser de fabriquer des machines qu'on ne peut plus contrôler». Monsieur Saint-Jacques traduit ma pensée à sa façon: «Messieurs les fonctionnaires, le contrôle total sur la *mécanique* est le seul moyen d'obtenir les résultats voulus». C'est profondément malhonnête, comme les conclusions qu'il tire de cette trahison de ma pensée.

A propos d'honnêteté, il me semble que madame Lise Lalumière, *la mère* de monsieur Fabien Saint-Jacques, qui signait l'article qui voisinait celui de son fils sous le titre: «Témoignage d'une mère», aurait pu éviter à ses fils tous les «tourments» qu'elle décrit en les envoyant dans une autre école puisque la Région Est de la C.E.C.M. lui offrait «le choix de l'école secondaire»! Elle écrit, en effet: «Nos deux fils sont enfin sortis de cet enfer Louis-Riel...».

Mais, pourquoi donc s'obstiner ainsi à faire «souffrir» ses enfants, sinon parce que l'on n'a pas compris ce que monsieur Jean-Guy Dubuc écrivait dans son éditorial du 27 mai 1982: «C'est qu'on n'est pas habitué *au pluralisme*, donc à faire des choix avec ce que cela comprend de conséquences quand le choix est fait.»

Un enseignant aurait, paraît-il, employé en classe un langage dérogatoire à ses fonctions d'éducateur: mais pourquoi ne pas en avoir fait part, sur-le-champ, à la direction de l'école? Chaque année, dès l'entrée de septembre, nous demandons aux élèves de respecter leurs éducateurs et d'exiger que leurs éducateurs les respectent. Pourquoi ce si long silence et cette accusation publique? Cette façon de faire, tous ces procès d'intention me rassurent: notre philosophie de l'éducation en vaut bien d'autres.

Monsieur Saint-Jacques a, encore une fois, déformé la réalité à propos de l'intervention policière du jeudi 6 mai. Depuis deux jours des étrangers, en quantité impressionnante (près de mille chaque fois) obligeaient les policiers à nous prévenir de leur incertitude quant à leur capacité d'assurer la sécurité de nos élèves.

Le jeudi 6 mai, le service de la police nous a dûment protégés contre les *«envahisseurs»;* il a, toutefois posé une condition: ceux de nos élèves qui franchiraient le cordon de protection pour rejoindre les manifestants (des étrangers à l'école) ne pourraient pas le franchir en sens inverse. C'est du bon sens élémentaire! En effet, il y avait près de mille envahisseurs de l'autre côté du cordon protecteur: les policiers ne pouvaient quand même pas bloquer les uns et laisser passer les autres! Monsieur Saint-Jacques appelle cela du «chantage» et ajoute: «sommes-nous rendus à un tel point que nous devons faire venir un cordon de policiers pour retenir des enfants dans une école?» De telles affirmations font lever le coeur car malgré les menaces des «envahisseurs», nos élèves ont fréquenté l'école à plus de 85% pendant ces jours «troublés» et c'est pour défendre *leur droit de le faire* que nous avons demandé l'aide de la police et non pour les retenir de force à l'école!

Un dernier point soulevé par monsieur Saint-Jacques et, aussi, par monsieur Benoît Roux: celui du succès de nos élèves et de leur «motivation» à fréquenter le CEGEP.

Je n'aime pas citer ce genre de statistiques qui font un peu «m'as-tu vu» mais les circonstances m'y obligent. Selon les dernières statistiques publiées par la C.E.C.M. quant au pourcentage (%) d'admissions au CEGEP par rapport au nombre d'élèves inscrits au secondaire V général l'année précédente, Louis-Riel se situe à un pourcentage de 26% supérieur à la moyenne C.E.C.M. Comme motivation, ce n'est pas trop mal! Et c'est à la dizaine que, chaque semaine, nos «anciens» élèves reviennent nous voir!

La C.E.C.M. s'est donné une politique dite «du choix de l'école»: en ce faisant, elle a accepté le pluralisme de la société. Il faudra que tous les citoyens, jeunes et adultes, aient l'honnêteté de respecter le choix des autres s'ils veulent qu'on respecte le leur. Louis-Riel a sa philosophie de l'éducation: elle est connue et vécue, avec tous les aléas de la vie mais, aussi, avec toutes ses joies. Nous n'avons jamais prétendu posséder toute la vérité ni imposer la nôtre à qui que ce soit. Nous respecterons toujours la façon de faire des autres mais exigerons qu'ils respectent la nôtre.

Il y a tant à faire qu'il faudrait bien que nos détracteurs se mettent à construire les institutions dont ils rêvent: en ce faisant, ils enrichiront le réel plutôt que de le déformer et de le trahir.

Le directeur de Louis-Riel,
**Émile ROBICHAUD**



# Les conventions collectives déjà signées seront touchées par les contrôles dans la Fonction publique

■ OTTAWA — Les fonctionnaires fédéraux et les employés des sociétés de la Couronne qui ont tenté d'échapper aux restrictions salariales du gouvernement en signant leurs contrats à la hâte avant le dépôt du budget, devront eux aussi se serrer la ceinture.

Le président du Conseil du Trésor, M. Don Johnston, a révélé hier que les limites de six et de cinq p. cent sur les hausses salariales des employés du gouvernement pour 1983 et 1984, annoncées la veille par son collègue des Finances, s'appliqueront également sur les augmentations à venir des contrats en vigueur.

**GILBERT LAVOIE**
de notre bureau d'Ottawa

En pratique, cela veut dire que les commis à l'emploi du gouvernement, dont le revenu se situe entre $13,000 et $19,000, et qui devaient recevoir une augmentation salariale de 12 p. cent au mois de décembre, verront cette hausse diminuée à six p. cent. Cela veut dire aussi que les employés du CN et les employés au sol d'Air Canada, qui ont renouvelé en catastrophe leurs conventions de travail au cours de la semaine dernière pour éviter les contrôles, recevront les augmentations prévues



Photothèque LA PRESSE
**Donald Johnston**

pour la période déjà écoulée de leur nouveau contrat, mais seront assujettis aux limites de six et cinq p. cent lorsque les augmentations à venir de leurs conventions entreront en vigueur.

Selon les dirigeants syndicaux des employés de la Fonction publique, une douzaine de groupes de syndiqués s'attendaient à des augmentations salariales variant entre 10 et 15 p. cent à l'automne, et se retrouvent aujourd'hui dans la situation des commis de bureaux.

En tout et partout, environ 160,000 fonctionnaires fédéraux regroupés dans une quarantaine d'unités syndicales, devront renouveler leurs contrats d'ici la fin de 1983, et subiront les contrôles immédiatement. Environ 70,000 autres ne renouvelleront leurs contrats qu'en 1983, mais verront néanmoins leurs augmentations salariales prévues dans les contrats actuels, soumis au plafonnement du budget. Les mêmes mesures s'appliqueront aux quelques 270,000 employés des sociétés de la Couronne, des Forces armées, et des policiers de la GRC.

La décision du gouvernement de limiter les salaires de ses employés a succité la colère des dirigeants syndicaux qui se sont réunis d'urgence dès hier, pour décider de l'attitude à adopter.

Le président du Conseil du Trésor, M. Don Johnston, a rencontré les représentants d'environ 25,000 fonctionnaires hier à son bureau, mais la réunion s'est terminée abruptement lorsque les dirigeants syndicaux ont quitté la réunion en accusant le ministre de ne pas leur dévoiler le détail des mesures de restriction prévues par Ottawa. M. Johnston doit préciser la politique gouvernementale à l'occasion de la présentation d'une législation à ce sujet cet après-midi aux Communes.

Pour leur part, les représentants des 175,000 membres de l'Alliance des services publics du Canada ont refusé d'assister à la rencontre pour protester contre le fait qu'elle était interdite aux média.

Le président du Congrès du Travail du Canada, M. Dennis McDermott, qui a rencontré ses collègues du mouvement syndical hier à Ottawa, a déclaré pour sa part qu'il ne se contenterait pas d'une grève symbolique d'une journée pour protester contre les mesures gouvernementales. Le CTC avait organisé une grève d'une journée en octobre 1976, pour protester contre les contrôles gouvernementaux sur les prix et les salaires. «Le gouvernement ne s'en tirera pas avec une affaire d'une journée cette fois-ci» a-t-il déclaré. Aucune décision n'a encore été prise quant à la stratégie à adopter, et les dirigeants du monde syndical canadien doivent se réunir à nouveau la semaine prochaine.

# Vives réactions des syndicats contre le budget MacEachen

■ (D'après PC) - Les syndicats ont dans l'ensemble réagi vivement au nouveau budget MacEachen, dénonçant avec force la réduction des hausses de salaire des fonctionnaires fédéraux et des employés des organismes fédéraux. Ces restrictions salariales toucheront au Québec quelque 250 000 personnes employées directement par le gouvernement fédéral et quelque 227 000 autres employés des sociétés d'Etat comme Radio-Canada, le CN, Air Canada, Petro-Canada et la Société des Postes. Il faut y ajouter les membres des forces armées et de la Gendarmerie.

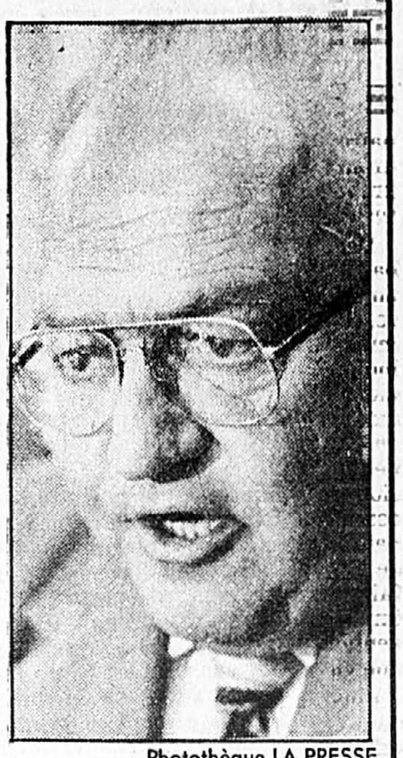
Le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), M. Louis Laberge, a qualifié pour sa part le nouveau budget de «déclaration de guerre aux travailleurs.» Le chef de la plus grande centrale syndicale du Québec - 350 000 adhérents -a reproché au budget de ne rien faire pour résoudre les problèmes du chômage et de la récession. Il s'est carrément prononcé contre la règlementation des salaires des 500 000 employés du gouvernement fédéral. «Le mouvement ouvrier, a-t-il dit, ne peut pas accepter que ce soit des travailleurs qui paient le coût d'une crise économique dont ils ne sont pas responsables.»

A Montréal, le caporal Gaétan Delisle, président de l'Association de dix-sept Divisions, qui représente 2 500 agents de la GRC, a rappelé que le gouvernement s'était engagé à maintenir les salaires des membres de la GRC au même niveau que ceux des membres des huit principaux corps de police du pays.

A Québec, le président sortant de la Centrale de l'enseignement du Québec, M. Robert Gaulin, a répété que son syndicat était prêt à participer à une grève de 24 heures au niveau national pour protester contre la politique d'Ottawa.

Il a qualifié d'antisociales les mesures annoncées dans le budget qui, a-t-il dit, ne feront qu'accélérer la chute de l'économie.

Les Chemins de fer nationaux



Photothèque LA PRESSE
**Louis Laberge**

risquent de se retrouver dans une situation chaotique, ont déclaré de leur côté les dirigeants syndicaux des employés du Canadien national, car avec la réglementation des salaires imposée aux employés du secteur public par le ministre MacEachen, les travailleurs du CN subiront un traitement injuste par rapport aux employés du Canadien Pacifique.

Les employés du CN et du CP négocient leur conventions collectives ensemble. Or, selon une convention déjà signée, une partie de ces travailleurs de l'une et de l'autre entreprises devraient recevoir une hausse de salaire de 12 p.c. Serait-il admissible que ceux du CP obtiennent 12 p.c.et ceux du CN seulement six p.c.?

Pour bon nombre d'autres employés du CN et du CP, leurs négociateurs avaient conclu un accord de principe en fin de semaine. Une augmentation de salaire de 12 p.c. rétroactive au 1er janvier est prévue, ainsi qu'une autre de neuf p.c. pour l'an prochain.

# Motion de blâme contre le budget

■ OTTAWA (PC) — Les députés de l'Opposition ont été invités à demeurer à Ottawa aujourd'hui — quitte à ne pas assister aux célébrations du Dominion Day demain dans leurs circonscriptions — afin de participer au vote sur la motion de blâme des conservateurs, soumise par le critique des finances Michael Wilson. Si celle-ci était approuvée, le gouvernement se verrait dans l'obligation de démissionner.

Pour que le vote soit négatif chez les libéraux, il faudrait qu'un grand nombre parmi les 146 députés gouvernementaux soient absents et que la très grande majorité des 100 députés tories et 32 députés néo-démocrates soient présents.

**Déficit**

La motion Wilson condamne le budget MacEachen, le second en sept mois, en raison du déficit prévu de $19.6 milliards, d'une augmentation de 20 p. cent des dépenses gouvernementales et de l'imposition d'un plafond de six p. cent aux hausses salariales dans la fonction publique.

Selon l'Opposition, par ailleurs, ce nouveau budget ne permet pas aux Canadiens de faire confiance au gouvernement au chapitre de l'administration économique du pays.

La motion de blâme précise que ce budget ne fait que «rendre la vie difficile aux retraités, aux mères de famille et aux chômeurs, tout en perpétuant un niveau élevé d'inflation et en maintenant de très hauts taux d'intérêts.»

«Cette Chambre est d'avis que la seule méthode efficace de restaurer la confiance de la population en l'économie et de redonner l'espoir aux Canadiens est une démission immédiate du gouvernement.»

Par ailleurs, le leader du Parti conservateur, M. Joe Clark, a accusé le gouvernement d'avoir épargné les riches et plutôt choisi dans son budget d'augmenter massivement les impôts et de réduire les allocations familiales et les pensions de vieillesse,

Le ministre des Finances, le premier ministre Trudeau, puis le ministre du Bien-être social, Mme Monique Bégin, ont tour à tour affirmé que les pensions de vieillesse ne seraient pas réduites, accusant l'opposition conservatrice de vouloir semer la confusion dans l'esprit des retraités.

Mme Bégin a notamment déclaré que la pension de base, de $239.73 en juillet, passera à $249.23 en janvier, au lieu des $251.73 prévus si l'indexation n'avait pas été limitée à six p. cent.

Le chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, a demandé au gouvernement de renégocier son entente avec les provinces productrices de manière à éviter la prochaine augmentation de 2.5 cents le litre des produits pétroliers prévue le 1er juillet à la tête du puits (le 1er septembre à la consommation).

Cette seule augmentation contribuera à faire grimper de un p. cent le taux d'inflation, a dit M. Broadbent.

Le premier ministre Trudeau a déclaré quant à lui qu'il n'envisageait pas de rouvrir l'entente énergétique, qui, a-t-il dit, a déjà créé un climat d'incertitude au pays pendant quelque 18 mois.

Précédemment, en matinée, M. Broadbent avait déclaré à la presse qu'il était essentiel pour le gouvernement de déclencher des élections pour demander à la population canadienne de juger la politique budgétaire libérale.

Après une réunion du caucus, il s'est toutefois abstenu, en Chambre, de défier le gouvernement de faire appel au peuple, sans doute après avoir entendu les députés de Saskatchewan de son parti, qui ont encore frais à la mémoire la défaire du gouvernement néo-démocrate du premier ministre Blakeney.

Comment les députés acceptent-ils les restrictions imposées par le dernier budget à leurs hausses de salaires?

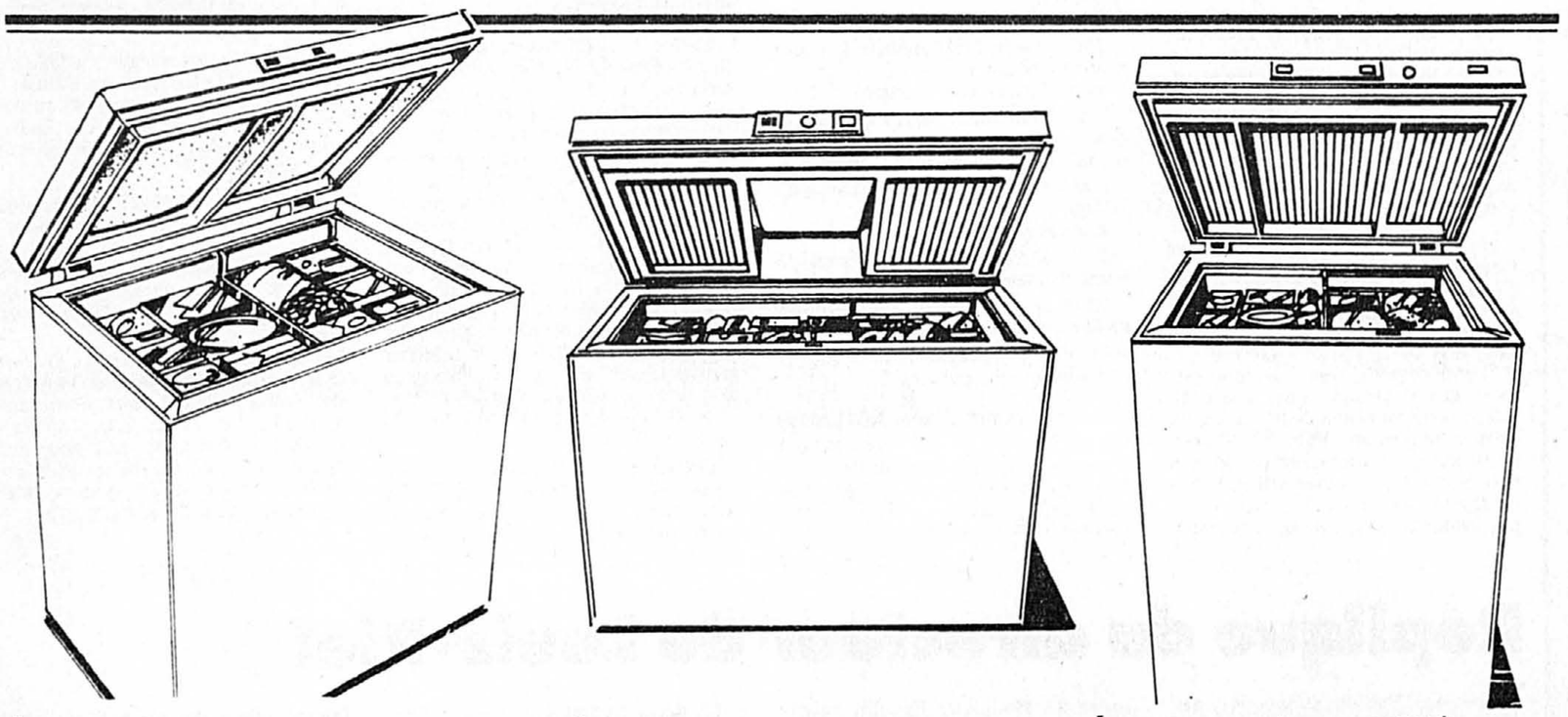
Le leader néo-démocrate Ed Broadbent: «S'ils doivent réduire les salaires des fonctionnaires, les députés doivent évidemment être compris. Je serais le dernier à dire que les députés devraient jouir d'une exemption spéciale».

Mme Pat Carney, critique des finances du Parti conservateur, a fait remarquer qu'il était bien difficile de protester, quand les personnes âgées étaient pénalisées par la réduction de l'indexation des pensions de vieillesse.


Pour un certain temps... des aubaines fantastiques chez Sears

En vigueur du 30 juin au 3 juillet ou jusqu'à épuisement de la marchandise.

Super affaires



Économisez 45$
Congélateur 7 pi³
pour les espaces restreints

Isolation mousse de 2'' dans parois et couvercle isolé fibre de verre 1-3/16''. Intérieur et extérieur enduits acrylique. 1 panier. Pourtour en ABS facile à nettoyer et ne décolorant pas avec le temps. Capacité 240 lb. Blanc seulement. 477410700.

299,98$ ch 7 pi³ Ord. 344,98$

Economisez. Modèle 11 pi³ Congélateur comme celui décrit ci-dessus sauf capacité 380 lb. Blanc.
477411100. Ord. 379,98 $ ..... 324,98 $ ch.
Economisez 45$. Modèle 15 pi3. Congélateur comme celui décrit ci-dessus sauf capacité 520 lb. Blanc.
477411500. Ord. 404,98 $ ..... 359,98 $ ch.

Économisez 50$
Congélateur-coffre
pour famille nombreuse

Isolation de mousse 2 1/2'' dans parois et 1 13/16'' dans couvercle. Serpentins au fond. Intérieur acier enduit d'époxyde. Extérieur acier fini polyester. Un panier et serrure. Capacité 520 lb. Blanc. 477441530.

389.98$ ch. 15pi³
Ord. 439,98$

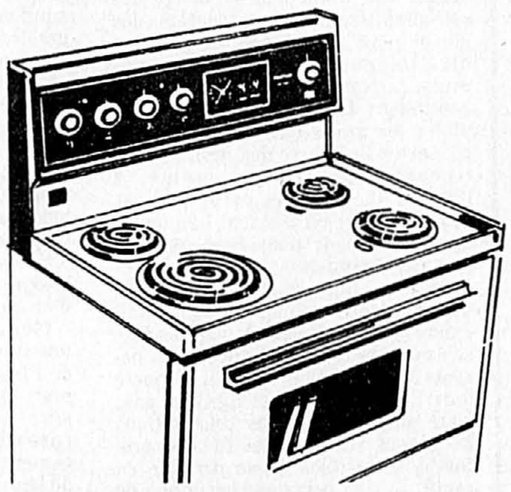
Economisez 50$. Modèle 18 pi³. Capacité 620 lb. Blanc seulement.
477441830. Ord. 469,98 $ ..... 419,98 $ ch.
Economisez 50$. Modèle 22.1 pi³. Capacité 770 lb. Blanc seulement
477442230. Ord. 504,98 $ ..... 454,98 $ ch.

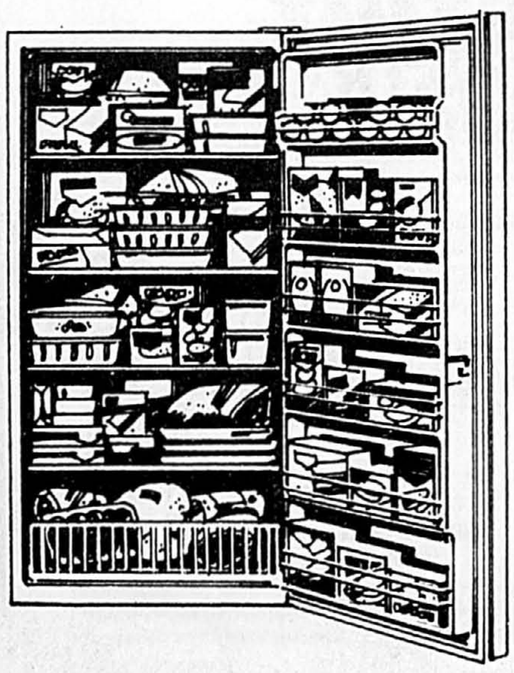
Économisez 60$
Congélateur 7pi³ isolé mousse

Congélateur-coffre isolé mousse 2 1/2'' dans parois et 1 13/16'' dans couvercle. Intérieur acier enduit d'époxyde. Fond en forme de cuvette. 1 panier. Voyant en cas de panne de courant. Capacité 240 lb. Blanc. 477440720.

319,98$ ch. Ord. 379,98$

Modèle 12.3 pi³. Capacité 425 lb. Blanc 477441220.
Ord. 424,98 $ ..... 364,98 $ ch.





Économisez 60$
Congélateur vertical 16.3 pi³

Isolation mousse rigide 2'' et intérieur en polymère ABS sans joints. 3 clayettes à serpentins pour congélation rapide. Porte à 6 tablettes. 1 clayette amovible et plateau au bas. Eclairage à l'intérieur et voyant de panne de courant. Bouton de réglage de température et serrure. Blanc. Série 477461650. Couleur amande 10$ de plus.

549,98$ ch. Ord. 609,98$

Cuisinière 30'' fiable

439,98$ ch. Ord. 509,98 $

Four programmé par horloge et prise de courant pour petits appareils ménagers. Gril à chaleur réglable. Dosseret émaillé. Porte du four amovible. Nettoyage facile. Série 227460020. Couleur amande 10$ de plus.

**Offerts dans les 22 points de vente Sears de Montréal et ses environs**

**Dans nos magasins**
Place Vertu, Ville St-Laurent ..333-5222
Les Galeries d'Anjou, Anjou...353-7770
Mail Champlain, Brossard.....465-1000
Carrefour du Nord, St-Jérôme.432-2110
Carrefour Richelieu, St-Jean...349-2651

Heures d'ouverture: lun., mar., mer. de 9h30 à 17h30; jeu., ven. de 9h30 à 21h; sam. de 9h à 17h.

**Dans nos bureaux de vente par catalogue**
Boucherville....641-1240
Châteauguay...691-6920
Chomedey.....687-4811
Duvernay.....668-6600
Pointe aux Trembles.....645-2321
LaSalle.....363-8120
St-Eustache....472-6820
Lachine.....637-5571
Montreal-Nord...323-9410
Longueuil.....679-1160
Pincourt.....453-7730
Pointe-Claire....694-4720
Repentigny.....581-7631
Rosemere.....621-0230
Terrebonne.....471-2233
Fabreville.....622-6300
Rosemont.....722-2501

**TELE-SHOPPING**
Montreal.....333-5811
St-Jerôme.....432-1130
St-Jean.....349-2611

Sears Kenmore

MIS AU POINT AU QUÉBEC POUR SAUVER DES VIES

# Un cours de prévention diffusé aux Etats-Unis

■ Trois membres de l'équipe affectés au programme d'entrainement cardio-pulmonaire de Pointe-Claire iront présenter à un groupe de médecins de la Floride le cours de prévention qu'ils ont mis au point afin de le diffuser à travers les Etats-Unis.

Destiné avant tout aux parents d'enfants en bas âge, ce cours unique en son genre a connu un succès lors de son lancement à Pointe-Claire, il y a un an et demi. Ce programme vise à initier les parents aux divers symptômes qui indiquent que leur enfant est en danger, notamment lors d'asphyxie, et à les entraîner aux méthodes de réanimation. Selon le docteur Michel Tétreault, le conseiller médical de l'équipe, ce cours de prévention dont la diffusion est à peine commencée au Québec aurait connu d'excellents résultats jusqu'à maintenant. En effet, 25 des 600 parents de la région de Pointe-Claire qui ont suivi le cours ont eu à faire face par la suite à une situation d'urgence impliquant leurs enfants. Leur prompte intervention a permis dans certains cas de sauver une vie.

## Terres publiques: les occupants devront se rapporter

■ QUEBEC (PC) — Le gouvernement a décidé de normaliser la situation de quelque 10,000 personnes qui occupent illégalement des terres publiques au Québec à des fins de villégiature.

Pour légaliser leur situation, ces occupants sans titre doivent rapporter leur occupation d'un territoire avant le 1er novembre 1982 au ministère de l'Energie et Ressources.

Après cette date, toute personne occupant une terre publique sans autorisation sera passible de poursuite pour éviction.

Une fois l'occupation rapportée, une autorisation provisoe sera émise et cette autorisation sera valide jusqu'à ce qu'une décision soit rendue suite à l'étude du dossier. Par la suite, cette autorisation sera remplacée par un bail de courte durée, on parle de huit ans, aux prix et conditions prévues dans les baux de courte durée.

# L'opération «Clic! Clic!» forcera les conducteurs à boucler leur ceinture

■ Une récente étude réalisée par la Régie de l'assurance automobile du Québec démontre qu'un conducteur sur deux porte la ceinture de sécurité. Les Québecois bouclent davantage leur ceinture sur de longs trajets qu'en milieu urbain.

**ANDRÉ PÉPIN**

Le ministre des Transports, M. Michel Clair, et la présidente de la Régie, Mme Claudine Sotiau ont révélé hier, au cours d'une conférence de nouvelles, les résultats d'une vaste consultation menée au cours des derniers mois auprès des automobilistes. On a confirmé une nouvelle paru dans LA PRESSE samedi à l'effet qu'une vaste campagne d'incitation se déroulera au cours du mois de juillet sur les routes du Québec. Les statisques démontrent que plus du tiers des accidents graves se produisent durant ce mois au cours duquel bon nombre de travailleurs prennent leurs vacances.

L'opération «CLIC! CLIC!» implique tous les corps policiers. Des dépliants seront offerts aux automobilistes pour leur rappeler les aspects positifs d'une telle pratique. Le policier pourra, à sa discrétion, émettre une contravention aux occupants de l'automobile interceptée. Rappelons que le montant de l'amende est maintenant de $25; le port de la ceinture est obligatoire pour tous les passagers avant d'un véhicule (exception faite des chauffeurs de taxis et des policiers).

### Les régions

L'étude de la Régie a été faite à partir d'une évaluation par observation du taux de port de la ceinture en milieu urbain (27 municipalités et 2 agglomérations) et sur quatre autoroutes et deux routes principales de la province.

Elle révèle que le pourcentage du port de la ceinture de sécurité sur les autoroutes et routes principales dépasse de 20 p. cent celui obnservé en milieu urbain: 59,4 p. cent des conducteurs et 50,6 p. cent des passagers de plus de 5 ans assis à l'avant s'attachent sur les autoroutes et routes principales, comparativement à 39,3 p. cent pour les conducteurs et 32,8 p. cent pour les passagers en milieu urbain.

De façon générale, plus de conducteurs que de passagers portent la ceinture de sécurité. C'est à Sept-Iles que l'on a observé le plus haut taux de port de la ceinture chez les conducteurs (48,1 p. cent) et à Val-d'Or le plus bas (17,4 p. cent. Chez les passagers, le meilleur taux a été observé à Trois-Rivières/Cap-de-la-Madeleine (37,7 p. cent), et le plus bas à Jonquière (16,3 p. cent)

En ce qui concerne le port de la ceinture sur les autoroutes et les routes principales, c'est sur la route 175 (reliant Québec à Chicoutimi) que l'on a observé le plus fort taux, tant chez les conducteurs que chez les passagers, soit 69,7 p. cent et 64,2 p. cent respectivement.

Le ministère des Transports et la Régie veulent donc promouvoir l'habitude du «Clic! Clic!» pour diminuer le nombre d'accidents graves, particulièrement durant la période estivale. Pour éviter de vous voir remettre une contravention, pensez-y car les policiers seront omniprésents au cours des prochaines semaines.


Browns

RABAIS SPÉCIAUX SUR ARTICLES SÉLECTIONNÉS

CHAUSSURES POUR FEMMES
MAINTENANT
19,98$ - 29,98$

SACS À MAIN
MAINTENANT
19,98$ - 49,98$

CHAUSSURES POUR HOMMES
MAINTENANT
29,98$ - 49,98$

CHAUSSURES POUR ENFANTS
MAINTENANT
9,98$ - 14,98$

CENTRES COMMERCIAUX ROCKLAND, FAIRVIEW, PLACE VILLE MARIE, LES GALERIES D'ANJOU, CARREFOUR LAVAL ET CENTRE LAVAL. CHEMIN DE LA REINE-MARIE. 334-5512

N.B. Au centre Rockland, Browns est maintenant situé entre Steinberg et La Baie.



FAITES VITE! 4 JOURS SEULEMENT

SUPER AUBAINES ESTIVALES

arlington sports

ÉCONOMISEZ $50

ENSEMBLE DE GOLF, 11 PIÈCES, MARK V DYNATOUR^MD
N/Prix rég. $299.98
EN SOLDE 249.89

BALLES DE GOLF 'PRO SPECIAL'
N/Prix rég. $8.98/doz.
EN SOLDE 5.49 doz.

CANNE TÉLÉSCOPIQUE À LANCER LÉGER (6 1/2') COLLEGIATE
N/Prix rég. $14.98
EN SOLDE 9.89

COFFRE DE PÊCHE 2.3 'FENWICK'
N/Prix rég. $24.98
EN SOLDE 19.89

ENSEMBLE POUR LE PIQUE-NIQUE (4 & 6 PERSONNES)
N/Prix rég. $15.98 à $26.98
EN SOLDE 11.89-19.89

RÉSERVOIR D'EAU 'RELIANCE' (20 litres)
N/Prix rég. $8.98
EN SOLDE 6.89

SAC DE COUCHAGE DOUBLE 'SATURN'
N/Prix rég. $56.98
EN SOLDE 46.89

SAC DE COUCHAGE 'BACKPACKER II'
N/Prix rég. $29.98
EN SOLDE 24.89

SAC À DOS ROVER^MD
N/Prix rég. $29.98
EN SOLDE 24.89

OSAGA ELIMINATOR OU KT26
Pour hommes & pour dames
Prix rég. original jusqu'à $52.98
EN SOLDE 24.99-39.99 pr.

TENTE 'TOURIST' WOODS
Grandeur approximative: 9' x 9' (2.7m x 2.7m). En toile imperméable.
PRIX AVANTAGEUX
EN SOLDE 75.89

MAILLOTS DE BAIN À LA MODE 'DANSKIN', POUR DAMES
Modèles et imprimés assortis.
N/Prix rég. $39.98
EN SOLDE 25.99

BAS 'TUBE' UNIS, À HAUTEUR DE GENOU, POUR ADULTES
N/Prix rég. 3/$5.48
3/4.49

SOCQUETTES POUR DAMES
N/Prix rég. $1.98
EN SOLDE 1.49

1/3 DE RABAIS SUR NOS PRIX RÉGULIERS

ÉCONOMISEZ $15
TOUS LES SKIS NAUTIQUES SLALOM, ET 'COMBI'
N/Prix rég. $89.98 à $329.98

GILETS PROTECTEURS 'TAPATCO', POUR ENFANTS
N/Prix rég. $16.98 chacun
EN SOLDE 12.89 chacun

GILETS PROTECTEURS 'TAPATCO', POUR ADULTES
N/Prix rég. $32.98
EN SOLDE 26.89

CHAUSSURES DE TENNIS EN TOILE COMPETITION^MD
Pour juniors, hommes & dames. Également disponibles dans le modèle à coupe haute pour hommes.
N/Prix rég. $15.98-$17.98/paire
EN SOLDE 9.99-14.89 paire

RAQUETTE DE TENNIS JR CA24 DEUCE COURT^MD
N/Prix rég. $13.98
EN SOLDE 9.89

SAC DE LOISIR COMPETITION^MD
N/Prix rég. $18.98
EN SOLDE 14.89

ENSEMBLE DE BADMINTON, 4 JOUEURS, COLLEGIATE
N/Prix rég. $15.98
EN SOLDE 9.89

T-SHIRTS 'MODE' & 'ÉQUIPE' TORREZ
Pour hommes & juniors N/Prix rég. $8.98 -$27.98
EN SOLDE 6.99-19.99

COORDONNÉS POUR LE TENNIS 'TOPHER'
T-shirts et shorts en poly/coton, pour hommes.

COORDONNÉS DE TENNIS 'DORBIN', POUR DAMES
Combinez des hauts, jupe, shorts et robe.

Shorts en 'poly', T-shirts sans manches ou à manches courtes et robes de tennis, pour dames.

Dynatour, Deuce Court, Competition et Rover sont des marques de commerce déposées de Collegiate/Arlington Sports, Outdoor Stores, une division de la Société de détail Imasco Inc.

Ces prix sont en vigueur jusqu'au mardi 6 juillet 1982, sauf s'il y a épuisement du stock. Nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous les articles ne sont pas disponibles dans toutes les couleurs, tous les modèles et toutes les tailles, dans tous les magasins.

7201 boulevard Les Galeries D'Anjou
Ville D'Anjou, Qué.
353-9000

226 boulevard Les Promenades
St. Bruno, Qué.
653-1364

1175 rue Ste-Catherine ouest
Montreal, Qué.
288-0181

3149 boulevard des Sources
Dollard-des-Ormeaux, Qué.
683-8400

1600 boulevard Le Corbusier
Laval, Qué.
688-1021

2150 boulevard Lapinière
Brossard, Qué.
671-7275

Lundi-Mercredi 9:30-6:00 Jeudi-Vendredi 9:30-9:00 Samedi 9:00-5:00

arlington sports

VISA MasterCard

CONCOURS
"La pause glacée Québon"

la crème glacée Québon vous offre l'occasion de gagner un des jeux Atari® ou Merlin®




Faites la pause glacée Québon

Les jeux électroniques Atari® et Merlin® font sensation chez beaucoup d'amateurs de pauses glacées Québon.

Voici comment vous pouvez participer et gagner

Inscrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone sur la formule de participation ou sur une feuille de papier de 3 po. sur 5 po. Joignez-y les chiffres du symbole CUP (le rectangle ou apparait une série de lignes verticales noires et blanches) ou un fac-similé fait à la main (non reproduit mécaniquement) d'un couvercle de n'importe quelles saveurs de crème glacée Québon, contenant 1 litre ou 2 litres, et postez le tout à l'adresse indiquée sur la formule de participation.

Formule de participation

Postez à: Concours "La pause glacée Québon"
Québon
Case postale 90, Succursale St-Laurent
Ville St-Laurent, Québec, H4L 4V4

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____ Tél.: _____

Code CUP (crème glacée) _____

Note En participant au concours, je reconnais avoir pris connaissance de ses règles et j'accepte de m'y conformer.

Autres règles du concours

Participez aussi souvent que vous le désirez cependant chaque formule de participation doit être postée sous enveloppe séparée suffisamment affranchie. Pour être admissibles, toutes les formules de participation doivent nous parvenir au plus tard le 19 août 1982, date limite du concours.

Il y aura cinquante-cinq (55) prix au total. Le tirage de tous les prix sera effectué au hasard. Les 5 premiers prix consisteront en un jeu Atari® accompagné de 5 cassettes-jeux lui donnant une valeur au détail de près de 500$. En prix secondaires, il y aura 50 jeux Merlin®, valeur au détail de près de 50$ l'unité.

Le tirage au sort aura lieu le 9 septembre 1982 parmi toutes les formules de participation admissibles reçues.

Le concours s'adresse à tous les résidants du Québec à l'exception des employés de Agropur et ses sociétaires et l'agence de publicité, agents ou représentants, des membres du jury indépendant de la famille immédiate de chacune de ces personnes. Nous n'accorderons qu'un seul prix par famille, adresse ou maisonnée. La décision du jury indépendant est finale et sans appel. Les chances de gagner dépendent du nombre de formules de participations reçues.

Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.

Agropur Coopérative agro-alimentaire, division—lait de consommation, Montréal, Qué.
® Marque déposée

agropur

QUAND C'EST Québon C'EST TOUJOURS BON!


MALGRÉ DES AMÉLIORATIONS SANS PERMIS

# Répit jusqu'en 1984 pour 25,000 proprios lavallois

**L'administration municipale de Laval vient de donner bien involontairement un cadeau de vacances à 25,000 propriétaires lavallois, ce qui a pour conséquence de faire un trou de $2,5 millions dans son budget de 1982.**

**JEAN-PAUL CHARBONNEAU**

Dans ses prévisions budgétaires qui se termineront à la fin de décembre prochain, Ville de Laval avait prévu en effet cet importante somme dans la colonne de ses revenus. Elle prévoyait percevoir $2,535,000 avec le projet PREFAM (Premier rôle d'évaluation fait avec le manuel du ministère des Affaires municipales).

Normalement, ces 25,000 contribuables devaient recevoir leurs factures aux cours des prochaines semaines.

PREFAM consiste à faire payer les dus aux propriétaires de maisons qui avaient effectué des améliorations sans demander de permis municipaux au cours des dernières années. Le montant des travaux effectués n'était donc pas inscrit au rôle d'évaluation municipal. Cette opération doit faire augmenter de $50 millions ($2,000 par maison visitée) le rôle d'évaluation de la ville.

Ce projet a été mis sur pied en vertu d'une loi provinciale et il doit être terminé pour novembre 1983. Avec la mise en vigueur de PREFAM, tous les immeubles de la province seront évalués à 87 p. cent de leur valeur réelle.

## Pas avant 1984

Le vice-président du comité exécutif, Ronald Bussey, a expliqué, hier, que ces contribuables lavallois ne paieront pas le montant dû avant 1984.

«Actuellement 80 p. cent environ de ces 25,000 maisons ont été visitées. Dans quelques semaines ces citoyens devaient recevoir un compte de taxes comprenant un réajustement. Dernièrement, nous avons été informés que nos fonctionnaires étaient dans l'impossibilité de terminer leur travail à cause de raisons d'ordres techniques et opérationnelles,», précise-t-il.

M. Bussey a ajouté que la ville se devait d'aller chercher le $2 millions manquant. «Avec notre poste 998, nous avons déjà réussi à économiser $1 million en cinq mois. Nous allons couper davantage jusqu'à la fin de l'année. La loi interdit à une ville d'avoir un déficit. Il faut boucher ce trou et nous allons le faire», conclut-il.

Le poste 998 a été créé par l'adminitration Lefebvre pour placer les épargnes réalisées lors des différentes coupures budgétaires.

Précisons que la ville n'a pas le droit de se servir en 1982 de son excédent des revenus sur les dépenses de $14 millions qu'elle a réalisé en 1981. Ce montant doit aller dans le budget de 1983.


VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

ENLÈVEMENT DES DÉCHETS

**JEUDI, le 1er JUILLET 1982,** jour de la célébration de la fête du Canada, **il n'y aura pas d'enlèvement des déchets.**

Les contribuables qui bénéficient habituellement de l'enlèvement des déchets le jeudi devront déposer leurs poubelles lors du prochain jour de collecte régulière des déchets, soit lundi, le 5 juillet 1982.

LE GREFFIER DE LA VILLE



CANADA

stelco

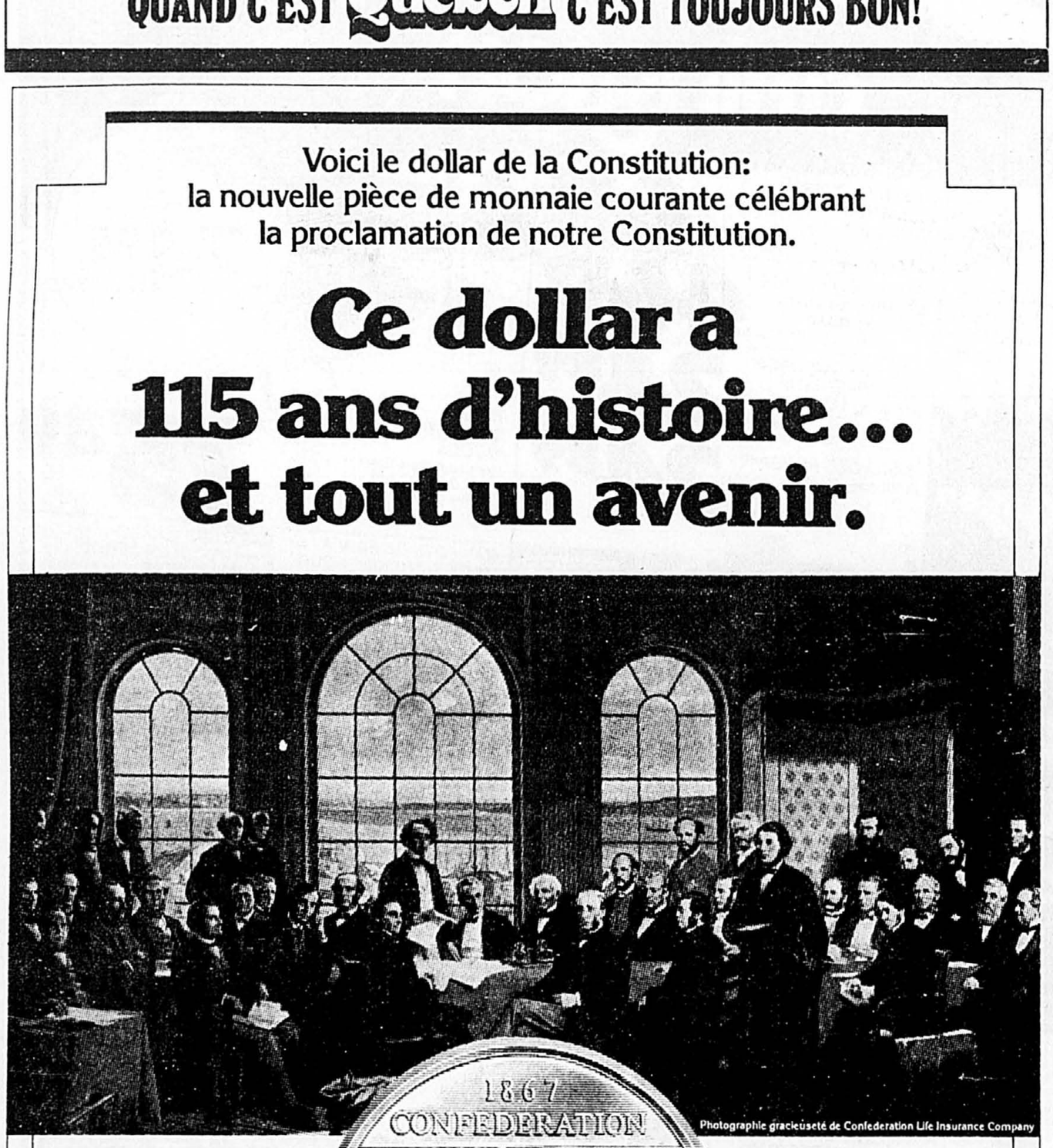
*Le chef de file de la sidérurgie canadienne rend hommage à tous les canadiens à l'occasion de leur fête nationale.*

Stelco Inc.
Région de l'est



Voici le dollar de la Constitution:
la nouvelle pièce de monnaie courante célébrant
la proclamation de notre Constitution.

# Ce dollar a 115 ans d'histoire... et tout un avenir.




Photographie gracieuseté de Confederation Life Insurance Company

Il y a 115 ans commençait l'histoire officielle du Canada alors que les Pères de la Confédération fixaient les termes de ce qui allait devenir la Constitution canadienne.

Aujourd'hui, s'ajoute une page importante à l'histoire de notre pays alors que la Constitution canadienne est officiellement proclamée.

Pour célébrer cet événement historique, le gouvernement du Canada a autorisé la Monnaie royale canadienne à frapper une nouvelle pièce de monnaie courante: le dollar de la Constitution. Cette pièce montre le célèbre tableau des Pères de la Confédération et porte l'inscription suivante: «Confédération 1867-Constitution 1982». Elle est en circulation maintenant.

**Demandez-le**

à votre banque ou dans plusieurs bureaux de poste.

Gouvernement du Canada / Government of Canada

Canada



OFFRE SPÉCIALE D'UNE SEMAINE: RÉGLAGE DU TRAIN AVANT $12.95

LA PLUPART DES VOITURES ET CAMIONNETTES

*Prenez rendez-vous cette semaine pour un réglage du train avant et profitez de ce prix. Nous ferons le travail au moment qui vous conviendra, en juin. Votre voiture—nord-américaine ou importée—se conduira à nouveau comme une neuve. Nous inspecterons aussi vos freins sans frais. Pour ça, il vous suffit de décrocher le téléphone tout de suite.*

PRENEZ RENDEZ-VOUS AUJOURD'HUI MÊME.

Firestone®

MAGASINS FIRESTONE

Beaconsfield, 42, boul. St-Charles, 694-1475
Chomedy, 784, boul. Labelle, 688-7530
Dollard-des-Ormeaux, 4301, boul. St-Jean, 620-2550
Duvernay, 2875, boul. de la Concorde, 661-9241
Joliette, 40, boul. de l'Industrie, 756-1695
Lachine, 10590, Côte-de-Liesse, 636-4500
Laflèche, 3725, boul. Taschereau, 676-0243, 861-6076
Longueuil, 1748, chemin Chambly, 679-8230, 521-3202
Mall Cavendish, (Côte-St-Luc) 5800, boul. Cavendish, 486-7328
Montréal-Est, 7070 est, rue Sherbrooke, 259-3707
Montréal-Nord, 5101, boul. Henri-Bourassa, 325-5510
Pierrefonds, 4973, chemin des Sources, 683-7121, 332-2254
Pointe-aux-Trembles, 1400, rue St-Jean-Baptiste, 645-4541, 861-7872
Repentigny, 164 est, rue Notre-Dame, 581-5150
St-Jean, 470, boul. du Séminaire, 347-2395
Sept-Îles, 354, ave. Laure, 962-3845
Trois-Rivières, 2380, rue Royal, 375-4816

DISPONIBLES CHEZ LES MARCHANDS FIRESTONE À DES PRIX COMPÉTITIFS

Pneubec Inc., 410, ave. Dollard, Ville LaSalle, 365-8551
Pneubec Inc., 247, boul. d'Anjou, Châteauguay, 691-1231
Pneubec Inc., 153, rue St-Georges, St-Jérôme, 432-4305

* Marque de commerce déposée - Firestone Canada Inc. usager inscrit

ASSURANCE-CHÔMAGE

# Les cotisations augmenteront

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de l'Emploi a confirmé, hier que les cotisations d'assurance-chômage vont augmenter, l'an prochain, à cause de la hausse du taux de chômage.

M. Lloyd Axworthy commentait la partie du nouveau budget qui prévoit un déficit de $2.2 milliards dans le fonds de l'assurance-chômage, en 1982, au lieu des $218 millions qu'avait prédit le budget du 12 novembre dernier.

Selon des hauts fonctionnaires du ministère des Finances, les cotisations d'assurance-chômage pourraient passer de $1.65 à $2.50 pour chaque $100 de revenus assurables, l'employeur déboursant $3 ou plus, au lieu de $2.31.

### Chômage

Le déficit de $218 millions avait été prévu avec un taux de chômage de 7.8 p. cent. Mais, en juin, le taux de chômage s'élevait à 10.2 p. cent, soit 1.25 million de chômeurs.

Certaines prévisions sont à l'effet que jusqu'à trois millions de personnes seront sans travail durant quelque temps, en 1982.

En 1981, on a versé des prestations d'assurance-chômage de $4.8 milliards, une hausse de 10 p. cent sur 1980.

# Remontée des libéraux en Ontario

Les libéraux de l'Ontario, sous la direction de leur nouveau leader M. David Peterson, ont remporté une importante victoire à la fin de la présente session en forçant le gouvernement conservateur majoritaire à faire des concessions sur son récent budget.

**PATRICIA DUMAS**
collaboration spéciale

La loi touche à l'extension de la taxe de vente à un grand nombre de secteurs dont ceux des repas à prix modiques, des produits d'entretien ménager et de soins personnels, des frais de main-d'oeuvre, etc., sera étudiée en comité parlementaire spécial pour permettre à quelque 60 personnes ou groupes d'exprimer leur opposition. Cette concession rallonge de deux semaines la session du printemps qui ne se terminera maintenant que le 9 juillet.

C'est grâce à une stratégie définie par M. Peterson et son équipe que les libéraux ont pu, après des années de frustration, décrocher des manchettes dans tous les journaux de la capitale, pendant des semaines de temps. Cette stratégie ressemble beaucoup à celle des conservateurs fédéraux. La première stratégie employée fut celle d'un boycottage de la législature.

### Le premier vote

Les libéraux ont refusé de se présenter en Chambre pour le premier vote sur le budget forçant ainsi les cloches à sonner toute une fin de semaine. Ils ont ensuite utilisé une série de filibusters au cours du débat sur le budget.

Sans un compromis de la part du gouvernement, la session risquait de se prolonger tout l'été. Les conservateurs ont donc accepté de tenir des audiences publiques sur les lois touchant à la taxe de vente et les libéraux ont promis de garantir l'adoption de toutes les autres lois jugées importantes par le gouvernement, y compris celles sur la taxe de vente tel qu'amendée à la fin des audiences.

Mais au même moment où ils établissaient un précédent à la législature ontarienne, les libéraux essuyaient une défaite cuisante dans la circonscription de leur ancien leader, M. Stuart Smith, et déclaraient en congrès d'orientation qu'il fallait à tout prix s'éloigner du parti libéral fédéral, certains allant jusqu'à proposer un nouveau nom. Les journaux rapportaient que toute la publicité du parti provincial s'axait uniquement sur M. Peterson et que celui-ci avait déclaré qu'aucun libéral ne pourrait se faire élire présentement nulle part au pays.

### La confiance

M. Peterson a déclaré à LA PRESSE qu'il n'a pas fait cette déclaration mais reconnaît que le libéralisme subit un dur coup présentement et qu'il serait donc très difficile de gagner des élections. Mais il est confiant dans l'avenir. Il souligne qu'il «reste encore du temps avant les prochaines élections» et croit qu'il est «inévitable, historiquement, qu'il y ait un changement dans le gouvernement à un moment donné». Il espère que «Bill Davis sera encore là aux prochaines élections. J'adorerais me battre contre lui».

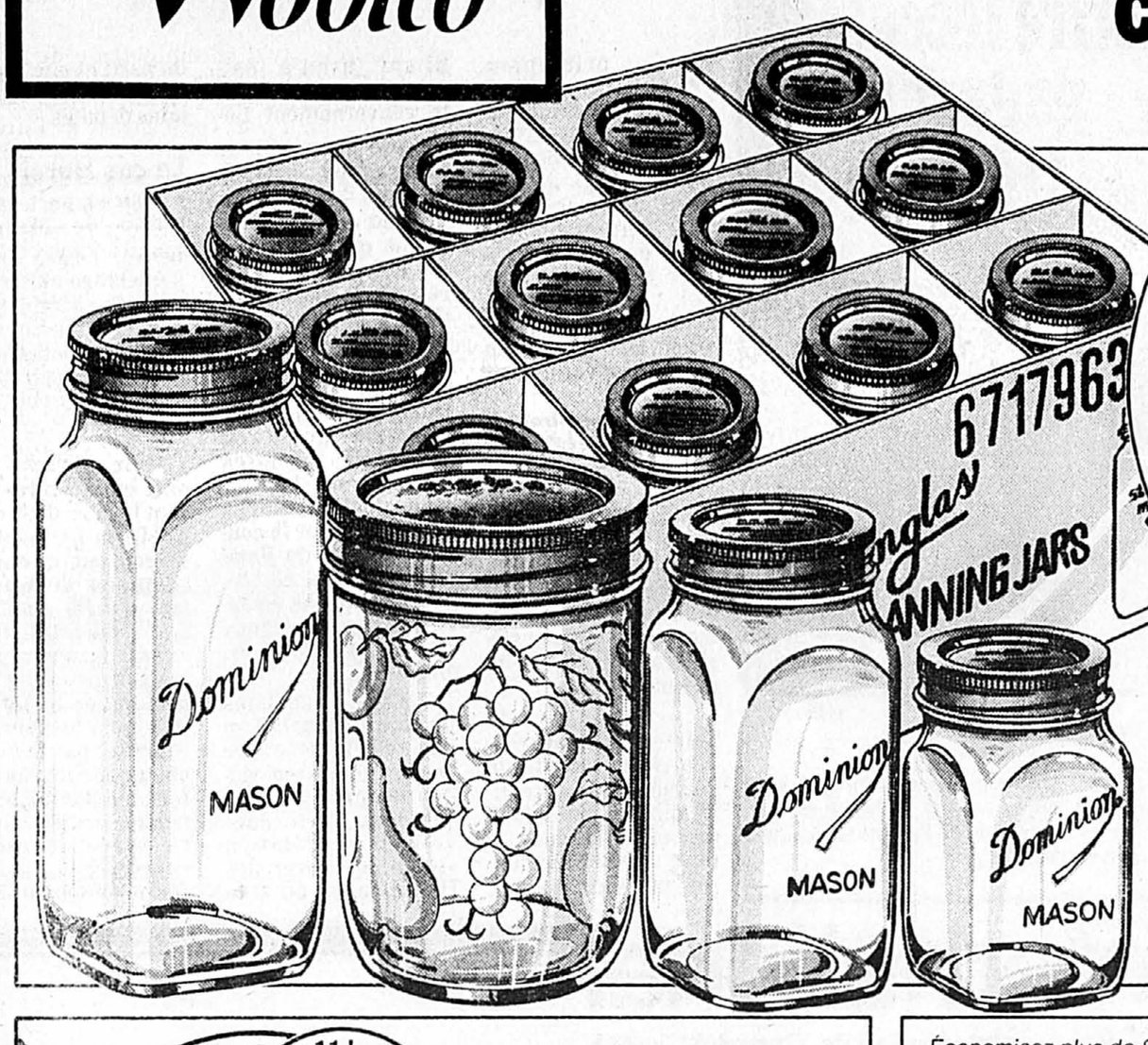
Selon lui, «Bill Davis sera connu comme le premier ministre qui a présidé au déclin de la province. Nous observons ce déclin depuis 5 ou 6 ans. Nous en sommes presque à un point de non retour».

M. Peterson a déclaré qu'il ne sera pas facile de battre la BBM mais que son parti «travaille à se créer sa propre identité. Mon coeur est à gauche. Mon cerveau «financier» est conservateur». Il déplore les tactiques conservatrices qui, en période d'élections, utilisent les sentiments anti-francophones, anti-homosexuels, etc.; «ils utilisent les politiques les plus dégradantes. Ils ont compris à quel point notre couche de civilisation est mince. Ils sont tellement futés qu'on ne peut les prendre sur le fait. Mais moi aussi je sais jouer dur et je ne leur permettrai pas d'utiliser ces tactiques contre moi. Je vais protéger mon flanc. Je ne serai pas naïf».

Depuis son accession au leadership, M. Peterson a permis au parti de recueillir un montant considérable de fonds additionnels. Il a attiré plus de mille personnes à un dîner-bénéfice à $200 le couvert, un des plus gros de l'histoire à Toronto. On ne sait pas encore s'il a fait augmenter le nombre de membres, son parti en a présentement 28,000. Le NPD en a 32,000, soit 7,000 de plus que l'an passé et les conservateurs n'en ont que 6,000.

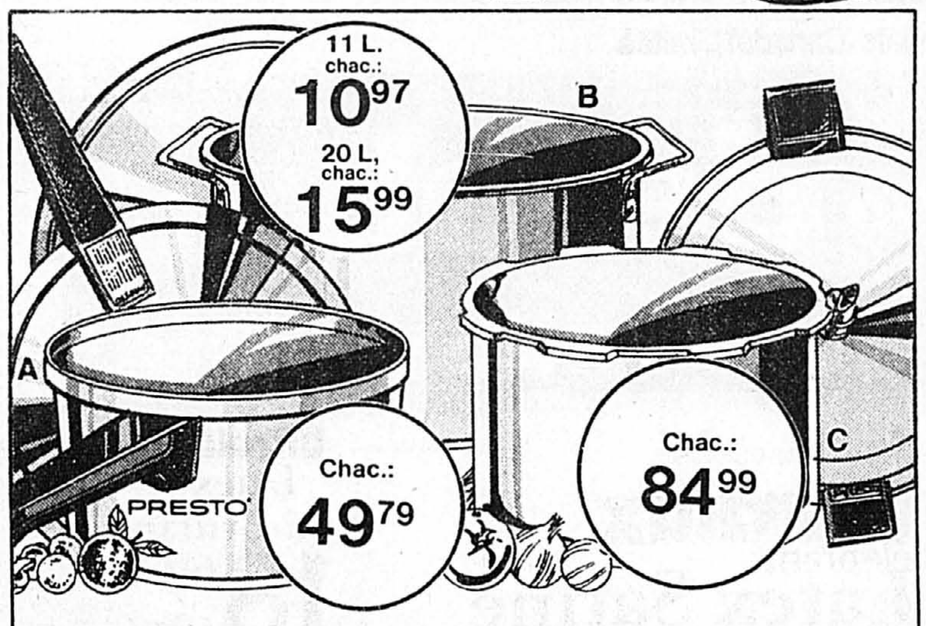

Woolco

TOUT POUR FAIRE DES CONSERVES chez WOOLCO!




CAISSE DE 12 BOCAUX MASON
Faits au Canada. Caisse de 12 bocaux. 4 modèles différents. Idéals pour vos conserves. Étiquettes comprises.
Bocaux Mason 455 mL, la caisse: 4.49
Bocaux Mason 909 mL. La caisse: 4.99
Bocaux «Harvest» Mason 250 mL. La caisse: 4.39
Bocaux «Harvest» Mason 500 mL. La caisse: 5.59

COUVERCLES Mason 2 pièces faciles à utiliser
Le couvercle et le joint s'enclenchent pour bien sceller. Ils préviennent ainsi accumulation d'acidité. Émail blanc et joints en caoutchouc. Paquet de 12.
Le paquet: 1.85

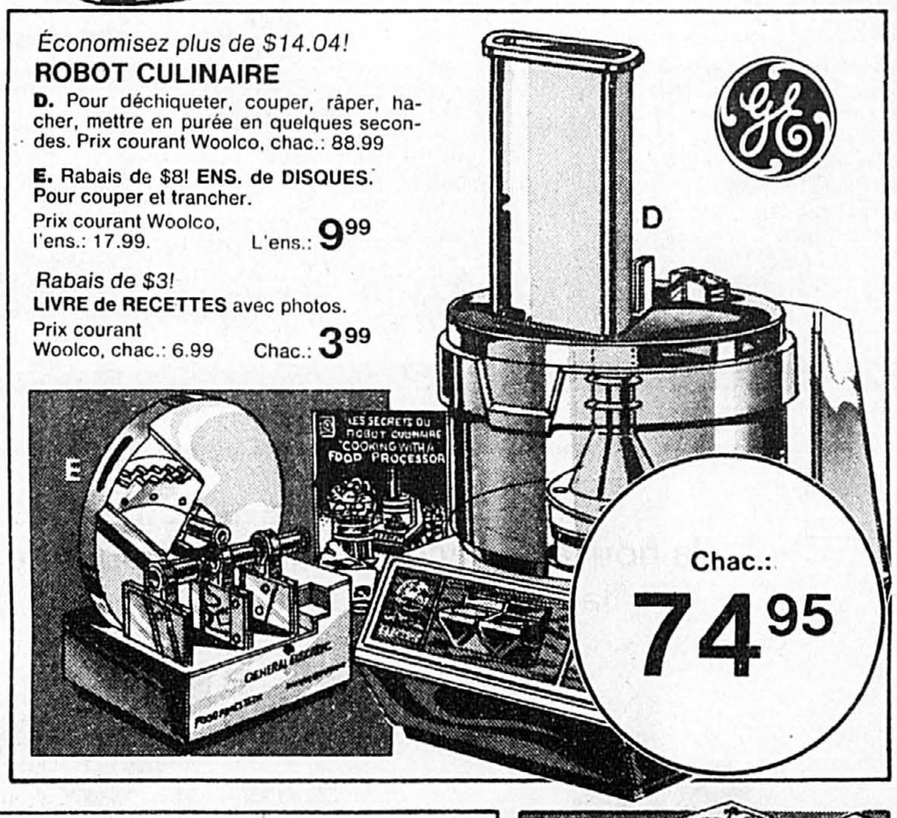


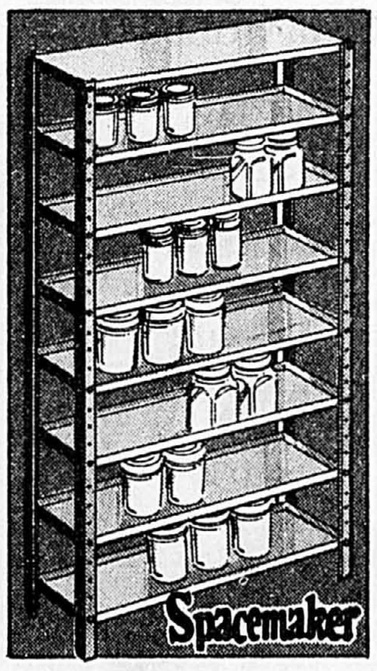

A. AUTOCUISEUR 5,7 L.
Cuit rapidement les aliments tout en gardant leurs vitamines et minéraux. En aluminium poli.

B. MARMITES 11 L. ou 20 L.
En aluminium résistant. Faites au Canada. Poignées latérales et couvercle.

C. AUTOCUISEUR 18 L.
Contient facilement des bocaux. Fabriqué en aluminium résistant. Avec support.

*Économisez plus de $14.04!*
ROBOT CULINAIRE
D. Pour déchiqueter, couper, râper, hacher, mettre en purée en quelques secondes. Prix courant Woolco, chac.: 88.99
E. Rabais de $8! ENS. de DISQUES. Pour couper et trancher.
Prix courant Woolco, l'ens.: 17.99. L'ens.: 9.99
*Rabais de $3!*
LIVRE de RECETTES avec photos.
Prix courant Woolco, chac.: 6.99 Chac.: 3.99




*Rabais de 15%!*
POUR RANGER vos CONSERVES.
8 tablettes pour ranger jusqu'à 144 bocaux Mason. 30 x 12 x 61 po. Prix courant Woolco, chac.: 32.95
chac.: 27.99

CONGÉLATEUR 11,72 pi cubes.




Avec isolation en mousse poluyréthane
Capacité de 410 lb de nourriture. Couvercle «Tex-Top», voyant de sûreté, commande de température, serrure. Blanc seulement. 44½ x 23¾ x 35½ po.
Chac.: $344




*Rabais de 20%!*
SACS GLAD pour CONGÉLATEUR.
25 mini-sacs d'un litre. Prix courant Woolco, le paquet: 89¢ 2 paquets pour 1.39
20 sacs de 4,5 L. Prix courant Woolco, le paquet: 1.15 2 paquets pour 1.75
10 sacs de 11 L. Prix courant Woolco, le paquet: 1.15 2 paquets pour 1.75




LIVRE de RECETTES «*La Technique*» Chac.: 5.99
Un bon choix! 468 pages de recettes. Illustrations en noir et blanc.

Faites provision d'articles d'épicerie à bon prix!

BOEUF SALÉ «*Hereford*» Boîte de 340 g (12 oz). Chac.: 2.37
THON «*Star Kist*» Boîte de 184 g (6,5 oz). Chac.: 1.27
CAFÉ SOLUBLE «*Mother Parker*» Pot de 283 g (10 oz). Chac.: 3.99
«COFFEE MATE» *de Carnation* Pot de 500 g. Chac.: 2.17
*Rabais de 15%!* PELLICULE *Woolcrest* pour aliments. 30 mètres. Prix courant Woolco, chac.: 89¢ 2 POUR 1.49




BROSSARD PLACE PORTOBELLO 7200, boul. Taschereau pont Champlain
LAVAL CENTRE LAVAL Sortie 8 de l'autoroute des Laurentides et boul. St-Martin
ST-LÉONARD CENTRE LANGELIER 7445, boul. Langelier et Jean-Talon est
KIRKLAND PLAZA ST-CHARLES Sortie 50 de la Transcanadienne et boul. St-Charles
LONGUEUIL CENTRE CENTREVILLE boul. Rolland Therrien et Curé-Poirier
REPENTIGNY LES GALERIES RIVE-NORD 100, boul. Brien
ROSEMÈRE PLACE ROSEMÈRE 401, boul. Labelle
LaSALLE CENTRE LE CAVALIER 8248, boul. Champlain
SAINT-JEAN LES GALERIES RICHELIEU 978, boul. du Séminaire
VALLEYFIELD CENTRE VALLEYFIELD 30, chemin Dufferin
JOLIETTE GALERIES JOLIETTE 1055, boul. Firestone

LES GRANDS MAGASINS Woolco UNE DIVISION DE F. W. WOOLWORTH CIE LTÉE

Heures d'ouvertures; lundi à mercredi, de 9h30 à 18h, jeudi et vendredi, de 9h30 à 21h, samedi, de 9h à 17h.

*Prix en vigueur jusqu'au 3 juillet 1982*

# L'aile fédérale du PQ est née

■ C'est aujourd'hui que le Parti québécois deviendra officiellement un parti fédéral.

Le vice-président du Parti québécois, M. Sylvain Simard, qui incidemment est un résident de l'Outaouais, traversera en effet la rivière pour déposer, ce matin, au bureau du directeur général des élections du Canada, à Ottawa, la demande d'enregistrement du PQ au niveau fédéral.

**PIERRE VENNAT**

A moins que le PQ ne commette quelque erreur en remplissant les formulaires ou n'ait pas les 100 signatures requises, ce qui serait surprenant, l'obtention d'un tel certificat d'enregistrement, rendu nécessaire par la loi fédérale sur les élections, est automatique et ne devrait donc rencontrer aucune difficulté.

Le fait, pour le PQ, d'être ainsi enregistré et de constituer, donc, au moins sur papier, un nouveau parti fédéral, ne veut cependant pas nécessairement dire que le PQ présentera des candidats aux prochaines élections fédérales.

Un comité a d'ailleurs été formé, sous la présidence de M. Simard, pour coordonner l'action éventuelle du PQ sur la scène fédérale et le parti doit lui-même consulter ses militants en assemblée générale en septembre pour obtenir leur opinion sur un tel engagement.

M. Simard profitera de sa visite «outre-frontière» pour annoncer la composition de ce comité, qui répondra au conseil national du parti.



photo PC

Sylvain Simard

Rappelons que c'est par un vote de 80 à 62 que le conseil national du PQ, début juin, à Hull, a autorisé le principe de l'implication du parti sur la scène fédérale.

BISAILLON TOUJOURS CONSIDÉRÉ COMME LEUR DÉPUTÉ

# Les militants de Sainte-Marie ne quittent pas les rangs du PQ

■ Les principaux militants péquistes du comté de Sainte-Marie n'ont pas l'intention de quitter les rangs de leur parti. Mais ils n'ont pas l'intention non plus de renoncer à leur esprit critique qui, bien souvent, les classent parmi l'opposition aux projets de loi du gouvernement Lévesque.

**PIERRE VENNAT**

En conséquence, ils continueront de considérer M. Guy Bisaillon comme *leur* député, bien que celui-ci ait rompu avec le caucus péquiste pour siéger comme député indépendant.

Les péquistes de Sainte-Marie se trouvent donc à adopter la position de leur député, qui a démissionné du caucus des députés mais affirme demeurer membre du PQ, allant jusqu'à insinuer que c'est plutôt le gouvernement Lévesque qui trahit le programme socio-démocrate du PQ.

«Tant et aussi longtemps que M. Bisaillon défendra les intérêts de la population de Sainte-Marie, et ce dans le respect des principes indépendantistes et sociaux-démocrates du programme du Parti québécois, il pourra compter sur l'entier appui de l'exécutif», a fait savoir hier le conseil exécutif du Parti québécois de Sainte-Marie dans une déclaration écrite, signée de son président, M. Bruno Pilote.

Pour les péquistes de Sainte-Marie, un député peut donc être *péquiste*, tout en siégeant comme *indépendant*. Cette nouvelle interprétation risque de causer des flammèches au sein du parti et une redéfinition du rôle de certains députés.

### Le cas Harel

Pour sa part, la députée de Maisonneuve, Louise Harel, s'interroge elle-même sur son cheminement personnel et sur celui du parti, notamment en ce qui regarde ses orientations socio-démocrates.

Mme Harel, qui part en vacances durant le mois de juillet, préfère toutefois s'accorder quelques semaines de réflexion, a-t-elle confié à LA PRESSE hier, avant de poser tout geste ou de faire toute déclaration intempestive qu'elle pourrait regretter par après. Il est probable, toutefois, a-t-elle laissé entendre, qu'elle livrera, en août, le fruit de ses réflexions, mais il serait nettement prématuré, pour l'instant, de croire qu'elle suivra le cheminement de son collègue Bisaillon.



photo René Picard, La Presse

Guy Bisaillon

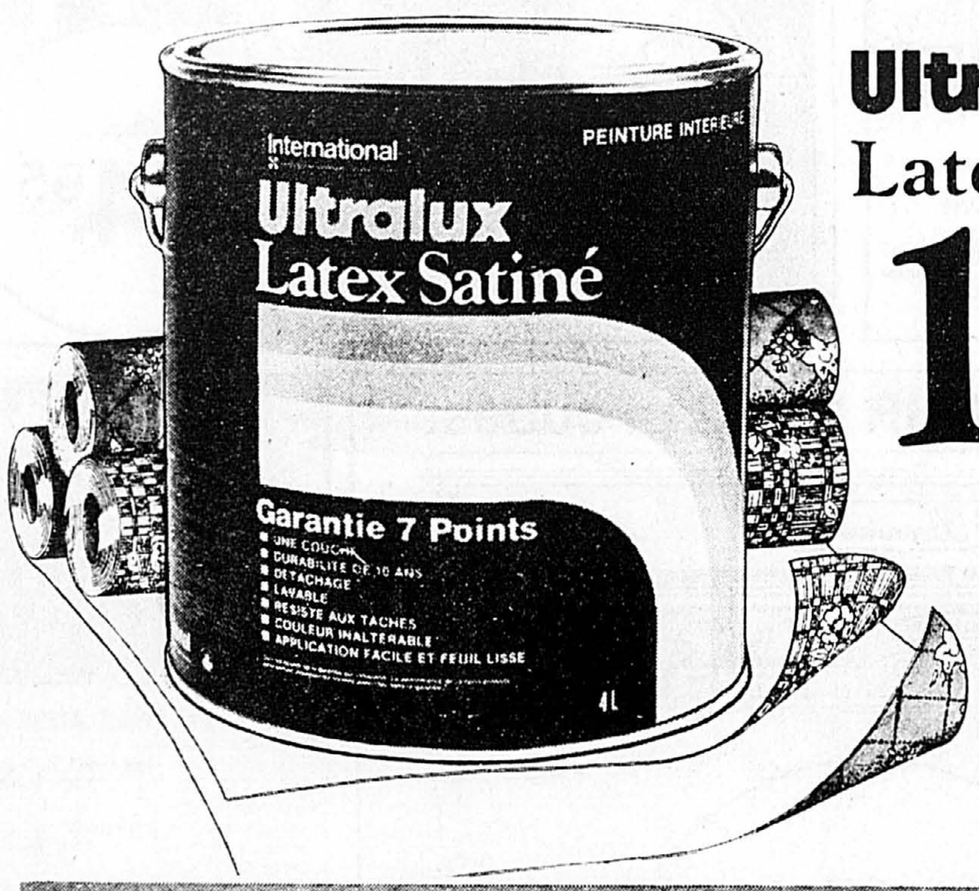
Pour sa part, le comité exécutif du PQ de Sainte-Marie a rencontré, lundi, M. Bisaillon avant de se pencher sur la situation. On y a donc décidé d'endosser son député, avec qui on partage d'ailleurs, du moins pour l'instant, le même immeuble à des étages différents, ainsi qu'une même ligne téléphonique.

Dans ce qui se veut une réplique aux propos sévères du premier ministre René Lévesque à l'endroit de M. Bisaillon, les dirigeants péquistes de Sainte-Marie font savoir au premier ministre qu'ils demeurent «plus que jamais membres à part entière des structures du Parti québécois», mais qu'ils sont «très respectueux de la décision du député Bisaillon», et que de plus, ils sont d'accord avec au moins «certains éléments de son argumentation» lorsqu'il a démissionné. Notamment lorsqu'il s'oppose aux projets de loi 68 et 70 sur la fonction publique ainsi qu'à la loi 46 réformant les structures de la Communauté urbaine de Montréal.

Gardant sa marge de manoeuvre, le PQ de Sainte-Marie conclut sa déclaration en disant qu'il se réserve le droit de juger des actions ultérieures de M. Bisaillon, comme il s'est toujours réservé le droit de juger des actions posées par le gouvernement ou le parti.

International
Peinture Internationale (Canada) Limitée

35% à 45% de rabais
sur nos peintures d'excellente qualité!




Ultralux Latex Satiné
13.69 le format de 4 litres
rég. 25.77

*Prix en vigueur pour le blanc seulement
Ces peintures peuvent etre teintees dans une variete de tons pastel moyennant un leger supplement

Ultralux Latex Semi-Brillant
18.69
rég. 27.77

Ultralux Alkyde Semi-Brillant
18.69
rég. 28.77

Ultralux Latex Velouté
18.69
rég. 27.77

épargnez jusqu'à 50% sur le papier-peint
un grand nombre de patrons pré-sélectionnés en magasin

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI LE 17 JUILLET, 1982

International
Peinture Internationale (Canada) Limitée

RIVE SUD
457, avenue Victoria, St-Lambert, P.Q. 671-7295
1401, RUE CHAMBLY
Place Jacques-Cartier
Longueuil 677-7766
Mail Champlain
2150, Lapinière, Brossard, P.Q. 672-5554
Les Arcades
265, boul. d'Anjou, Châteauguay, P.Q. 691-3680
GRANBY
Galeries de Granby, Granby, P.Q. 378-1333
LACHUTE
Galerie de Lachute
505, Bethanie, Lachute, P.Q. 562-8165
ST-JÉRÔME
Carrefour du Nord
900, Grignon, St-Jérôme, P.Q. 432-4911

SUD-EST
5661, avenue Verdun, Verdun, P.Q. 769-8481
299, avenue de l'Église, Verdun, P.Q. 767-1939
4835, Wellington, Verdun, P.Q. 767-0066
600, Notre-Dame, Lachine, P.Q. 637-9025
5808, rue Sherbrooke O., Montréal, P.Q. 489-5238
1732 Dollard, LaSalle, P.Q. 363-5500
3522, rue Notre-Dame ouest, P.Q. 932-3206

BANLIEUE OUEST
Centre d'achats Pointe-Claire
283, chemin St-Jean, Pointe-Claire, P.Q. 697-8331

Centre d'achats K-Mart
187, boul. Hymus, Pointe-Claire, P.Q. 695-5022
Centre d'achats Ste-Geneviève
11030, boul. Gouin, Pierrefonds, P.Q. 684-0239
Centre d'achats Ile-Perrot
101, Cardinal-Léger, Pincourt, P.Q. 453-3840
PLACE NEWMAN
399, Dollard, Ville LaSalle, P.Q. 367-0633
GALERIES DE LACHINE
3070, rue Remembrance, Lachine, P.Q. 637-3969
SUD-EST
3629, rue Ontario est, Montréal, P.Q. 521-0026
3150, Masson, Rosemont, P.Q. 728-0211
1389, Mont-Royal est, P.Q. 522-9889

Centre d'achats Domaine
3295, Granby, Montréal, P.Q. 254-2800

BANLIEUE EST
11874, Notre Dame est, Pointe-aux-Trembles, P.Q. 645-8011
8671, Place Chaumont, Ville d'Anjou, P.Q. 354-7830

BANLIEUE NORD
Place St-Eustache
367, Arthur-Sauvé, St-Eustache, P.Q. 472-2366
Galeries Mille-Îles
315, boul. Labelle, Rosemère, P.Q. 621-3380

SONDAGE GALLUP

# 80 p. cent des Canadiens n'ont pas l'intention de déménager

Dans l'ensemble, les Canadiens semblent assez satisfaits de leur maison ou de leur logement puisque, selon un sondage de la maison Gallup, plus de 80 p. cent d'entre eux n'ont pas l'intention de déménager. Ce pourcentage est légèrement supérieur à celui obtenu il y a 20 ans et qui s'établissait à 76 p. cent.

Par ailleurs, 8 p. cent sont insatisfaits de leur maison au point de vouloir déménager le plus vite possible. Un autre 8 p. cent sont insatisfaits, mais estiment qu'il leur faudra se contenter de ce qu'ils ont.

Ce sont les habitants des provinces maritimes qui sont le plus satisfaits (87 p. cent) et ceux des Prairies qui le sont le moins (78 p. cent). Ceux qui ont 50 ans et plus sont plus satisfaits que ceux de moins de 30 ans (respectivement 87 p. cent et 76 p. cent).

Les résultats du sondage sont tirés d'entrevues menées auprès de 1,041 adultes de 18 ans et plus interrogés à leur domicile au début de mai. Un échantillon de cette taille comporte une marge d'erreur de 4 p. cent, une fois sur 20.

Les enquêteurs ont remis une carte contenant trois énoncés aux personnes interrogées et leur ont demandé d'indiquer celui qui se rapprochait le plus de ce qu'ils pensaient au sujet de leur habitation.

| | Satisfaits | Insatisfaits et pressés de déménager | Insatisfaits mais resteront | Ne savent pas |
|---|---|---|---|---|
| Canada | | | | |
| 1982 | 81 p.c. | 8 p.c. | 8 p.c. | 3 p.c. |
| 1962 | 76 | 8 | 15 | 1 |
| Atlantique | | | | |
| 1982 | 87 | 5 | 6 | 2 |
| Québec | 81 | 8 | 7 | 4 |
| Ontario | 81 | 9 | 7 | 3 |
| Prairies | 78 | 7 | 13 | 3 |
| C.-B. | 81 | 6 | 8 | 5 |
| Âge-1982 | | | | |
| 18-29 ans | 76 | 10 | 11 | 4 |
| 30-49 ans | 81 | 8 | 9 | 4 |
| 50 ans et plus | 87 | 6 | 5 | 2 |

Note: le total des pourcentages peut ne pas donner 100 parce que les chiffres ont été arrondis.

RÉVÉLATIONS À L'ENQUÊTE DU FÉDÉRAL

# Scandale Javelin: Doyle était l'instigateur d'un projet dont Smallwood était le directeur

OTTAWA (CP) — Le financier en fuite, John C. Doyle, était l'instigateur du projet de construction d'une usine de pâte et papier à Terre-Neuve, mais Joey Samllwood, alors premier ministre de la province, en était le directeur. C'est ce qui a été révélé hier à l'enquête fédérale sur les allégations de fraude portées contre Doyle, lequel aurait détourné, depuis 1960, $10 millions appartenant aux actionnaires de la société Javelin.

Selon Irving Golomb, un avocat new-yorkais qui a beaucoup travaillé sur ce projet, pour Javelin, Samllwood aurait contraint Canadian Javelin, société minière dont le siège social est à Montréal, à participer à ce projet, même si cette société n'avait pas les ressources financières et humaines nécessaires.

Smallwood, qui était alors premier ministre libéral de Terre-Neuve, estimait que Canadian Javelin devait cela à Terre-Neuve.

Javelin, selon l'avocat, s'est trouvée obligée d'emprunter des sommes importantes sur les marchés financiers internationaux à la fin des années soixante, s'appuyant sur le fait que la province garantissait les prêts pour ce projet de $125 millions et détenait 51 p. cent des actions.

Un avocat représentant Smallwood à l'audience a contesté le témoignage de l'avocat Golomb selon lequel l'ancien premier ministre était à la tête du projet.

Toutefois, selon le rapport d'un enquêteur fédéral, Doyle avait l'intention de verser au moins $375,000 à Smallwood et de rétribuer également d'autres ministres de son cabinet, qui l'auraient aidé à conclure une transaction par laquelle Javelin a acheté une réserve forestière du Labrador à peu près sans valeur pour la somme de $4 millions.

Smallwood, aujourd'hui âgé de 79 ans, a refusé de témoigner devant la commission d'enquête, invoquant l'immunité ministérielle. Quant à Doyle, ancien président de Javelin, il s'est enfui à Panama après que la GRC eût porté des accusations de fraude contre lui, en 1973.

Bien que l'avocat Golomb ait été appelé comme témoin par l'avocat de Doyle, il n'a pas caché les sentiments ambigus qu'il éprouvait envers le financier et la société Javelin avec laquelle il a fait affaire pendant 25 ans.

Golomb a également révélé que la prise de contrôle du moulin à papier, en 1972, par le nouveau gouvernement conservateur visait à mettre Smallwood dans l'embarras.

L'avocat a dit qu'il était présent à une réunion en 1972 quand John Crosbie, alors ministre provincial des Finances, aujourd'hui député conservateur fédéral, a déclaré que le gouvernement prendrait possession du moulin en se rendant devant les tribunaux, en négociant ou en imposant une loi.

La décision du gouvernement provincial d'exproprier pour $10 la réserve forestière acquise au montant de $4 millions par Javelin n'avait rien à voir avec la valeur réelle de la terre, a dit Golomb. Il s'agissait d'une action visant à discréditer Smallwood. «Certaines choses sont d'ordre politique», aurait déclaré Crosbie à l'avocat.

D'après le rapport sur lequel est fondée l'enquête fédérale, Javelin aurait versé $4 millions à une compagnie fictive européenne, millions qui sont allés dans les poches de Doyle. Le rapport soutient que Smallwood a reçu une partie du fruit de la vente, mais il n'y a pas de preuve à cet effet.

L'enquête reprendra le 19 juillet.

## Un Boeing détourné

BANGKOK, Thaïlande (Reuter et UPI) — Un Boeing 747 de la compagnie italienne Alitalia ayant à son bord environ 250 personnes a été détourné hier par un ou plusieurs hommes armés d'explosifs sur l'aéroport de Bangkok, a fait savoir un porte-parole de l'ambassade d'Italie dans la capitale thaïlandaise.

Le porte-parole a précisé que l'avion, assurant la liaison New Delhi-Bangkok, était aux mains de pirates originaires du Sri Lanka, qui menaçaient de le faire sauter au sol s'ils n'obtenaient pas la rançon qu'ils exigent.


DES EMBARRAS DE RATS, SOURIS, INSECTES?

Le nouveau dispositif ultrasonique «SCRAT» émet des signaux de haute fréquence non audibles par les humains ou les animaux familiers. Il éloigne instantanément et efficacement les rats, souris, cafards et autres insectes nuisibles des domiciles, restaurants et lieux d'entreposage.

«SCRAT» élimine les systèmes d'extermination utilisant des poisons en éliminant en même temps les odeurs provoquées par l'extermination des rats et souris.

$95.95 seulement plus frais de poste.

Laboratoire Acoustique Canada
6140 St-Jacques
Montréal, Qué. H4A 2G4
(514) 481-0541

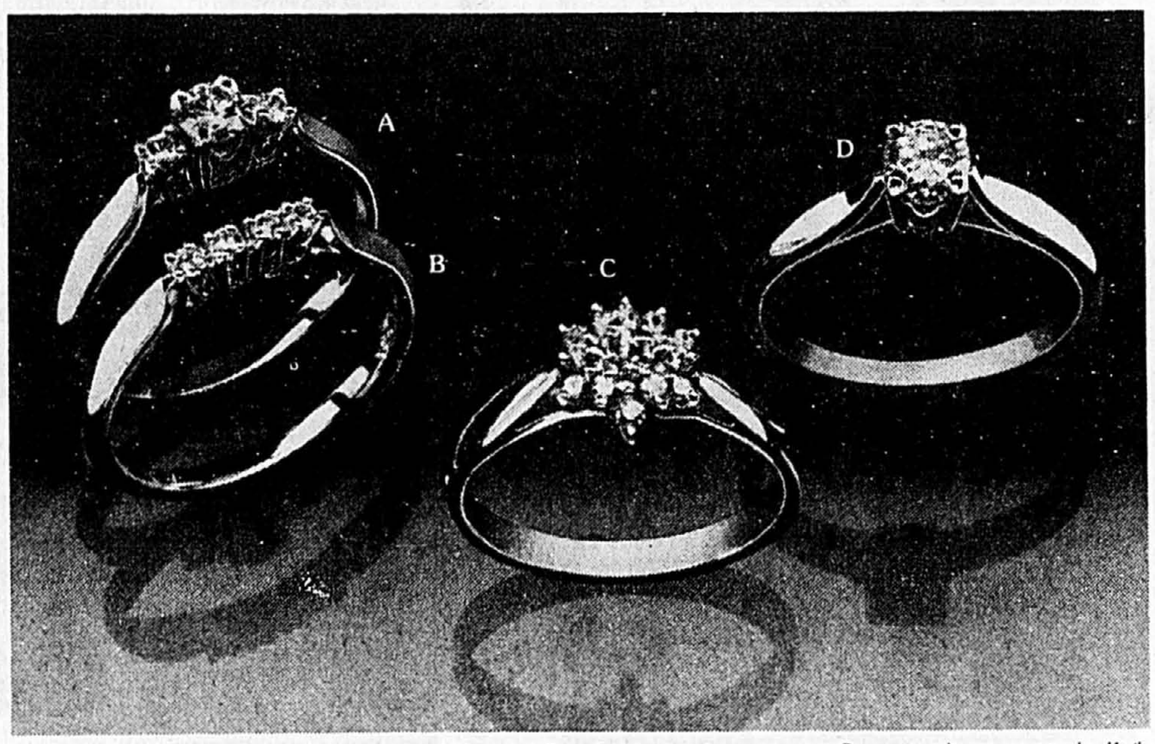
PROBLÈME avec L'ALCOOL?

Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite à l'Auberge du nouveau POINT DE VUE.

652-3981

Conseillers, thérapie, confort, paix et bon air.

UNE OCCASION INOUÏE




Il se peut que quelques bagues illustrées ne soient pas immédiatement offertes dans certains magasins. Bagues agrandies pour montrer les détails.

Le plaisir d'offrir ou de posséder un diamant dure toute la vie.

Mais vous n'avez pas à attendre une éternité pour en acheter un. Rendez-vous chez Mappins et profitez de nos prix exceptionnels sur un vaste choix de bagues à diamants.

Nos ensembles pour la mariée sont aussi uniques que l'occasion qu'ils célèbrent. Et pour les autres occasions où les diamants sont de mise, Mappins offre des bagues de soirée à des prix vraiment accessibles.

Avec les prix chez Mappins, vous n'avez pas à sacrifier la qualité et le service courtois pour obtenir un bijou de valeur exceptionnelle. Et, évidemment, votre achat chez Mappins à la protection de la garantie inconditionnelle d'un an.

Tout ceci pour vous dire qu'une visite chez Mappins est une occasion inouïe.

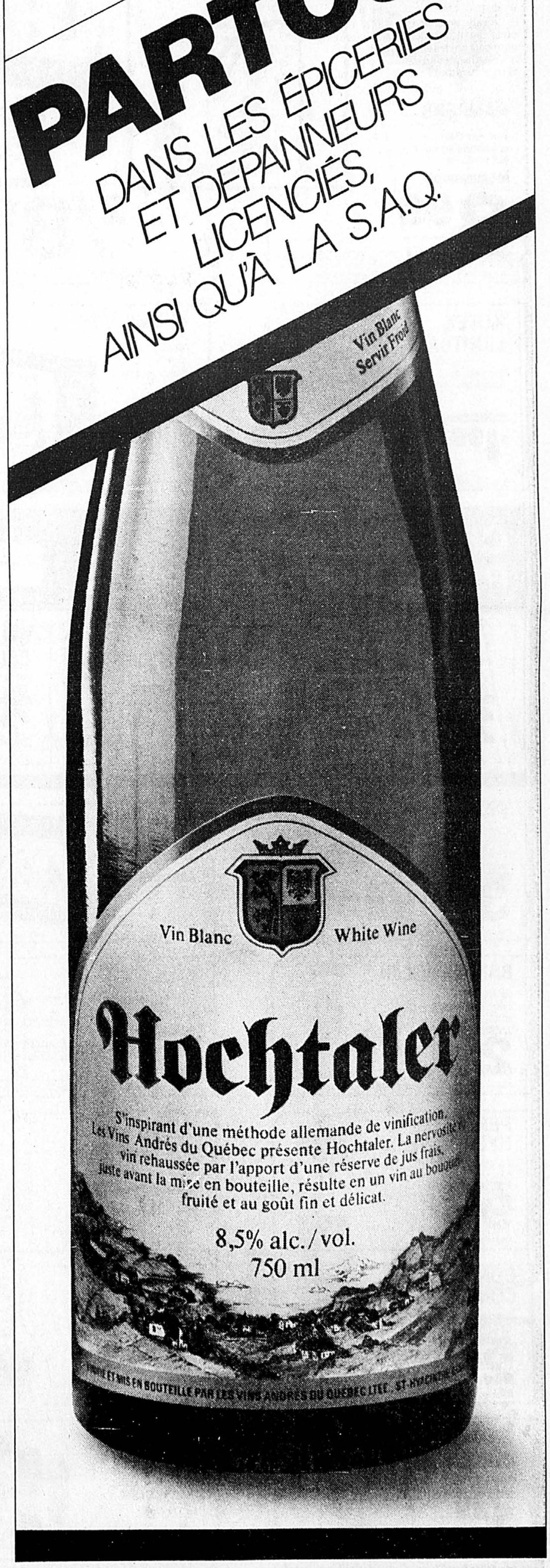
Les bagues illustrées plus haut ne sont que quelques unes de notre vaste collection:
A. Modèle traditionnel de bague de fiançailles à diamants en or 14 kt. 900 $
B. Alliance assortie en or 14 kt. 300 $
C. Noeud de 13 diamants en or 10 kt. 375 $
D. Solitaire avec monture en or 14 kt. 1 500 $

JOAILLIERS Mappins

Vous en avez plus pour votre argent, c'est bien simple.

1000 ouest, rue SAINTE-CATHERINE (514) 866-7431
Les Galeries Chagnon 20 Trans-Canada est, Lévis, Québec (418) 837-2485
Place Vertu 3131 Côte-Vertu, Ville St-Laurent (514) 382-6320
Carrefour de l'Estrie Sherbrooke, Québec (819) 562-1583

PARTOUT! DANS LES ÉPICERIES ET DEPANNEURS LICENCIÉS, AINSI QU'À LA S.A.Q.



# PLUS DE 250 PARTOUT AU QUÉBEC
# PHARMACIE UNIPRIX



UNE DOUCE
**Serviette pour bébé de Pampers**
PAR COURRIER
**$2.00 seulement**
AVEC 12 PREUVES D'ACHAT DE N'IMPORTE QUELLE TAILLE DE PAMPERS*






VOIR DÉTAILS À L'ÉTALAGE




**PAMPERS**
Couches jetables
60 Super-absorbantes ou
48 Premiers Pas
UNIPRIX
**8.99**
Avec ce coupon du 30.06.82 au 10.07.82 Limite: 3 par client

**PAMPERS**
Couches jetables
24 Premiers Pas
UNIPRIX
**2/8.99**
Avec ce coupon du 30.06.82 au 10.07.82 Limite: 3 par client

**ARTIC POWER**
Savon
6 litres
UNIPRIX
**3.79**
Avec ce coupon du 30.06.82 au 10.07.82 — Limite: 3 par client




**CREST**
Dentifrice 100 mL
PLUS 50% en BONI
UNIPRIX
**1.49**
Avec ce coupon du 30.06.82 au 10.07.82 — Limite: 3 par client



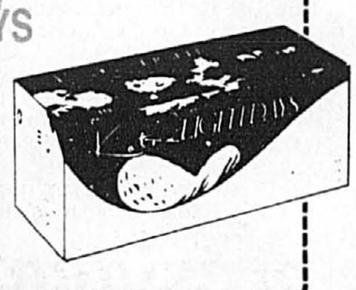

**MISS CLAIROL**
Shampooing
colorant,
teintes assorties
UNIPRIX
**4.49**
Avec ce coupon du 30.06.82 au 10.07.82 — Limite: 3 par client




**NICE'N EASY**
Shampooing
colorant,
teintes assorties
UNIPRIX
**4.49**
Avec ce coupon du 30.06.82 au 10.07.82 — Limite: 3 par client




**KOTEX LIGHTDAYS**
30 serviettes
hygiéniques
UNIPRIX
**1.99**
Avec ce coupon du 30.06.82 au 10.07.82 — Limite: 3 par client



**NUTRI-DIETE**
Régime amaigrissant,
20 sachets,
saveurs assorties
UNIPRIX
**7.99**
Avec ce coupon du 30.06.82 au 10.07.82 — Limite: 3 par client




**ÉCONOMISEZ 35¢**
à votre prochain achat de **MissClairol** formule shampooing au magasin le plus près




**Au détaillant:** Sur présentation de ce coupon par le client au moment de l'achat de Miss Clairol formule shampooing, Clairol vous remboursera 35¢ plus les frais d'administration normaux. Toute autre utilisation de ce coupon constitue une fraude. Les factures, prouvant l'achat (dans les 90 jours précédents) d'une quantité suffisante de produits pour justifier tous les coupons de remboursement, doivent être montrées sur demande. Les coupons seront nuls et non avenus s'ils sont présentés pour remboursement par des agences, courtiers ou autres qui ne sont pas des distributeurs attitrés de nos produits, à moins d'y être autorisés spécifiquement par nous. Tous les coupons présentés pour remboursement deviennent la propriété de Clairol Canada. Valeur marchande: 1/10¢. Pour obtenir le remboursement, postez à Clairol Canada, C.P. 3000, Saint-John (Nouveau Brunswick) 32L 4L3. Un seul coupon par article

*MC (C) 1982 CLAIROL CANADA, DIVISION DE BRISTOL MYERS CANADA INC. DÉTENTEUR AUTORISÉ KNOWLTON, LAC BROME, QUÉBEC J0E 1V0

1345462d

**ÉCONOMISEZ 35¢**
à votre prochain achat de **Nice'n Easy** au magasin le plus près



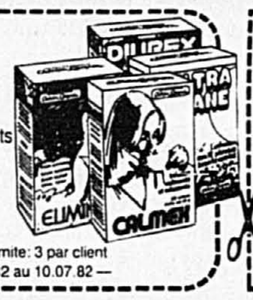

**Au détaillant:** Sur présentation de ce coupon par le client au moment de l'achat de Nice'n Easy, Clairol vous remboursera 35¢ plus les frais d'administration normaux. Toute autre utilisation de ce coupon constitue une fraude. Les factures, prouvant l'achat (dans les 90 jours précédents) d'une quantité suffisante de produits pour justifier tous les coupons de remboursement, doivent être montrées sur demande. Les coupons seront nuls et non avenus s'ils sont présentés pour remboursement par des agences, courtiers ou autres qui ne sont pas des distributeurs attitrés de nos produits, à moins d'y être autorisés spécifiquement par nous. Tous les coupons présentés pour remboursement deviennent la propriété de Clairol Canada. Valeur marchande: 1/10¢. Pour obtenir le remboursement, postez à Clairol Canada, C.P. 3000, Saint-John (Nouveau-Brunswick) E2L 4L3. Un seul coupon par article

*MC (C) 1982 CLAIROL CANADA, DIVISION DE BRISTOL MYERS CANADA INC. DÉTENTEUR AUTORISÉ KNOWLTON, LAC BROME, QUÉBEC J0E 1V0

1345304d

# CENTRE DE PRODUITS NATURELS
UNIPRIX

**TISANES**
d'Adrien Gagnon
Eliminex ou Calmex ou
Diurex ou Lultra 30 sachets
UNIPRIX
**2.39**
Limite: 3 par client
Avec ce coupon du 30.06.82 au 10.07.82 —




**ULTRA LECITHINE 1200**
100 capsules
d'Adrien Gagnon
UNIPRIX
**3.99**
Limite: 3 par client
Avec ce coupon du 30.06.82 au 10.07.82 —




**CALMINEX ou CELLULITAB**
100 comprimés
d'Adrien Gagnon
UNIPRIX
**2.89**
Limite: 3 par client
Avec ce coupon du 30.06.82 au 10.07.82 —




**MAXI-AIL**
50 comprimés
d'Adrien Gagnon
UNIPRIX
**3.39**
Limite: 3 par client
Avec ce coupon du 30.06.82 au 10.07.82 —




PROMOTION DU 30 JUIN AU 10 JUILLET 1982
VOUS NE PAYEZ LE PRIX COUPÉ ANNONCÉ QUE SUR REMISE DU COUPON AU COMPTOIR SEULEMENT.
DISPONIBILITÉ GARANTIE
**Si nous ne pouvons vous fournir le produit que vous désirez au prix coupé annoncé durant cette promotion, nous vous GARANTISSONS le même bas prix coupé dès que notre stock sera renouvelé, en vous remettant un BON D'ACHAT DIFFÉRÉ.**
Les dessins sont utilisés pour fins d'illustration seulement. Les description prévalent sur les illustrations en tout temps.

**EVEREADY**
Pile tout usage AA,
paquet de 4
UNIPRIX
**1.59**
Avec ce coupon du 30.06.82 au 10.07.82 — Limite: 3 par client




**PAMPERS**
Couches jetables
30 De Jour ou
24 Super-Absorbantes
ou 22 De Nuit
UNIPRIX
**3.99**
Avec ce coupon du 30.06.82 au 10.07.82 — Limite: 3 par client

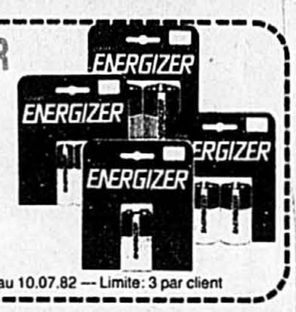




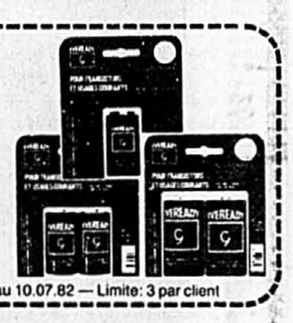

**PAMPERS**
Couches jetables
48 Nouveau-Né
UNIPRIX
**5.89**
Avec ce coupon du 30.06.82 au 10.07.82 — Limite: 3 par client




**ENERGIZER**
Piles AA ou C ou D,
paquet de 2 ou
9 volt paquet de 1
UNIPRIX
**2.49**
Avec ce coupon du 30.06.82 au 10.07.82 — Limite: 3 par client




**EVEREADY**
Pile tout usage C ou D
paquet de 2 ou
9 volt paquet de 1
UNIPRIX
**99¢**
Avec ce coupon du 30.06.82 au 10.07.82 — Limite: 3 par client



**BAIN DE SOLEIL**
par Antoine
Crème solaire foncée
80 mL
PRIX COUPÉ
UNIPRIX
**2.69**
Avec ce coupon du 30.06.82 au 10.07.82 — Limite: 3 par client




**SILKIENCE**
Lotion hydratante 90 mL
ou crème 60 mL
UNIPRIX
**3.49**
Avec ce coupon du 30.06.82 au 10.07.82 — Limite: 3 par client




**EVEREADY**
Lanterne étanche
modèle No 108WB,
pile incluse
UNIPRIX
**8.99**
Avec ce coupon du 30.06.82 au 10.07.82 — Limite: 3 par client



**EVEREADY**
Lampe de poche
modèle 51 BP,
pile incluse
UNIPRIX
**2.44**
Avec ce coupon du 30.06.82 au 10.07.82 — Limite: 3 par client




**PEROXYDE HYDROGIVE**
(Laboratoire Atlas)
10 volume 250 mL
UNIPRIX
**99¢**
Limite: 3 par client
Avec ce coupon du 30.06.82 au 10.07.82 —




**CALAMINE**
(Laboratoire Atlas)
Lotion
250 mL
UNIPRIX
**1.99**
Limite: 3 par client
Avec ce coupon du 30.06.82 au 10.07.82 —



**AGREE**
Shampooing
450 mL
UNIPRIX
**3.19**
Avec ce coupon du 30.06.82 au 10.07.82 — Limite: 3 par client




**AGREE**
Revitalisant
450 mL
UNIPRIX
**2.99**
Avec ce coupon du 30.06.82 au 10.07.82 — Limite: 3 par client




**CONDITION ou CONDITION II**
Shampooing ou
traitement 450 mL
UNIPRIX
**2.44**
Avec ce coupon du 30.06.82 au 10.07.82 — Limite: 3 par client



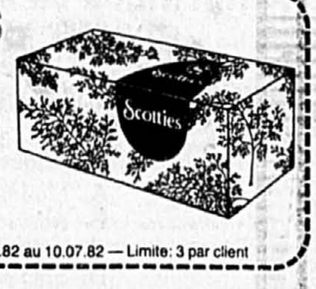

**ESPRIT**
Shampooing
300 mL
UNIPRIX
**2.39**
Limite: 3 par client
Avec ce coupon du 30.06.82 au 10.07.82 —




**HEAD & SHOULDERS**
Shampooing lotion ou
shampooing revitalisant
250 mL
UNIPRIX
**2.49**
Avec ce coupon du 30.06.82 au 10.07.82 — Limite: 3 par client




**SCOTTIES**
Papier mouchoir
Blanc
Boite de 200
UNIPRIX
**87¢**
Avec ce coupon du 30.06.82 au 10.07.82 — Limite: 3 par client




**BAN ULTRA**
Antisudorifique en bâton
50 g
UNIPRIX
**1.89**
Avec ce coupon du 30.06.82 au 10.07.82 — Limite: 3 par client




**BAN ULTRA**
Aérosol 200 mL
ou à bille 75 mL
ou BAN à bille 75 mL
UNIPRIX
**1.89**
Avec ce coupon du 30.06.82 au 10.07.82 — Limite: 3 par client




**SCOPE**
Rince-bouche
375 mL
UNIPRIX
**1.99**
Avec ce coupon du 30.06.82 au 10.07.82 — Limite: 3 par client




**ATRA**
10 cartouches de lames
jumelées PLUS 2 lames BONI
UNIPRIX
**2.89**
Avec ce coupon du 30.06.82 au 10.07.82 — Limite: 3 par client




# DÉCOUPEZ ET ÉCONOMISEZ AVEC CES COUPONS